ROYAUME DE BELGIQUE

BREVET D'INVENTION



Nº 898.219

Classif. Internat.: CO7C/CO7D/A61K

Mis en lecture le:

14 -05- 1984

LE Ministre des Affaires Economiques,

Vu la loi du 24 mai 1854 sur les brevets d'invention:

Vu la Convention d'Union pour la Protection de la Propriété Industrielle;

Vu le procès-verbal dressé le 14 novembre 1983 à 14 h. 50

au Service de la Propriété industrielle

ARRÊTE:

Article 1. - Il est délivré à la Sté dite : TOYAMA CHEMICAL CO., LID. Shinjuku-ku, Tokyo (Japon) 2-5, 3-chome, Nishishinjuku

repr. par le Cabinet Bede à Bruxelles

un brevet d'invention pour: Nouveaux dérivés d'amine, leurs sels, procédé pour les préparer, et agent anti-ulcéreux les contenant

> qu'elle déclare avoir fait l'objet de demandes de brevet déposées au Japon le 12 novembre 1982, n° 198434/82 et le 4 novembre 1983 n° 205925/83

Article 2. - Ce brevet lui est délivré sans examen préalable, à ses risques et périls, sans garantie soit de la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de l'exactitude de la description, et sans préjudice du droit des tiers.

Au présent arrêté demeurera joint un des doubles de la spécification de l'invention (mémoire descriptif et éventuellement dessins) signés par l'interessé et déposés à l'appui de sa demande de brevet.

> Bruxelles, le 14 mai 19 84 PAR DELEGATION SPECIALE:

Le Directeur

L. WUYTS



La Société dite: TOYAMA CHEMICAL Co.,Ltd à Tokyo (Japon)

'Nouveaux dérivés d'amine, leurs sels, procédé pour les préparer, et agent anti-ulcèreux les contenant'

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

C.I.: Demandes de brevets japonais no 198434/82 déposée le 12 novembre 1982 et no 205925/83 déposée le 4 novembre 1983

Nouveaux dérivés d'amine, leurs sels, procédé pour les préparer, et agent anti-ulcéreux les contenant

La présente invention concerne de nouveaux dérivés 5 d'amine, leurs sels, un procédé pour les préparer, et un agent anti-ulcèreux les contenant.

Les composés qui font l'objet de la présente invention possèdent une excellente action inhibitoire sur la sécrétion de l'acide gastrique, une excellente action anti-

- 10 ulcèreuse et ils améliorent la circulation sanguine de la muqueuse gastrique. Ils possèdent une longue durée d'action et manifestent leurs effets à faible dose. Par conséquent, on dispose avec eux d'une marge de sécurité très large.
- On sait déjà que les composés ayant un effet bloqueur sur l'histamine H₂ sont utilisables pour traiter l'ulcère peptique. Les auteurs de la présente invention se sont consacrés à la recherche sur les composés qui bloquent un récepteur de l'histamine H₂ et ont constaté à la suite de 20 ces recherches que les dérivés d'amine qui sont représentés par la formule générale (I) décrite ci-après, et leurs sels, possèdent une excellente action anti-ulcéreuse.

Les composés qui font l'objet de la présente invention sont caractérisé par la présence d'un groupement 25 -Y-CH-R² dans leur molécule.

Un objectif de la présente invention est de procurer de nouveaux dérivés d'amine ayant un groupement $-Y-CH-R^2$ dans OR^3

30 leur molécule, et leurs sels.

Un autre objectif de la présente invention est de procurer de nouveaux dérivés d'amine, et leurs sels, qui possèdent une action anti-ulcéreuse.

Un autre objectif de la présente invention est de 35 procurer un procédé de production de nouveaux dérivés d'amine ou de leurs sels.

Encore un autre objectif de la présente invention est de procurer une composition pharmaceutique dont le



principe actif est constitué par un nouveau dérivé d'amine ou par un sel de celui-ci.

Encore un autre objectif de la présente invention 5 est de procurer un procédé de traitement de l'ulcère peptique.

D'autres objectifs et avantages de la présente invention ressortiront à la lecture de la description qui va suivre.

Les composés qui font l'objet de la présente 10 invention sont des dérivés d'amine représentés par la formule suivante (I), et leurs sels :

$$R^{1}-(CH_{2})_{p}-X-(CH_{2})_{q}-NH-C-NH-Y-CH-R^{2}$$
 (I)

15

dans laquelle chacun des substituants R^1 et R^2 , qui peuvent être identiques ou différents, est un radical aryle ou hétérocyclique éventuellement substitué; p est égal à 0, 1,

- 20 2 ou 3 ; X est un atome d'oxygène ou de soufre ; q est égal à 2, 3 ou 4 ; Z est un atome d'oxygène ou de soufre, NR⁴ (R⁴ étant un atome d'hydrogène, un groupement cyano, hydroxyle ou nitro, un radical alkyle, alcényle ou alcoxy, un radical acyle éventuellement substitué, un radical aryle
- 25 éventuellement substitué, un radical carbamoyle, sulfamoyle, alcoxycarbonyle, alkylsulfonyle, un radical arylsulfonyle éventuellement substitué, un radical aryloxy éventuellement substitué, un radical acylamino éventuellement substitué, ou un radical alcoxycarbonylamino ou carboxyalkylamino) ou CHR⁵
- 30 (R⁵ étant un groupement nitro, un radical acyle éventuellement substitué, un radical aryle éventuellement substitué, un radical alkylsulfonyle, ou un radical arylsulfonyle éventuellement substitué); Y est un radical alkylène, et R³ est un atome d'hydrogène ou un groupement protecteur du 35 groupement hydroxyle.

Dans le présent mémoire descriptif, sauf spécification contraire, le terme "radical alkyle" désigne un radical alkyle en C_1 - C_8 tel que le radical méthyle,



éthyle, n-propyle, isopropyle, n-butyle, isobutyle, secbutyle, pentyle, hexyle, octyle, ou un radical similaire; le terme "radical alcényle" désigne un radical alcényle en 5 C_2 - C_4 tel que le radical vinyle, allyle, isopropényle, butényle, ou un radical similaire ; le terme "radical cycloalkyle" désigne un radical cycloalkyle en C_3 - C_7 tel que le radical cyclopropyle, cyclobutyle, cyclopentyle, cyclohexyle, cycloheptyle, ou un radical similaire; le terme 10 "radical alcoxy" désigne un radical alcoxy en C_1 - C_4 tel que le radical méthoxy, éthoxy, n-propoxy, isopropoxy, n-butoxy, ou un radical similaire ; le terme "radical alcényloxy" désigne un radical alcényloxy en C_2-C_4 tel que le radical vinyloxy, alloyloxy, isopropényloxy, butényloxy ou un radical 15 similaire ; le terme "radical alkylthio" désigne un radical alkylthio en C_1 - C_4 tel que le radical méthylthio, éthylthio, n-propylthio, isopropylthio, n-butylthio ou un radical similaire ; le terme "radical alkylsulfinyle" désigne un radical alkylsulfinyle en C_1-C_4 tel que le radical méthyl-20 sulfinyle, éthylsulfinyle ou un radical similaire ; le terme "radical hydroxyalkyle" désigne un radical hydroxy-alkyle en C_1-C_4 tel que le radical hydroxyméthyle, 1-hydroxyéthyle, 2-hydroxyéthyle, 3-hydroxypropyle, 4-hydroxybutyle ou un radical similaire ; le terme "radical alcoxyalkyle" désigne 25 un radical alcoxy en C_1-C_4 -alkyle en C_1-C_4 tel que le radical méthoxyméthyle, éthoxyméthyle, 2-méthoxyéthyle, 3méthoxypropyle ou un radical similaire ; le terme "radical halogénoalkyle" désigne un radical halogéno-alkyle en C_1 - C_4 tel que le radical chlorométhyle, bromométhyle, dichloro-30 méthyle, dibromométhyle, trifluorométhyle ou un radical similaire ; le terme "radical alkylamino" désigne un radical alkylamino en C_1-C_4 tel que le radical méthylamino, éthylamin o, n-propylamino, n-butylamino ou un radical similaire; le terme "radical dialkylamino" désigne un radical di-35 alkyle en C₁-C₄-amino tel que le radical diméthylamine, éthylméthylamino, diéthylamino, di-n-butylamino ou un radical similaire ; le terme "radical acyle" désigne un radical formyle, un radical alcanoyle en C_2 - C_5 tel que le radical



acétyle, propionyle, isovaléryle, pivaloyle ou un radical similaire, un radical cycloalcane en C_5 - C_8 -carbonyle tel que le radical cyclopentylcarbonyle, cyclohexylcarbonyle ou un 5 radical similaire, un radical aroyle tel que le radical benzoyle, toluoyle, 2-naphtoyle ou un radical similaire, ou un radical carbonyle hétérocyclique tel que le radical 2thénoyle, 3-furoyle, nicotinoyle ou un radical similaire; le terme "radical acyloxy" désigne un des radicaux acyle 10 susmentionnés lié à un atome d'oxygène ; le terme "radical aryle" désigne un radical dérivé d'un hydrocarbure aromatique tel que le radical phényle, naphtyle, indanyle ou un radical similaire ; le terme "radical aralkyle" désigne un radical ar-alkyle en C_1 - C_4 tel que le radical benzyle, phénéthyle, 15 naphtylméthyle ou un radical similaire ; le terme "radical acyloxyalkyle" désigne un des radicaux acyle susmentionnés lié à un des radicaux hydroxyalkyle susmentionnés ; le terme "radical carbamoyle" désigne un groupement $\mathrm{NH}_2\mathrm{CO-}$, un radical alkyl en $C_1 - C_4$ -aminocarbonyltel que le radical méthylamino-20 carbonyle, éthylaminocarbonyle, propylaminocarbonyle ou un radical similaire, ou bien un radical di-alkyle en C_1 - C_4 aminocarbonyle tel que le radical diméthylaminocarbonyle, diéthylaminocarbonyle ou un radical similaire ; le terme "radical sulfamoyle" désigne un groupement NH2SO2-, un 25 radical alkyle en C_1 - C_4 -aminosulfonyle tel que le radical méthylaminosulfonyle, éthylaminosulfonyle, propylaminosulfonyle ou un radical similaire, ou bien un radical dialkyle en C_1 - C_4 - aminosulfonyle tel que le radical diméthylaminosulfonyle, diéthylaminosulfonyle ou un radical 30 similaire ; le terme "radical alkylsulfonyle" désigne un radical alkyle en C_1 - C_4 -sulfonyle tel que le radical méthanesulfonyle, éthanesulfonyle ou un radical similaire ; le terme "radical arylsulfonyle" désigne un radical arylsulfonyle tel que le radical benzènesulfonyle, naphtalènesulfonyle ou un 35 radical similaire ; le terme "radical acylamino" désigne un radical acylamino dans lequel le radical acyle est le même que l'un de ceux mentionnés ci-dessus ; le terme "radical aryloxy" désigne un radical phényloxy, naphtyloxy ou un radical similaire ; et le terme "atome d'halogène" désigne



un atome de fluor, de chlore, de brome, d'iode ou un atome similaire.

Dans la formule générale (I), chacun des 5 substituants R¹ et R², qui peuvent être identiques ou différents représente un radical aryle ou hétérocyclique, éventuellement substitué, et le radical hétérocyclique comprend, à titre d'exemple, des radicaux hétérocycliques contenant au moins un hétéro-atome choisi entre l'azote, le soufre et l'oxygène, 10 dans un noyau tel que le noyau thiényle, furyle, pyrrolyle, imidazolyle, pyrazolyle, thiazolyle, isothiazolyle, oxazolyle, isoxazolyle, thiazolidinyle, oxazolidinyle, 1,3,4-thiadiazolyle, 1,2,4-triazolyle, pyridyle, pyrimidinyle, pyrazinyle, pyridazinyle, benzofuranyle, benzothiényle, benzo-15 imidazolyle, 1,4-benzodioxanyle etc. Les radicaux aryle et hétérocycliques désignés par R¹ et R² sont éventuellement substitués par au moins un substituant qui peut être un atome d'halogène ; un groupement hydroxyle ; un groupement nitro ; un groupement oxo ; un groupement cyano ; un radical 20 carboxyle; un radical carbamoyle; un groupement mercapto; un groupement amino; un radical alkyle; un radical alcényle; un radical alcoxy; un radical alkylthio; un radical alkylsulfinyle; un radical alkylsulfonyle; un radical alkylthioalkyle tel que le radical méthylthiométhyle, éthylthio-25 méthyle, méthylthioéthyle ou un radical similaire ; un dérivé S-oxyde du radical alkylthioalkyle; un radical hydroxyalkyle; un radical alcényloxy; un radical alcoxyalkyle; un radical hydroxyalkyloxy tel que le radical 2hydroxyéthoxy, 3-hydroxypropoxy ou un radical similaire; un 30 radical halogénoalkyle ; un radical alkylamino ; un radical dialkylamino; un radical acyle; un radical acyloxy; un radical acyloxyalkyle; un radical alkylènedioxy dans lequel les atomes d'oxygène sont liés aux atomes de carbone adjacents, tel que le radical méthylènedioxy, éthylènedioxy, 35 triméthylènedioxy ou un radical similaire ; un radical cycloalkyle; un radical aryle; un radical aralkyle; un radical

acylamino; un radical de formule \mathbb{R}^{6} N-A- (\mathbb{R}^{6} et \mathbb{R}^{7} , qui



peuvent être identiques ou différents, représentant les atomes d'hydrogène, les radicaux alkyle, cycloalkyle, alcényle, aralkyle, hydroxyle, halogénoalkyle, hydroxyalkyle, 5 alcoxyalkyle, amino-alkyle en C_1-C_4 tel que 2-aminoéthyle, 3-aminopropyle ou un radical similaire, des radicaux alkylamino en C_1 - C_4 -alkyle en C_1 - C_4 tels que les radicaux méthylaminométhyle, 2-méthylaminoéthyle ou des radicaux similaires, ou des radicaux di-alkyl (en C1-C1) alkyle en 10 C₁-C₄ tels que les radicaux diméthylaminométhyle, 2diméthylaminoéthyle ou des radicaux similaires, ou bien R⁶ et R⁷, pris avec l'atome d'azote auquel ils sont liés, forment un radical hétérocyclique saturé ; et A est un radical alkylène tel que le radical méthylène, éthylène, propylène, triméthyl-15 ène, tétraméthylène ou un radical similaire) ou bien un R⁸NH

C=N- (R⁸ étant un atome groupement de formule

d'hydrogène, ou un radical alkyle, halogénoalkyle ou acyle). Parmi ces substituants, le radical hétérocyclique 20 saturé que forment R⁶ et R⁷ conjointement avec l'atome d'azote auquel ils sont liés comprend, à titre d'exemple, des radicaux hétérocycliques saturés contenant de l'azote qui peuvent en outre contenir un hétéroatome choisi 25 entre l'azote, le soufre et l'oxygène dans le noyau, tels que les radicaux 1-pyrrolidinyle, pipéridine, morpholino, thiomorpholino, 1-hexaméthylèneimino, 1-pipérazinyle, 4méthyl-l-pipérazinyle, 3-hydroxy-1-pyrrolidinyle, 3-hydroxyméthyl-1-pyrrolidinyle, 2-hydroxyméthyl-1-pyrrolidinyle, 3-30 hydroxy-1-pipéridinyle, 4-hydroxy-1-pipéridinyle, 3-hydroxyméthyl-1-pipéridinyle, 4-hydroxyméthyl-1-pipéridinyle, etc.

Z représente un atome d'oxygène, un atome de soufre, un groupement NR 4 ou CHR 5, dans lequel R 4 représente un atome d'hydrogène ; un groupement cyano ; un groupement hydroxyle ; 35 un groupement nitro ; un radical alkyle ; un radical alcényle ; un radical alcoxy; un radical acyle éventuellement substitué ; un radical aryle éventuellement substitué ; un radical carbamoyle; un radical sulfamoyle; un radical

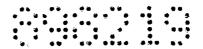


alcoxycarbonyle, par exemple un radical alcoxy en C₁-C₄-carbonyle tel que le radical méthoxycarbonyle, éthoxycarbonyle, propoxycarbonyle ou un radical similaire; un radical alkylsulfonyle; un radical arylsulfonyle éventuellement substitué; un radical aryloxy éventuellement substitué; un radical acylamino éventuellement substitué; un radical alcoxycarbonylamino, par exemple un radical alcoxy en C₁-C₄-carbonylamino tel que le radical méthoxycarbonylamino, éthoxycarbonylamino, n-butoxycarbonylamino ou un radical similaire; un radical carboxyalkylamino, par exemple un radical carboxy-alkyl (en C₁-C₄) amino tel que le radical carboxyméthylamino, 2-carboxyéthylamino ou un radical similaire, et R⁵ représente un groupement nitro ou un radical acyle éventuellement substitué; un radical alkylsulfonyle, ou un radical arylsulfonyle éventuellement substitué.

Les substituants désignés par R⁴ et R⁵ comprennent des radicaux alkyle, des radicaux halogénoalkyle, des 20 radicaux alcoxy, des atomes d'halogène et des substituants similaires.

Y est un radical alkylène comprenant, à titre d'exemple, des radicaux alkylène en C₁-C₄ tels que les radicaux méthylène, éthylène, propylène, triméthylène, 25 tétraméthylène et les radicaux similaires.

R³ représente un atome d'hydrogène ou un groupement protecteur de l'hydroxyle. Ce groupement protecteur de l'hydroxyle comprend, à titre d'exemple, les radicaux acyle; des radicaux alcoxycarbonyle éventuellement substitués tels que les radicaux 1,1-diméthylpropoxycarbonyle, tert-butoxycarbonyle, isopropoxycarbonyle, 2,2,2-trichloroéthoxycarbonyle, éthoxycarbonyle, 2,2,2-tribromoéthoxycarbonyle et des radicaux similaires; des radicaux aralkyloxycarbonyle éventuellement substitués tels que les radicaux benzyloxycarbonyle, 4-nitrobenzyloxycarbonyle, 4-bromobenzyloxycarbonyle, 4-méthoxybenzyloxycarbonyle, 3,4-diméthoxybenzyloxycarbonyle, 4-(4-méthoxyphénylazo)benzyloxycarbonyle et les radicaux similaires; des radicaux halogénoalcanoyle tels que les

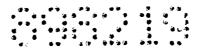


radicaux monochloroacétyle, trifluoracétyle et les radicaux similaires; le radical 2-furfuryloxycarbonyle; le radical 1-adamantyloxycarbonyle; le radical 8-quinolyloxycarbonyle; le radical benzyle; le radical diphénylméthyle; le radical trityle; les radicaux alkyle; le radical méthoxyméthyle; le radical tétrahydrofuryle; le radical tétrahydropyranyle; le radical 2-nitrophénylthio; le radical 2,4-dinitrophénylthio; des radicaux organo-silylés tels que le radical triméthylsilyle, tert-butyldiméthylsilyle et les radicaux similaires; etc.

Les sels des composés représentés par la formule générale (I) comprennent, à titre d'exemple, les sels formés avec des acides minéraux tels que les acides chlorhydrique, 15 bromhydrique, sulfurique, phosphorique, et les acides similaires ; les sels formés avec des acides organiques tels que l'acide acétique, l'acide propionique, l'acide oxalique, l'acide citrique, l'acide lactique, l'acide maléique, l'acide succinique, l'acide tartrique, l'acide mandélique, l'acide 20 para-toluènesulfonique, l'acide picrique, l'acide sulfamique et les acides similaires ; les sels formés avec des métaux alcalins tels que le sodium, le potassium et les métaux alcalins similaires ; les sels formés avec des métaux alcalino-terreux tels que le calcium, le magnésium et les 25 métaux alcalino-terreux similaires ; et les sels formés avec des bases organiques azotées telles que la procaîne, la Nbenzyl-β-phénéthylamine, la 1-éphènamine, la N,N-dibenzyléthylènediamine, la triéthylamine, la N-méthylpipéridine, et des bases organiques similaires.

Les dérivés d'amine de formule générale (I), et leurs sels, qu'i font l'objet de la présente invention comprennent leurs isomères tels que les isomères géométriques, les tautomères, les isomères optiques, et les isomères racémiques, et comprennent en outre l'ensemble de leurs formes 35 cristallines et de leurs hydrates.

Les composés préférés parmi les dérivés d'amine susmentionnés de formule générale (I) et leurs sels selon la présente invention sont, à titre d'exemple, les composé dans la formule desquels R¹ et R² sont indépendamment des radicaux



choisis parmi les radicaux phényle, indanyle, thiényle, furyle, pyridyle, thiazolyle et imidazolyle éventuellement substitués, et les composés dans la formule desquels Z est un 5 atome d'oxygène, un radical nitrométhylène, un radical alkylsulfonylimino, ou un radical arylsulfonylimino éventuellement substitué, un radical cyano-imino ou un radical sulfamoylimino.

Des exemples de composés encore plus préférables 10 sont représentés par les formules suivantes (Ia), (Ib) et (Ic), et par leurs sels :

$$\begin{array}{c|c}
 & R^{6} & & \\
 & R^{7} & N-A & O & (CH_{2})_{p}-X-(CH_{2})_{q}-NH-C-NH-Y-CH-R^{2} \\
 & & Z & OR^{3}
\end{array}$$
(Ia)

dans laquelle R^9 est un atome d'hydrogène ou un radical alkyle, et R^2 , R^3 , R^6 , R^7 , A, p, q, X, Y et Z ont les mêmes significations que ci-dessus,

$$\begin{array}{c|c}
 & R^{6} \\
 & R^{7}
\end{array}$$
N-A-S-(CH₂)_p-X-(CH₂)_q-NH-C-NH-Y-CH-R²

$$\begin{array}{c|c}
 & Ib \\
 & Z & OR^{3}
\end{array}$$
(Ib)

25 dans laquelle R², R³, R⁶, R⁷, R⁹, A, p, q, X, Y et Z ont les mêmes significations que ci-dessus,

dans laquelle R^2 , R^3 , R^6 , R^7 , A, q, X, Y et Z ont les mêmes significations que ci-dessus.

Parmi les composés de formule (Ia) à (Ic), on

35 préfère tout particulièrement les composés dans la formule desquels R⁶ et R⁷ sont indépendamment des radicaux alkyle, ou bien R⁶ et R⁷ forment un radical hétérocyclique saturé conjointement avec l'atome d'azote auquel ils sont liés; les composés dans la formule desquels p est égal à 1



et q est égal à 2 ou 3 ; les composés dans la formule desquels Z est un groupement de formule NR^{4a} (R^{4a} étant un groupement cyano ou un radical alkylsulfonyle) ou un radical nitro5 méthylène (CHNO₂) ; et les composés dans la formule desquels Y est un radical méthylène et R² est un radical phényle, indanyle, thiényle, furyle ou pyridyle éventuellement substitué.

Selon la présente invention, il est possible

10 d'obtenir un composé extrêmement sûr qui manifeste une
excellente action inhibitoire sur la sécrétion de l'acide
gastrique, une excellente action anti-ulcèreuse et une
excellente action d'amélioration de la circulation sanguine
de la muqueuse gastrique lorsqu'il est administré par voie
15 orale ou parentérale, et qui conserve ses propriétés pendant
longtemps.

On va maintenant décrire les effets pharmacologiques de composés types des dérivés d'amine de formule (I) et de leurs sels.

20 [I] Effet inhibitoire sur la sécrétion de l'acide gastrique
 i) Préparation à perfuser dans l'estomac d'un rat anesthésié [selon M.N. Ghosh et H.O. Schild: Brit. J. Pharmacol. 13, 54 (1958)].

On a anesthésié à l'uréthane des rats de race

25 Wistar (mâles, 200 à 250 g), que l'on avait maintenus à jeun
pendant 18 heures, puis on leur a fait subir une laparotomie,
après quoi on a incisé la région de l'estomac antérieur de
chaque rat. On a soigneusement lavé tout l'intérieur de
l'estomac avec une solution saline physiologique, et on a

30 suturé les bords coupés. On a inséré un tube de silicone dans
l'estomac sur une longueur de 5 mm environ depuis le côté du
duodénum, et on l'a fixé. On a ensuite perfusé à travers
l'estomac une solution saline physiologique ajustée à un
pH de 10 environ à l'aide d'une solution aqueuse de soude,

35 à un débit constant (1 ml/mn) au moyen d'une sonde orale, et
on a enregistré en permanence la variation du pH du perfusat
qui s'était écoulé par le tube de silicone. Au cours de la
perfusion, on a injecté en permanence de l'histamine



(30 μg/kg/mn), à titre d'agent servant à stimuler la sécrétion de l'acide gastrique, à travers la veine fémorale, à un débit de 0,3 ml/mn. On a administré chaque médicament par voie 5 intraveineuse lorsque la sécrétion d'acide est devenue presque constante (pH 3,3 ± 0,2), et l'administration a été faite cumulativement lorsque l'inhibition de la sécrétion d'acide a atteint, à chaque dose, un palier.

Le laps de temps écoulé à partir du moment où la sécrétion d'acide était presque complètement inhibée par l'administration cumulative du médicament et le pH du perfusat qui s'était écoulé par le tube devenait égal à celui précédant l'administration de l'histamine, jusqu'au moment auquel le pH devenait égal à 4, a été défini comme la durée de 15 l'action. Le nombre d'expériences était de trois pour chaque dose.

Les résultats sont donnés dans le Tableau 1 cidessous.



12 TABLEAU 1

5	N° du médi- cament	Dose d'inhibition complète (mg/kg)	Durée (mn)	N° du médi- cam.	Dose d'inhibition complète (mg/kg)	Durée (mn)
	1	0,30	>210	21	0,10	>240
	2	0,10	>160	22	0,04	136
10	3	0,10	155	23	0,15	242
	4	0,04	220	24	0,20	>240
	5	0,10	192	25	0,10	>240
	6	0,10	132	26	0,30	>240
	7	0,10	227	27	0,30	>210
15	8	0,30	200	28	0,10	205
	9	0,20	190	29	0,30	>177
	10	0,18	175	30	0,15	>240
	11	0,05	123	31	0,30	226
	12	0,15	>240	32	0,30	>220
20	13	0,10	>240	33	0,30	>240
	14	0,15	158			
	15	0,06	180			
	16	0,10	304			
	17	0,15	>280			
25	18	0,30	247	Cime		16
	19	0,10	164	dine		
	20	0,20	>210	Rani dine		92

30

Médicaments:

- 1. N-cyano-N'-{2-[(2-guanidino-4-thiazoly1)méthy1-thio]éthy1}-N"-(β -hydroxyphénéty1)guanidine.
- 2. N-{2[2-guanidino-4-thiazolyl)méthylthio]éthyl}-N'-
- 35 $(\beta-hydroxyphénéthyl)-2-nitro-1,1-éthènediamine.$
 - 3. $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]-$ éthyl $\}-N'-[2-hydroxy-2-(4-hydroxyphényl)éthyl]-2-nitro-1,1- éthènediamine.$



- 4. N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]-éthyl}-N'-[2-(2-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
- 5 5. N-[2-(4-chlorophényl)-2-hydroxyéthyl]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine.
- 6. N-{2-[[5-diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]-éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(2-thiényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthène-10 diamine.
 - 7. N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]-éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthyl-2-thiényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
- 8. N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]15 éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-pyridyl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
 - 9. N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthoxyphényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
- 20 10. N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(4-hydroxyphényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
 - 11. N-(β -hydroxyphénéthyl)-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.
- 25 12. N-[2-hydroxy-2-(4-hydroxyphényl)éthyl]-2-nitro-N'[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.
 - 13. N-[2-hydroxy-2-(3-hydroxyphényl)éthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.
 - 14. N-[2-hydroxy-2-(4-méthoxyphényl)éthyl]-2-nitro-N'-
- 30 [3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.
 - 15. N-[2-(4-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-N'[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.
 - 16. N-[2-(4-chlorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-N'[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.
- 35 17. N-[2-hydroxy-2-(3,4-méthylènedioxyphényl)éthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.
 - 18. N-[2-hydroxy-2-(3-méthyl-2-thiényl)éthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.



- 19. N-[2-hydroxy-2-(3-pyridyl)éthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.
- 20. N-[2-hydroxy-2-(4-nitrophényl)éthyl]-2-nitro-N'-[3-
- 5 (3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.
 - 21. N-(β -hydroxyphénéthyl)-N'-méthanesulfonyl-N"-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]guanidine.
- 22. N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]-éthyl}-N'-[S(+)-2-hydroxy-2-(4-hydroxyphényl)éthyl]-2-nitro-10 1,1-éthènediamine.
 - 23. N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]-éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthoxyphényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
 - 24. $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]-$
- 15 éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(4-méthylthiophényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
 - 25. N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]-éthyl}-N'-[2-(3,4-difluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
- 20 26. N-[2-hydroxy-2-(4-méthylthiophényl)éthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.
 - 27. N-[2-hydroxy-2-(3-trifluorométhylphényl)éthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.
- 25 28. N-[2-(3-chlorophényl)-2-hydroxyéthyl]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine.
 - 29. $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl\}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthylphényl)éthyl]-2-$
- 30 nitro-1,1-éthènediamine.
 - 30. N-[2-(3,4-difluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy) propyl]-1,1-éthènediamine.
 - 31. $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl\}-N'-[2-(3-éthylphényl)-2-hydroxyéthyl]-2-$
- 35 nitro-1,1-éthènediamine.
 - 32. N-[2-(3-bromophényl)-2-hydroxyéthyl]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine.



- 33. $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl\}-N'-[2-hydroxy-2-(3-trifluorométhylphényl)-éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.$
- 5 Cimétidine : 1-Cyano-2-méthyl-3-{2-(5-méthyl-4-imidazolyl)-méthylthio]éthyl}quanidine.

Ranitidine : $N-\{2-[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthyl-thio]éthyl\}-N'-méthyl-2-nitro-1,1-éthènediamine.$

- ii) Méthode de ligature du pylore
- [selon H. Shay et al: Gastroenterology, 5, 43 (1945)].

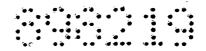
On a fait jeuner pendant 35 heures cinq à six rats de race Wistar (mâles, 190 à 230 g) par groupe, après quoi on a administré chaque médicament par la voie orale, et au bout de deux heures on a ligaturé le pylore de chaque rat sous

- 15 anesthésie à l'éther. On a ensuite suturé la paroi abdominale, et immédiatement après on a administré de l'histamine par la voie sous-cutanée, dans le dos, à une dose de 25 mg/kg. Au bout de trois heures, on a sacrifié chaque rat, après quoi on a ligaturé la partie cardiaque et on a prélevé l'estomac.
- 20 Après avoir injecté dans l'estomac 1 ml d'eau distillée, on a recueilli le suc gastrique par centrifugation et on a mesuré son volume. On a mesuré l'acidité du suc gastrique en titrant 1 ml du suc gastrique avec une solution aqueuse 0,1 N de soude, en prenant le pH de 7,0 comme point de virage. On a
- 25 administré une solution saline physiologique à un groupe témoin. On a déterminé le pourcentage d'inhibition de la sécrétion de l'acide gastrique à partir de l'équation suivante :

Pourcentage d'inhibition de la sécrétion 30 de l'acide gastrigue (%)

production d'acide chez production d'acide chez le le groupe témoin groupe traité par le médicament x 100 production d'acide chez le groupe témoin

35 Les résultats sont donnés dans le Tableau 2 ciaprès.



16 TABLEAU 2

	N° du médicament	Dose (mg/kg)	Pourcentage d'inhibition (%)
5	3	3	82**
	3	1	75*
	4	3	75**
10	5	3	80*
	6	10	93**
	0	3	67*
	7	3	88*
15	9	1	75*
	11	10	81**
	11	3	79**
	12	3	87**
20	13	1	51*
-	14	1	61*
	15	1	77*
	16	3	89*
25	17	3	70**
	18	3	87**
	29	1	56*
30	32	1,5	60*
50	33	1	55**
	34	3	71*
	35	1	47*
35	36	3	85*
	37	3	77*
			



17

TABLEAU 2 (suite)

5	38	1	41*
	39	3	90**
	40	10	85**
	40	3	75*
10	41	1	65*
	42	1	57*
	43	1	51*
	44	1	75*
15	5 45	1	65**
		90	97**
	Cimétidine	30	60*
20		10	39
		30	91**
	Ranitidine	10	56*
		3	17

25

Note: *: p < 0,05 **: p < 0,01

Médicaments :

- 30 34. N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-[2-(2,6-difluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
 - 35. $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl\}-N'-[2-(2,4-difluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-$
- 35 2-nitro-1,1-éthènediamine.
 - 36. N-[2-(2-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-N'[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.
 - 37. N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]-



- éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(4-méthoxyphényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
- 38. $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]-$
- 5 éthyl}-N'-[2-(4-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
 - 39. N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]-éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(2-méthylphényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
- 10 40. $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl\}-N'-(\beta-hydroxyphénéthyl)-2-nitro-1,1-éthènediamine.$
- 41. N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-[2-(4-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-215 nitro-1,1-éthènediamine.
 - 42. N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-[2-(4-éthylphényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
 - 43. N-[2-(3-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-N'-
- 20 [3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.
 - 44. N-[2-hydroxy-2-(2-méthylphényl)éthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.
 - 45. N-[2-(4-aminophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-N'[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine.
- 25 [II] Effet sur l'oreillette isolée de cochon d'Inde
 On a sacrifié par saignée des cochons d'Inde
 Hartley (mâles, 300 à 400 g), et immédiatement après on a
 isolé le coeur, et on a séparé l'oreillette droite dans une
 solution de Krebs-Henseleit, que l'on a utilisée comme
- 30 préparation. On a mis cette préparation en suspension (charge : 1 g) dans un tube de Magnus contenant une solution de Krebs-Henseleit (30°C) dans laquelle on avait fait barboter un mélange de gaz composé de 95 % d'oxygène et de 5 % de gaz carbonique, et on a enregistré isométriquement
- 35 son mouvement sur un polygraphe. On a placé la préparation dans un fluide formant bain, et après que le rythme cardiaque est devenu constant, on a administré 5 x 10⁻⁶ M d'histamine.

 Après que le rythme cardiaque est devenu constant, on a



administré chaque médicament cumulativement.

On a déterminé le pourcentage d'inhibition à partir de l'équation suivante :

5

Pourcentage d'inhibition (%) =
$$\frac{HR_{max} - HR_{x}}{HR_{max} - HR_{min}} \times 100$$

10 HR_{min} : rythme cardiaque avant l'administration de

l'histamine

 ${
m HR}_{
m max}$: rythme cardiaque après l'administration de

l'histamine

HR, : rythme cardiaque au moment de l'administration

de chaque médicament.

On a tracé les courbes des doses et des pourcentages d'inhibition sur un papier de probabilité logarithmique, et on a déterminé la dose correspondant à 50 % 20 d'inhibition (DI₅₀). Le nombre d'expériences était égal à cinq pour chaque dose.

Les résultats sont donnés dans le Tableau 3 cidessous.

TABLEAU 3

25

30

N° du médicament	DI ₅₀ (M)	Rapport d'activité
3	$2,28 \times 10^{-7}$	14,7
4	$2,25 \times 10^{-7}$	14,9
9	$2,45 \times 10^{-7}$	13,7
15	$2,18 \times 10^{-7}$	15,4
17	$2,18 \times 10^{-7}$	15,4
42	$2,37 \times 10^{-7}$	14,1
Cimétidine	$3,35 \times 10^{-6}$	1

35

[III] Action anti-ulcèreuse

(i) Ulcère à l'Indométhacine





On a fait jeuner pendant 24 heures six rats de race Wistar (mâles, de 200 à 250 g) par groupe, après quoi on a administré chaque médicament par la voie orale, et au 5 bout de 30 minutes on a injecté de l'Indométhacine par la voie sous-cutanée à une dose de 30 mg/kg. Au bout de cinq heures, on a sacrifié chaque rat, on a prélevé l'estomac et on l'a fixé avec de la formaline à 3 %, après quoi on a mesuré la longueur des ulcères formés dans l'estomac à l'aide d'un 10 microscope stéréoscopique binoculaire (10x), et on a pris la somme totale des longueurs comme indice d'ulcère. A un groupe témoin, on a administré une solution saline physiologique de "Tween 80" à 0,5 %. On a déterminé le pourcentage d'inhibition à partir de l'équation suivante :

15

Pourcentage d'inhibition (%)

Indice d'ulcère du _ Indice d'ulcère du groupe = groupe témoin _ traité par le médicament x 100 Indice d'ulcère du groupe témoin

20

Les résultats sont donnés dans le Tableau 4 cidessous.

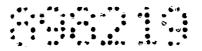
25



21 TABLEAU 4

	N° du médicament	Dose (mg/kg)	Pourcentage d'inhibition %	DI 1750 (mg/kg)	Rapport d'activité
5	3	10 3 1	71* 51* 20	3,40	8,1
10	9	10 · 3 · 1 · 0,3	97** 85** 70** 6	0,70	39,3
15	15	10 3 1 0,3	98** 92** 88** 37	0,40	68,8
20	29	1 0,3	57 * 8	0,88	31,3
32	32	3 1	72 * 24	1,81	15,2
25	40	3 1	82* 40	1,30	21,2
	Cimétidine	100 30 10	97** 50 18	27,5	1
30	Ranitidine	30 10	98** 18	15,5	1,8

Note: * p < 0,05 ** p < 0,01



(ii) Ulcère duodénal induit par le mépirizole

On a procédé à un essai selon la méthode de Okabe et al. [S. Okabe et al., Gastroenterology, 80, 1241 (1981)].

- On a fait jeuner pendant 24 heures six rats de race Wistar (mâles, 200 à 250 g) par groupe, après quoi on a administré chaque médicament par la voie orale, et après 30 minutes on a injecté du mépirizole par la voie sous-cutanée à une dose de 200 mg/kg. Au bout de 18 heures, on a prélevé
- 10 l'estomac et le duodénum et on les a fixés avec de la formaline à 3 %, après quoi on a mesuré au microscope stéréoscopique binoculaire (10x) la surface et la profondeur des ulcères formés dans le duodénum. On a donné des notations suivant 7 niveaux dépendant de la surface et de la profondeur des
- 15 ulcères, et on a pris la somme totale de ces notations comme indice d'ulcère. Les notations étaient les suivantes :

La notation 0 correspond à une surface d'ulcère de 0 à 0,2 mm², la notation 1 à une surface d'ulcère de 0,2 à 1,0 mm², la notation 2 à une surface de 1 à 3 mm², la notation 20 3 à une surface de 3 à 6 mm², la notation 4 à une surface de 6 à 10 mm², et la notation 5 à une surface de 10 mm² ou plus, un ulcère dans un état précédant immédiatement la perforation est noté 6, et un ulcère qui a provoqué la perforation est noté 7.

A un groupe témoin on a administré une solution saline physiologique de "Tween 80" à 0,5 %. On a déterminé le pourcentage d'inhibition à partir de l'équation suivante :

Pourcentage d'inhibition (%)

Indice d'ulcère du Indice d'ulcère du groupe

groupe témoin traité par le médicament x 100

Indice d'ulcère du groupe témoin

Les résultats sont donnés dans le Tableau 5 ci-35 dessous.



23 TABLEAU 5

5	N° du médicament	Dose (mg/kg)	Pourcentage d'inhibition (%)	DI ₅₀ (mg/kg)	Rapport d'activité
		10	97**		
	3	3	49**	2,9	55,9
		1	12		
4.0		10	93**		;
10	9	3	33*	4,3	37,7
		1	-8		
		10	93**		
	15	3	29*	4,5	36,0
15		1	2		
		300 ^{a)}	59*		
	Cimétidine	100b)	43*	162	1
		100	78**		
20	Ranitidine	30	49*	32	5,1

Note: a) Quatre des six rats sont morts

b) Deux des six rats sont morts

*: p < 0,05

**: p < 0,01

25

30

(iii) Ulcère de stress induit par une immersion dans l'eau

On a procédé à une expérience selon la méthode de Takagi et al. [K. Takagi et al., Jap. J. Pharmacol., <u>18</u>, 9 (1968)].

On a fait jeuner pendant 24 heures six rats de 35 race Wistar (mâles, 230 à 280 g) par groupe, après quoi on a administré chaque médicament par la voie orale. Au bout de 30 minutes, on a placé les rats dans une cage de "stress", on les a plongés dans l'eau à 23°C jusqu'à la hauteur du





xiphoïde, et on les a laissés dans cet état pendant 15 heures. On a ensuite prélevé l'estomac de chaque rat puis on l'a fixé avec de la formaline à 3 %, après quoi on a mesuré la 5 surface des ulcères formés au microscope stéréoscopique binoculaire (10x), et on a pris la somme totale des surfaces comme indice d'ulcère. A un groupe témoin, on a administré une solution saline physiologique de "Tween 80" à 0,5 %.

On a déterminé le pourcentage d'inhibition à 10 partir de l'équation suivante :

Pourcentage d'inhibition (%)

Indice d'ulcère du Indice d'ulcère du groupe

groupe témoin traité par le médicament x 100

Indice d'ulcère du groupe témoin

Les résultats sont indiqués dans le Tableau 6 ci-dessous.

20

25

30



25 TABLEAU 6

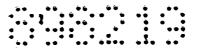
5	N° du médicament	Dose (mg/kg)	Pourcentage d'inhibition (%)	DI ₅₀ (mg/kg)	Rapport d'activité
		10	83**		
	3	3	73*	1,72	9,0
		1	12		
		10	86**		
10	9	3	66*	1,70	9,1
		1	33		
		10	83**		
	15	. 3	69*	1,35	11,5
15		1	42		
		3	78*		
	29	1	37	1,40	11,1
		3	75*		
20	33	1	32	1,58	9,8
20		30	94**		
Cimétic	Cimétidine	10	22	15,5	1
		10	80**		
0.5	Ranitidine	3	7	6,4	2,4
25					

Note: *: p < 0,05 **: p < 0,01

30 (iv) Ulcère à la réserpine

On a procédé à une expérience selon la méthode de Adami et al. [E. Adami et al., Arch. int. Pharmacodyn., 147, 113 (1964)].

On a fait jeuner pendant 30 heures dix rats de race Wistar (mâles, 180 à 200 g) par groupe, après quoi on a administré chaque médicament par la voie orale, et au bout d'une heure on a injecté de la réserpine par la voie sous-



cutanée à une dose de 10 mg/kg. Au bout de 18 heures, on a prélevé l'estomac et on l'a fixé avec de la formaline à 3 %, et on a ensuite mesuré avec un palmer la longueur des ulcères formés 5 dans l'estomac. On a transformé les valeurs ainsi mesurées en notations comme décrit ci-dessous, et on a pris la somme totale des notations comme indice d'ulcère.

De 1 à 5 ulcères de la taille d'une tête d'épingle sont notés 1, 6 ulcères ou plus de la taille d'une 10 tête d'épingle sont notés 2, des ulcères de 1 mm de long ou moins sont notés 1, des ulcères de 1 à 2 mm de long sont notés 2, des ulcères de 2 à 4 mm de long sont notés 4, et des ulcères de 4 mm de long ou plus sont notés 8.

A un groupe témoin, on a administré une solution 15 saline physiologique de "Tween 80" à 0,5 %. On a déterminé le pourcentage d'inhibition à partir de l'équation suivante :

Pourcentage d'inhibition (%)

Les résultats sont donnés dans le Tableau 7 cidessous.

25



27
TABLEAU 7

5	N° du médicament	Dose ' (mg/kg)	Pourcentage d'inhibition (%)	DI 50 (mg/kg)
	9	3 1	69** 29	1,8
10	29	3 1	41** 21	4,7
10	32	3 1	55** 38	2,15
	33	3 1	68 * 42	1,4
15	40	3 1	50** 36*	3,0
	Cimétidine	100	9,7	
20 .	Ranitidine	100 30	40 33	

Note: *: p < 0,05 **: p < 0,01

[IV] Toxicité aiguë

25

30

On a administré par la voie orale 45 médicaments différents à des souris de race ICR (mâles, 20 à 25 g), et on a observé les souris pendant une semaine.

Les résultats sont donnés dans le Tableau 8 cidessous.

TABLEAU 8

35	N° du médicam.	Dose (mg/kg)	Nombre d'animaux Nombre d'animaux morts utilisés
	1-45	1000	0/5



Il est évident d'après les Tableaux 1 à 8 que les dérivés d'amine de formule générale (I) et leurs sels possèdent une puissante action d'inhibition de la sécrétion de l'acide gastrique et une longue durée de cette action, une puissante action anti-ulcéreuse, et une faible toxicité, et qu'ils permettent donc de disposer d'une large marge de sécurité.

Le procédé de production d'un dérivé d'amine de 10 formule générale (I) ou d'un sel de celui-ci va être décrit ci-après.

On produit les dérivés d'amine de formule générale (I) ou leurs sels par les procédés décrits ci-après, par des procédés bien connus en soi et procédés basés sur ces derniers.



[Id] ou un sel de celui-ci



5

10

15

20

25

30

35

 $R^{1} - (CH_{2})_{p} - X - (CH_{2})_{q} - NH - C - NH - Y - CH - R^{2}$ $Q^3 - (CH_2)_q - NH - C - NH - Y - CH - R^2$ [IX] D. $R^{1} - (CH_{2})_{p} - Q^{2}$ [VIII]

[I] ou un sel de celui-ci

 R^{1a} -(CH₂) $\overline{p_1}$ SH [x]

ы .

[XI]

 R^{1a} - (CH₂) p_1 S (CH₂) $_2$ -NH-C-NH-Y-CH- R^2

R^{1b}-CH₂-x-(CH₂) -NH-C-NH-Y-CH-R² ou un sel de celui-ci F. $Q^4 - CH_2 - X - (CH_2) q^{-NH} - C - NH - Y - CH - R^2$ or3

[XII]

[Ie] ou un sel de celui-ci



5

10

15

20

25

30

35

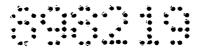
i)
$$O \nearrow NH$$
 [VII] $\nearrow NH$ Z [XVI] ou un sel de celui-ci

ii)

. G

Le cas échéant on introduit un groupement protecteur de l'hydroxyle

R^{1a}-(CH₂) -S-(CH₂)₂-NH-C-NH-Y-CH-R² ou un sel de celui-ci [Iq]



Dans les formules précédentes, Q^1 et Q^5 , qui peuvent être identiques ou différents, sont des groupements pouvant être éliminés; Q^2 est un groupement qui forme une liaison

- oxy ou thio ou un groupement qui peut être éliminé; et dans le cas où p est égal à 0, Q^2 est un groupement qui forme une liaison oxy ou thio; Q^3 est un groupement pouvant être éliminé dans le cas où Q^2 est un groupement qui forme une liaison oxy ou thio, et est un groupement qui forme une
- liaison oxy ou thio dans le cas où Q² est un groupement pouvant être éliminé; R^{1a} est un radical hétérocyclique éventuellement substitué; p¹ est égal à 1, 2 ou 3; R^{1b} est un radical hétérocyclique éventuellement substitué; Q⁴ est un groupement pouvant être éliminé; et R¹, R², R³, p, q, X,
- 15 Y et Z ont les mêmes significations que ci-dessus. Comme radicaux hétérocycliques désignés par R^{1a} et R^{1b}, on peut utiliser les mêmes radicaux hétérocycliques que ceux qui ont été décrits ci-dessus pour R¹, et leurs substituants sont les mêmes que ceux qui ont été décrits pour R¹.
- 20 Chacun des procédés de production va être décrit en détail ci-après.
 - I) Procédés de production A et B

Les procédés de production A et B peuvent être réalisés sensiblement de la même manière.

- 25 a) On peut réaliser ces procédés de production en faisant réagir un composé représenté par la formule (IV) avec un composé représenté par la formule (V) ou avec un sel de celui-ci, ou bien en faisant réagir un composé représenté par la formule (VI) avec un composé représenté par
- 30 la formule (II) ou par un sel de celui-ci, en présence ou en l'absence d'un solvant.

Les groupements pouvant être éliminés qui sont désignés par Q¹ dans les formules (IV) et (VI) comprennent des groupements éliminables classiques, par exemple les atomes d'halogène; les radicaux alkylthio; les radicaux alkylsulfinyle; les radicaux aralkylthio tels que le radical benzylthio et les radicaux similaires; les radicaux alcoxy; le radical 1-imidazolyle; le radical 3,5-diméthyl-



pyrazolyle; etc.

Les sels des composés de formules (II) et (V)
comprennent les sels qui ont été cités à titre d'exemple

5 dans le cas des sels des dérivés d'amine de formule
générale (I). Cependant, dans le cas des sels formés avec
un acide, il est préférable de traiter les sels par une base
appropriée, par exemple un alcoolate de métal alcalin tel
que le méthylate de sodium ou un alcoolate similaire, un

10 hydroxyde de métal alcalin tel que la potasse, la soude
ou un hydroxyde similaire, ou bien un carbonate de métal
alcalin tel que le carbonate de potassium, le carbonate de
sodium ou un carbonate similaire, et de les utiliser à
l'état libre.

15 Comme solvant, on peut utiliser n'importe quel solvant sans aucune restriction particulière dans la mesure où le solvant n'a pas d'effet contraire sur la réaction, et on peut utiliser des alcools tels que le méthanol, l'éthanol, l'isopropanol, l'éthylène glycol et les alcools 20 similaires ; des nitriles tels que l'acétonitrile, le propionitrile et les nitriles similaires ; des éthers tels que l'éther diéthylique, l'éther diisopropylique, le 1,2diméthoxyéthane, le tétrahydrofuranne, le dioxane et les éthers similaires ; des hydrocarbures halogénés tels que le 25 chlorure de méthylène, le chloroforme, le 1,2-dichloréthane et les hydrocarbures halogénés similaires ; des hydrocarbures aromatiques tels que le benzène, le toluène, le xylène et les hydrocarbures aromatiques similaires ; des amides tels que le N,N-diméthylformamide, le N,N-30 diméthylacétamide et les amides similaires ; le diméthylsulfoxyde ; la pyridine ; l'eau ; etc., tous ces solvants pouvant être utilisés isolément ou en mélange de deux ou plusieurs.

En outre, pour effectuer la réaction, il est 35 préférable dans certains cas d'utiliser une base ou un sel de métal lourd. La base peut être une base minérale, par exemple un hydroxyde de métal alcalin tel que la potasse, la soude, etc.; un carbonate de métal alcalin tel que le



carbonate de potassium, le carbonate de sodium, etc.; ou un bicarbonate de métal alcalin tel que le bicarbonate de potassium, le bicarbonate de sodium, etc.; ou une base organique, par exemple une amine tertiaire telle que la triéthylamine, la N-méthylmorpholine, la N-méthylpipéridine, la pyridine, etc. Il est également possible d'utiliser un excès du composé de formule (II) ou (V) pour qu'il serve de base. Le sel de métal lourd peut être le nitrate d'argent, le tétraacétate de plomb, l'acétate mercurique, ou un sel similaire.

Ces composés de départ ont des isomères géométriques, des tautomères, des isomères optiques et des isomères racémiques, et tous

peuvent être utilisés dans les procédés précités. En particulier, étant donné que les composés de formules (V) et (VI) ont un atome de carbone asymétrique dans leur molécule, il est préférable d'utiliser des formes optiquement actives des composés de formules (V) et (VI) pour produire une forme optiquement active d'un dérivé d'amine de formule (I) ou d'un sel de celui-ci.

Les quantités des composés de formules (II) et (V) ou de leurs sels qui sont utilisées sont de préférence au moins équimolaires à celles des composés de formules (VI) et (IV).

25

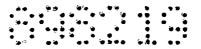
30

35

Bien que la température et la durée de la réaction ne soient pas cruciales et que l'on puisse les faire varier de manière appropriée en fonction des produits réagissants par exemple, il est préférable de mener la réaction à une température de - 5°C à 200°C, ou mieux de 5°C à 120°C, pendant dix minutes à 48 heures.

(b) On peut obtenir le composé de formule (IV) ou (VI) en faisant réagir un composé de formule (II) ou (V) ou un sel de celui-ci avec un composé de formule (III) en présence ou en l'absence d'un solvant.

Dans la formule (III), Q^1 et Q^5 , qui peuvent être identiques ou différents, sont des groupements pouvant être éliminés, et le groupement éliminable désigné par Q^5 comprend



les mêmes groupements que ceux qui ont été décrits pour Q¹ dans les formules (IV) et (VI) susmentionnées.

La réaction peut être effectuée sensiblement dans

les mêmes conditions que dans le paragraphe a) ci-dessus.

Cependant, lorsque R³ est un atome d'hydrogène, dans la

réaction d'un composé de formule (V) ou d'un sel de celui-ci

avec un composé de formule (III), il est préférable

d'effectuer la réaction à une température de - 30°C à 40°C,

encore que l'on puisse faire varier la température de

réaction en fonction des produits réagissants.

La quantité du composé de formule (III) que l'on utilise est de préférence au moins équimolaire à la quantité du composé de formule (II) ou (V) ou d'un sel de celui-ci.

D'autre part, il est possible d'utiliser le composé obtenu de formule (IV) ou (VI) comme composé de départ pour la réaction ultérieure, sans isoler celui-ci.

II) Procédé de production C

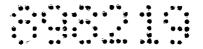
30

On réalise ce procédé de production en faisant
réagir un composé représenté par la formule (II) ou un sel
de celui-ci avec un composé représenté par la formule (VII)
ou un sel de celui-ci, en présence ou en l'absence d'un
solvant, puis, le cas échéant, en introduisant un
groupement protecteur de l'hydroxyle, par un procédé
classique.

Le sel du composé de formule (VII) peut être un sel formé avec un métal alcalin tel que le potassium, le sodium, etc.; un sel formé avec un métal alcalino-terreux tel que le calcium, le magnésium, etc.; ou un sel formé avec une amine tertiaire telle que la triéthylamine ou une amine tertiaire similaire.

Comme solvant utilisé dans la réaction, on peut utiliser n'importe quel solvant sans aucune restriction particulière dans la mesure où le solvant n'a pas d'effet contraire sur la réaction. Plus précisément, on peut citer à titre d'exemple les mêmes solvants que ceux qui ont été mentionnés dans les procédés de production A et B.

La quantité du composé de formule (VII) ou de son



sel qui est utilisée est de préférence au moins équimolaire à celle du composé de formule (II) ou de son sel.

Bien que la température et la durée de la réaction ne soient pas cruciales et que l'on puisse les faire varier de manière appropriée en fonction des produits réagissants par exemple, la réaction s'effectue de préférence à une température de - 5°C à 200°C, ou mieux de 20°C à 120°C, pendant 10 minutes à 48 heures.

10 Le composé ainsi obtenu est le composé de formule

(I) dans laquelle R³ est un atome d'hydrogène, et par

conséquent on peut, le cas échéant, introduire, par un

procédé classique, l'un quelconque des groupements

protecteurs de l'hydroxyle qui ont été décrits ci-dessus,

15 pour obtenir un composé de formule générale (I) ou un sel de

celui-ci dans la formule duquel R³ est un groupement

protecteur de l'hydroxyle.

III) Procédé de production D

On réalise ce procédé de production en faisant 20 réagir un composé représenté par la formule (VIII) avec un composé représenté par la formule (IX) en présence ou en l'absence d'un solvant.

Comme groupements désignés par 0² et 0³ dans les formules (VIII) et (IX) qui peuvent former une liaison oxy, on peut utiliser, à titre d'exemple, le groupement 25 hydroxyle et des groupements similaires, et comme groupements qui peuvent former une liaison thio, on peut utiliser, à titre d'exemple, le groupement mercapto, le groupement amidinothio et les groupements similaires. Comme groupements éliminables représentés par Q² et Q³, on peut 30 utiliser, à titre d'exemple, les atomes d'halogène; les radicaux acyloxy tels que le radical acétoxy et les radicaux similaires; les radicaux arylsulfonyloxy éventuellement substitués, tels que le radical benzènesulfonyloxy, 4-35 méthylbenzènesulfonyloxy, etc.

Comme solvant utilisé dans la réaction, on peut utiliser n'importe quel solvant sans aucune restriction particulière dans la mesure où le solvant n'a pas d'effet



contraire sur la réaction. Les solvants peuvent être utilisés isolément ou en mélange de deux ou plusieurs, et comprennent, par exemple, les alcools tels que le méthanol, l'éthanol, l'isopropanol, l'éthylène glycol et les alcools similaires; des éthers tels que le tétrahydrofuranne, le dioxane et les éthers similaires; des cétones telles que l'acétone et les cétones similaires; des amides tels que le N,N-diméthylformamide, le N,N-diméthylacétamide et les amides similaires; l'eau; etc.

On mène de préférence la réaction dans des conditions basiques, et les bases qui peuvent être utilisées à cet effet comprennent les bases minérales, par exemple des alcoolates de métaux alcalins tels que le méthylate de 15 potassium, le méthylate de sodium, etc.; des hydroxydes de métaux alcalins tels que la potasse, la soude, etc.; des carbonates de métaux alcalins tels que le carbonate de potassium, le carbonate de sodium, etc.; des hydroxydes de métaux alcalino-terreux tels que l'hydroxyde de calcium, etc., ou des bases organiques, par exemple des amines tertiaires telles que la triéthylamine, etc.

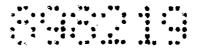
Par ailleurs, on effectue de préférence cette réaction dans une atmosphère de gaz inerte, par exemple dans une atmosphère d'azote.

Bien que la température et la durée de la réaction ne soient pas cruciales et que l'on puisse les faire varier de manière appropriée en fonction des produits réagissants par exemple, il est préférable de mener la réaction à une température de - 20°C à 120°C pendant 10 minutes à 48 heures.

30

De plus, on peut également effectuer la réaction dans un système à deux phases composé d'eau et d'un solvant qui n'est pas miscible à l'eau, par exemple le chloroforme ou un solvant similaire, en la présence d'un catalyseur de transfert de phase, par exemple un sel d'ammonium quaternaire tel que le chlorure de benzyltriéthylammonium, et l'une quelconque des bases susmentionnées.

Procédé de production E



On réalise ce procédé de production en faisant réagir un composé de formule (X) avec un composé de formule (XI) en la présence ou en l'absence d'un solvant.

Comme solvant utilisé dans cette réaction, on peut utiliser n'importe quel solvant sans aucune restriction particulière dans la mesure où le solvant n'a pas d'effet contraire sur la réaction, et le solvant peut être un éther tel que le tétrahydrofuranne, le dioxane, etc.; un nitrile tel que l'acétonitrile, le propionitrile, etc.; un hydrocarbure aromatique tel que le benzène, le toluène, etc.; un amide tel que le N,N-diméthylformamide, le N,N-diméthyl-acétamide, etc., l'eau; un alcool tel que le méthanol, l'éthanol, etc.; et tous ces solvants peuvent être utilisés isolément ou en mélange de deux ou plusieurs.

Pour effectuer la réaction, il est préférable dans certains cas d'utiliser une base, qui peut être par exemple l'une des bases citées à titre d'exemple dans le procédé de production F.

On effectue de préférence cette réaction dans une atmosphère de gaz inerte, par exemple dans une atmosphère d'azote.

Bien que la température et la durée de la réaction ne soient pas cruciales et qu'on puisse les faire varier de manière appropriée en fonction des produits réagissants par exemple, on effectue de préférence la réaction à une température de - 10°C à 150°C, ou mieux à une température comprise entre la température ambiante et 100°C, pendant 10 minutes à 24 heures.

D'autre part, on effectue de préférence la réaction, pour un composé (XI) dans la formule duquel R³ est un groupement protecteur de l'hydroxyle. Il est possible d'éliminer d'une manière classique le groupement protecteur de l'hydroxyle du composé ainsi obtenu, de façon à obtenir un composé dans la formule duquel R³ est un atome d'hydrogène.

V) Procédé de production F

On réalise ce procédé de production en faisant réagir un composé représenté par la formule (XII) avec un



composé représenté par la formule (XIII) en présence d'un catalyseur et en présence ou en l'absence d'un solvant.

Le groupement éliminable désigné par Q⁴ dans la formule (XII) peut être, par exemple, un radical alcoxy, un radical aryloxy, un radical acyloxy, ou un radical similaire.

Comme solvant utilisé dans la réaction, on peut utiliser n'importe quel solvant sans aucune restriction particulière dans la mesure où il n'a pas d'effet contraire sur la réaction, et ce solvant peut être, par exemple, un acide carboxylique tel que l'acide acétique, l'acide butyrique ou un acide similaire; un hydrocarbure halogéné tel que le chlorure de méthylène, le chloroforme, le 1,2-dichloréthane ou un hydrocarbure similaire; un ester tel que l'acétate d'éthyle, l'acétate de butyle ou un ester similaire; un éther tel que le tétrahydrofuranne, le dioxane, ou un éther similaire; etc.

Le catalyseur comprend les acides de Lewis tels que le trifluorure de bore et similaires, des composés complexes d'acides de Lewis, tels que le complexe trifluorure de boreacide acétique, et des acides protoniques tels que l'acide chlorhydrique, l'acide sulfurique, l'acide para-toluènesulfonique, l'acide trifluoracétique, etc. Dans la présente réaction, ces composés peuvent également être utilisés à titre de solvants.

Bien que la température et la durée de la réaction ne soient pas cruciales et que l'on puisse les faire varier de manière appropriée en fonction des produits réagissants par exemple, on effectue de préférence la réaction à une température de 0°C à 50°C, pendant 30 minutes à 5 heures.

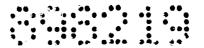
On va maintenant décrire ci-après des procédés de production des composés de départ utilisés dans chacun des procédés de production susmentionnés.

Procédé de production G

15

30

On réalise ce procédé de production en faisant réagir un composé représenté par la formule (X) avec un composé représenté par la formule (VII) ou avec un sel de celui-ci et de l'éthylène imine en la présence ou en



l'absence d'un solvant, puis, le cas échéant, en protégeant le groupement hydroxyle.

On peut utiliser comme solvant n'importe quel 5 solvant sans aucune restriction particulière dans la mesure où il n'a pas d'effet contraire sur la réaction, et on peut utiliser des alcools tels que le méthanol, l'éthanol, l'isopropanol, l'éthylène glycol, etc. ; un nitrile tel que l'acétonitrile, le propionitrile, etc. ; un éther tel que le tétrahydrofuranne, le dioxane, etc.; un hydrocarbure 10 halogéné tel que le chlorure de méthylène, le chloroforme, le 1,2-dichloréthane, etc. ; un hydrocarbure aromatique tel que le benzène, le toluène, le xylène, etc. ; un amide tel que le N, N-diméthylformamide, le N, N-diméthylacétamide, 15 etc.; le diméthylsulfoxyde; l'eau; etc.; tous ces solvants pouvant être utilisés isolément ou en mélange de deux ou plusieurs.

D'autre part, pour effectuer la réaction, il est préférable dans certains cas d'utiliser une base. Cette base peut être l'une de celles qui ont été décrites dans le procédé de production D.

20

Par ailleurs, on effectue de préférence cette réaction dans une atmosphère de gaz inerte, par exemple dans une atmosphère d'azote gazeux.

L'ordre d'addition du composé représenté par la formule (X), du composé représenté par la formule (VII) ou d'un sel de celui-ci, et de l'éthylèneimine n'est pas crucial et peut être déterminé de manière appropriée.

Bien que la température et la durée de la réaction 30 ne soient pas cruciales et que l'on puisse les faire varier de manière appropriée en fonction des produits réagissants par exemple, on effectue de préférence la réaction à une température de - 10°C à 200°C pendant 10 minutes à 48 heures.

Le composé ainsi obtenu est le composé de formule 35 (Id) dans laquelle R³ est un atome d'hydrogène, et par conséquent, on peut, le cas échéant, introduire, par un procédé classique, le groupement protecteur de l'hydroxyle qui a été décrit ci-dessus, pour obtenir un composé de



formule (Id) ou un sel de celui-ci dans lequel R³ est un groupement protecteur de l'hydroxyle.

- Les composés de départ représentés par les formules

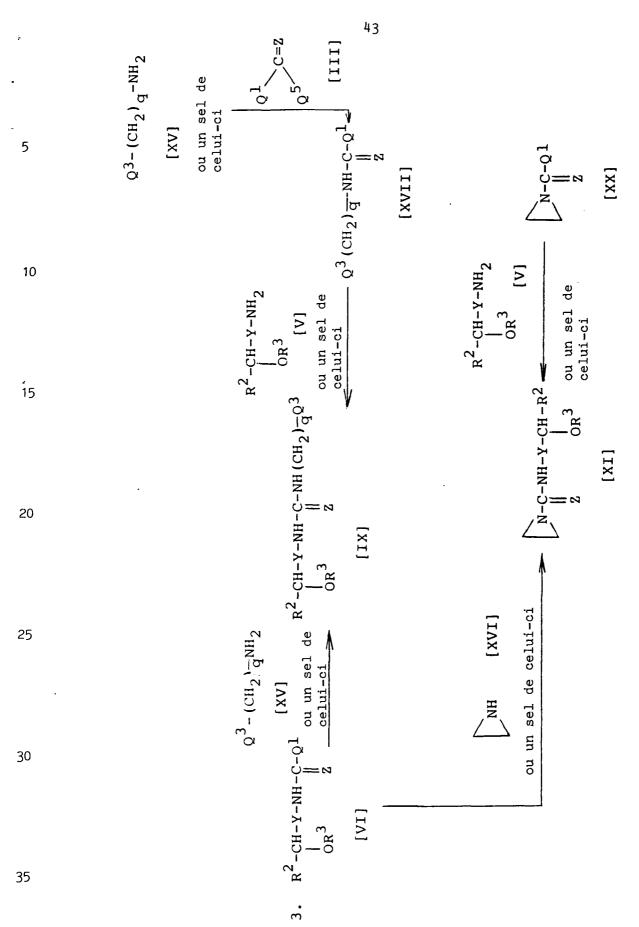
 (II), (III), (V), (X) et (XIII), bien qu'ils comprennent
 également des composés nouveaux, sont facilement obtenus d'une
 manière connue en soi, par les procédés décrits dans les
 exemples qui vont suivre, et par des procédés conformes à
 ces derniers.
- Les composés de départ qui sont représentés par les formules (VII), (VIII), (IX), (XI) et (XII) sont obtenus de la manière suivante :
 - Procédé de production du composé de formule (VII) (voie N° 1).
- On réalise ce procédé en faisant réagir un composé représenté par la formule (Va) ou un sel de celui-ci avec un composé représenté par la formule (III), en présence ou en l'absence d'un solvant.



 $\begin{array}{c} X \\ Y \\ O \\ X \\ Z \\ VIIJ \\ \text{ou un sel de celui-ci} \end{array}$

$$R^{1} - (CH_2)_{p} - OH$$
[XIV]





[XII]

5

10

15

20

25

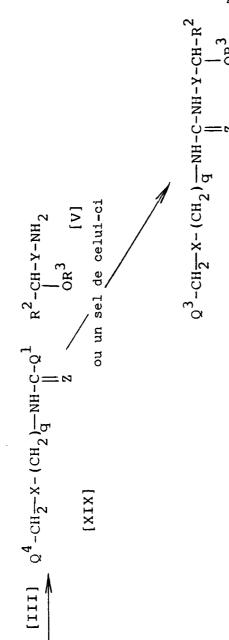
30

4. $Q^4 - CH_2 - X - (CH_2)_{q} - NH_2 Q^5$

ou un sel de celui-ci

[XVIII]

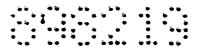
35



 $Q^4 - CH_2 - X - (CH_2) - MH_2$ ou un sel de celui-ci [XVIII]

$$R^{2}_{-CH-Y-NH-C-Q^{1}}$$

[VI]



Le solvant peut être n'importe quel solvant dans la mesure où il n'a pas d'effet contraire sur la réaction, et il n'y a pas de restriction particulière à cet égard. Plus précisément, le solvant peut être l'un de ceux qui ont été cités ci-dessus dans les procédés de production A et B.

La quantité du composé de formule (III) qui est utilisée est de préférence au moins équimolaire à celle du composé de formule (Va) ou d'un sel de celui-ci.

Bien que la température et la durée de la réaction ne soient pas cruciales et que l'on puisse les faire varier de manière appropriée en fonction des produits réagissants par exemple, on effectue de préférence la réaction à une température de 10°C à 200°C pendant 10 minutes à 24 heures.

15 2) Procédé de production du composé de formule (VIII) (voie N° 2)

On réalise ce procédé par une méthode classique, et on peut facilement obtenir un composé de formule (VIII) dans laquelle Q² est un atome d'halogène ou un radical acyloxy, respectivement, par halogénation ou acylation d'un composé de formule (XIV), par exemple à l'aide de chlorure de thionyle ou d'anhydride acétique. Par ailleurs, on peut facilement obtenir un composé de formule (VIII) dans laquelle Q² est un groupement amidinothio, par exemple, en faisant réagir un composé de formule (XIV) avec de la thiourée dans des conditions acides. Et on hydrolyse le composé de formule (VIII) ainsi obtenu, dans laquelle Q² est un groupement amidinothio, pour obtenir un composé de formule (VII) dans laquelle Q² est un groupement mercapto.

30 3) Procédé de production du composé de formule (IX) (voie N° 3)

On réalise ce procédé en faisant réagir un composé représenté par la formule (VI) avec un composé représenté par la formule (XV) ou un sel de celui-ci, ou bien en faisant réagir un composé représenté par la formule (V) ou un sel de celui-ci avec un composé représenté par la formule (XVII), obtenu en faisant réagir un composé représenté par la formule (XV) ou un sel de celui-ci avec un composé représenté par la



formule (III).

20

On peut effectuer la réaction sensiblement de la même manière que dans les procédés de production A et B.

5 Bien que la température et la durée de la réaction ne soient pas cruciales et qu'on puisse les faire varier de manière appropriée en fonction des produits réagissants par exemple, on effectue de préférence la réaction à une température de - 30°C à 200°C, ou mieux de - 20°C à 120°C, pendant 10 minutes à 48 heures.

Dans certains cas, on effectue de préférence la réaction dans un atmosphère de gaz inerte, par exemple dans une atmosphère d'azote.

4) Procédé de production du composé de formule (XI) (voie 15 N° 3)

On réalise ce procédé en faisant réagir un composé représenté par la formule (VI) avec l'éthylèneimine représentée par la formule (XVI) ou avec un sel de celle-ci, ou bien en faisant réagir un composé représenté par la formule (XX) avec un composé représenté par la formule (V) ou un sel de celui-ci.

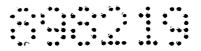
On peut effectuer la réaction sensiblement de la même manière que dans les procédés de production A et B.

Par ailleurs, dans cette réaction, R³ est de

5 préférence un groupement protecteur de l'hydroxyle, et dans
ce cas le composé obtenu peut être utilisé tel quel comme
produit de départ dans le procédé de production E.

- 5) Procédé de production du composé de formule (XII) (voie N° 4).
- On réalise ce procédé en faisant réagir un composé représenté par la formule (V) ou un sel de celui-ci avec un composé de formule (XIX) qui a été obtenu par réaction d'un composé représenté par la formule (XVIII) ou d'un sel de celui-ci avec un composé représenté par la formule (III), ou bien en faisant réagir un composé représenté par la formule (VI) avec un composé représenté par la formule (XVIII) ou un sel de celui-ci.

On peut effectuer cette réaction sensiblement de la



même manière que dans les procédés de production A et B.

Certains de ces intermédiaires sont des composés nouveaux qui sont inclus dans la portée de la 5 présente invention.

Ces composés nouveaux sont, par exemple, ceux qui sont représentés par les formules suivantes :

dans laquelle U est l'un quelconque des groupements éliminables qui ont été décrits pour Q, ou bien un groupement éthylèneimine; et R², R³, Y et Z ont les mêmes 15 significations que ci-dessus, et

20

30

dans laquelle Z¹ est un groupement nitrométhylène, un groupement alkylsulfonylimino, un groupement arylsulfonylimino éventuellement substitué, un groupement cyano-imino, ou un groupement sulfonoylimino, ainsi que les sels de ces composés.

Dans les procédés de production susmentionnés et dans les procédés de production des composés de départ, les groupements actifs tels que le groupement hydroxyle, le groupement amino, le groupement carboxyle, etc., peuvent être protégés de manière appropriée par un groupement 35 protecteur correspondant, qu'on peut ensuite éliminer d'une manière classique.

Les groupements protecteurs du groupement hydroxyle comprennent ceux qui sont ordinairement connus comme groupements protecteurs du groupement hydroxyle, par



exemple ceux qui ont été cités ci-dessus à titre d'exemple comme groupement protecteur de l'hydroxyle pour R³. Les groupements protecteurs du groupement amino comprennent ceux qui sont ordinairement connus comme groupements protecteurs du groupement amino, par exemple le groupement formyle ; les radicaux alcanoyle en C₂-C₅ tels que le radical acétyle, propionyle, isovaléryle, pivaloyle, etc.; les radicaux aroyle tels que le radical benzoyle, toluoyle, 2-naphtoyle, 10 etc.; les radicaux alcoxycarbonyle tels que le radical éthoxycarbonyle, isopropoxycarbonyle, tert-butoxycarbonyle, etc. ; les radicaux halogéno-alcanoyle en C2-C5 tels que le radical monochloracétyle, dichloracétyle, etc.; le radical furoyle ; le radical trityle ; le radical 2-nitrophényl-15 thio; le radical 2,4-dinitrophénylthio; les radicaux organo-silylés tels que le radical triméthylsilyle, tertbutyldiméthylsilyle, etc. Les groupements protecteurs du groupement carboxyle comprennent ceux qui sont ordinairement connus comme groupements protecteurs du groupement carboxyle, 20 par exemple les radicaux alkyle; le radical benzyle; le radical para-nitrobenzyle ; le radical para-méthoxybenzyle ; le radical diphénylméthyle ; le radical trityle ; les radicaux organo-silylés tels que le radical triméthylsilyle, tert-butyldiméthylsilyle et analogues ; etc...

25 Le dérivé d'amine ainsi obtenu de formule (I), ou un sel de celui-ci, peut facilement être isolé et recueilli par un mode opératoire classique, par exemple par recristallisation, concentration, extraction, résolution optique, chromatographie sur colonne, etc. Un composé représenté par la formule (I) dans laquelle R³ est un atome 30 d'hydrogène peut en outre être transformé en un composé représenté par la formule (I) dans laquelle R³ est un groupement protecteur de l'hydroxyle, par un procédé classique, et le composé dans lequel R³ est un groupement protecteur de l'hydroxyle peut être transformé, par un 35 procédé classique, en un composé dans lequel R³ est un atome d'hydrogène, par élimination du groupement protecteur de l'hydroxyle. Par exemple, un composé représenté par la



formule (I) dans laquelle R³ est un atome d'hydrogène peut être transformé en un composé représenté par la formule (I) dans laquelle R³ est un radical acyle, par exemple un radical acétyle, en soumettant le premier à une acylation. Lorsque R³ est un groupement protecteur de l'hydroxyle, par exemple un radical tert-butyldiméthylsilyle, on peut éliminer ce groupement par hydrolyse par action du fluorure de [tétra (n-butyl)] ammonium. Un composé représenté par la formule (I) dans laquelle R¹ ou R² a un substituant, par 10 exemple un groupement hydroxyle, est transformé par acylation en un composé recherché dans la formule duquel R ou R² est substitué par un radical acyloxy. Un composé représenté par la formule (I) dans laquelle R¹ ou R² a un groupement nitro comme substituant est transformé par réduction en un composé désiré dans la formule duquel R ou R² a un groupement amino comme substituant.

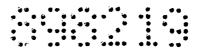
Le dérivé d'amine qui est représenté par la formule (I), ou bien un sel de celui-ci, peut ainsi être transformé en un autre composé désiré, d'une manière classique. Par ailleurs, le sel du dérivé d'amine de formule (I) peut facilement être obtenu à partir du dérivé d'amine à l'état libre, d'une manière classique.

Des agents anti-ulcère ux contenant le dérivé d'amine

25 de formule générale (I), ou un sel de celui-ci, sont
préparés d'une manière classique sous la forme de comprimés,
de capsules dures, de capsules molles, de granules, de
poudre, de granules fins, de pilules, de dragées, de
pommades, de suppositoires, d'injections, de suspensions,

30 d'émulsions, de gouttes, de sirops, etc., et peuvent être
administrés par la voie orale ou parentérale et, en
particulier, l'administration orale est préférable.

Pour les préparer sous diverses formes appropriées à l'administration orale ou parentérale, on peut procéder à la préparation en utilisant des additifs pharmaceutiquement acceptables qui sont d'usage habituel, tels que des excipients, des liants, des lubrifiants, des agents de désintégration, des bases pour suppositoires, etc. Par



ailleurs, le cas échéant, on peut également utiliser d'autres additifs tels que des solutions isotoniques, des stabilisateurs, des dispersants, des anti-oxygène, des 5 colorants, des aromatisants, des tampons, etc.

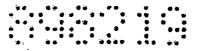
D'autres médicaments thérapeutiquement utiles peuvent également être incorporés.

Le dérivé d'amine de formule (I), ou le sel de celui-ci, est habituellement administré par la voie orale ou 10 parentérale à un adulte à une dose de 0,001 mg/kg à 10 mg/kg et par jour en une à quatre prises, encore que l'on puisse faire varier de manière appropriée la posologie et le moment de l'administration en fonction de la voie d'administration choisie et des symptômes présentés par les 15 patients.

On va maintenant expliquer la présente invention en se référant à des exemples de préparation des composés et des compositions pharmaceutiques, qui servent simplement à illustrer l'invention mais non à la limiter.

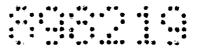
20 EXEMPLE 1

- (1) A 600 ml d'éthanol on a mélangé 153 g d'alcool furfurylique, 128 g de chlorhydrate de diméthylamine et 70 g de paraformaldéhyde, et on a fait réagir le mélange résultant au reflux pendant deux heures. On a ensuite ajouté 25 encore 70 g de paraformaldéhyde, et on a fait réagir le mélange ainsi obtenu au reflux pendant 18 heures. Après la fin de la réaction, on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a ajouté au résidu résultant 500 ml d'eau et 86 g de carbonate de sodium anhydre. On a 30 extrait la substance huileuse séparée avec trois fractions de
- 50 extrait la substance hulleuse separee avec trois fractions de 500 ml d'éther diéthylique, et on a réuni les extraits puis on les a séchés sur sulfate de magnésium anhydre, après quoi on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite. On a distillé sous pression réduite la substance
- 35 huileuse ainsi obtenue pour obtenir 105 g (rendement 43,4 %) d'alcool 5-(diméthylamino)méthyl-2-furfurylique ayant un point d'ébullition de 128 à 133°C sous 15 mm de Hg.
 - (2) A une solution de 50,0 g de chlorhydrate de cystéamine dans 180 ml d'acide chlorhydrique concentré on a



ajouté goutte à goutte 68,3 g de l'alcool 5-(diméthylamino)-méthyl-2-furfurylique obtenu au paragraphe (1) ci-dessus, en agitant, entre 0°C et 5°C. Après l'addition, on a fait

- 5 réagir le mélange résultant entre 0°C et 5°C pendant 20 heures. On lui a ensuite ajouté 400 ml d'eau, et on a neutralisé avec du carbonate de sodium le mélange ainsi obtenu, puis on a ajusté son pH à 10 avec une solution de soude aqueuse 10 N. On a extrait avec 500 ml de chloroforme
- 10 la substance huileuse séparée, et on a séché l'extrait sur sulfate de magnésium anhydre, après quoi on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite pour obtenir 42,5 g (rendement 45 %) de 2{[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio}éthylamine ayant un point d'ébullition de 15 120 à 130°C sous 1 mm de Hg.
 - (3) A 200 ml de dioxane on a ajouté 40,0 g de la 2-{[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio}éthylamine obtenue au paragraphe (2) ci-dessus et 61,7 g de 1,1-bis(méthylthio)-2-nitroéthène, et on a fait réagir le mélange résultant au
- 20 reflux pendant 10 minutes. Après l'achèvement de la réaction, on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a ajouté 200 ml d'éthanol au résidu résultant, après quoi on a séparé les insolubles par filtration. On a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a
- 25 purifié le résidu résultant par chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako), éluant, mélange chloroforme: éthanol à 30:1 en volume) pour obtenir 44,4 g (rendement 71,3 %) de 1-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthyl-thio]éthylamino}-1-méthylthio-2-nitroéthène ayant un point 30 de fusion de 71°C.
 - (4) Dans 6 ml d'éthanol on a dissous 1,0 g du 1-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]éthylamino}-1méthylthio-2-nitroéthène obtenu au paragraphe (3) ci-dessus et 2,0 g de DL-β-hydroxyphénétylamine, et on a fait réagir
- 35 la solution résultante au reflux pendant deux heures. Après achèvement de la réaction, on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a purifié le résidu résultant par chromatographie sur colonne (gel de



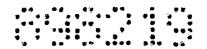
silice C-200 de Wako, éluant ; mélange chloroforme: éthanol à 10:1 en volume), et après recristallisation dans l'acétonitrile on a obtenu 0,95 g (rendement 71 %) de $N-\{2-[[5-$ 5 (diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]éthyl}-N'-(β hydroxyphénéthyl)-2-nitro-1,1-éthènediamine ayant un point de fusion de 115-116°C.

Analyse élémentaire (pour $C_{20}H_{28}N_4O_4S_1$) Calculé (%): C, 57,12, H, 6,71, N, 13,32

10

Trouvé

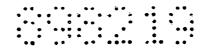
(%): C, 57,34, H, 6,97, N, 13,23. On a obtenu les composés énumérés dans le Tableau 9 ci-après de la même manière que celle décrite ci-dessus.



H₃C NCH₂ CH₂SCH₂CH₂NHCNHCH₂CHR² HCNO₂ OH

5	R ²	Propriétés physiques
10	— ОН	Point de fusion : 131°C Analyse élémentaire (pour C20 ^H 28 ^N 4 ^O 5 ^S 1) Calculé (%): C: 55,03, H: 6,46,
15		N: 12,84 Trouvé (%): C: 55,27, H: 6,71, N: 13,00
20	OH	Valeurs 5 de RMN (d ₆ -DMSO): 2,15 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,44-2,89 (2H, m, >CH ₂), 3,07-3,65 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,42 (2H, s, >CH ₂),
25		3,94 (2H, s, >CH ₂), 4,75 (1H, m, -CH-), 6,20 (1H, d, H de noyau furanne), OH
30		6,29 (1H, d, H de noyau furanne), 6,55-7,42 (6H, m, >NH, =CH-, H de noyau benzène x 4), 10,27 (1H, 1s, >NH)

		TABLEAU 9 (suite)
		Valeurs 5 de RMN (CDCl ₃):
	—()—осн _з	2,08 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,56-3,02
5		(2H, m, >CH ₂), 3,12-3,70 (6H, m,
	huileux	>CH ₂ x 3), 3,82 (2H, s, >CH ₂),
		3,85 (3H, s, -CH ₃), 4,90 (1H, m,
		-С <u>н</u> -
10		OH), 6,24 (2H, s, H de noyau furanne
		x 2), 6,68 (1H, s, =CH-), 6,98,7,48
		(4H, AA', BB', H de noyau benzène x 4),
		7,90-8,40 (lH,1, >NH)
15		
	OCH 3	Point de fusion : 130-131°C
	70	
20		
	OCA	Valeurs \$ de RMN (d ₆ -DMSO) :
	OCH 3	2,18 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,47-2,95
	$\langle \circ \rangle$	(2H, m, >CH ₂), 3,45 (2H, s, >CH ₂),
25	huileux	3,16-3,66 (4H, m, >CH ₂ x 2),
		3,90 (2H, s, >CH ₂), 3,93 (3H, s,
		-CH ₃), 5,20 (1H, m, -C <u>H</u> -), 6,34
30		OH
ين کر		(2H, s, H de noyau furannex 2), 6,54-7,83
		(6H, m, =CH-, >NH, H de noyau benzène
		x 4), 10,31 (1H,1s, >NH)
35		



))
		TABLEAU 9 (suite)
		Point de fusion:132,5-133,5°C
5	———F	
10	F F	Point de fusion: 125-126°C
15	F	Point de fusion : 102-103°C Valeurs J de RMN (CDCl ₃) : 2,10 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,60-2,97
20		(2H, m, >CH ₂), 3,17-3,71 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,38 (2H, s, >CH ₂), 3,78 (2H, s, >CH ₂), 5,28 (1H, m, -CH-1), 6,20 (2H, s, H de noyau furanne
25		OH x 2), 6,65 (lH, s, =CH-), 6,86- 7,90 (4H, m, H de noyau benzène x 4), 10,30 (lH, ls, >NH)
30	—(O)—c1	Point de fusion:123-124°C

		TABLEAU 9 (suite)
5	Cl	Valeurs S de RMN (CDCl ₃): 2,14 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,63-3,07 (2H, m, >CH ₂), 3,28-3,79 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,45 (2H, s, >CH ₂), 3,90 (2H, s, >CH ₂), 5,46 (1H, m, -CH-), 6,35 (2H, s, H de noyau furanne OH x 2), 6,81 (1H, s, =CH-), 7,23-8,45 (5H, m, >NH, H de noyau benzène x 4),
15		10,45 (lH,1s, >NH)
20	—CH ₃	Point de fusion: lll-ll3°C
		Valeurs 5 de RMN (CDCl ₃):
25	CH ₃	2,08 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,36 (3H, s, -CH ₃), 2,58-3,98 (2H, m, >CH ₂), 3,16-3,65 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,36
	huileux	(2H, s, >CH ₂), 3,79 (2H, s, >CH ₂),
30		5,20 (1H, m, -C <u>H</u> -), 6,22 (2H, s, OH
		Hde noyau furannex 2), 6,65 (1H, s,
		=CH-), 7,10-7,81 (4H, m, H de noyau
35		benzène x 4), 10,19 (1H, 1s, >NH)

		TALBEAU 9 (suite)
		Point de fusion: 116-117°C
	-CH ₂ CH ₃	
5		
	·	Point de fusion :113-114°C
	,0	Valeurs & de RMN (CDCl ₃) :
		2,01 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,64-2,98
10		(2H, m, >CH ₂), 3,09-3,65 (4H, m,
		>CH ₂ x 2), 3,29 (2H, s, >CH ₂),
		3,77 (2H, s, >CH ₂), 4,87 (1H, m,
		OH 0, 6,00 (2H, s, -OCH ₂ O-),
15		6,11 (2H, s, H de noyau furanne x 2),
		6,55 (lH, s, =CH-), 6,78-7,68
		(3H, m, H de noyau benzène x 3),
		7,71-8,18 (1H,1 , >NH)
20		
		Valeurs 5 de RMN (CDCl ₃) :
	F	2,15 (6H, s, -CH ₃ x ² 2), 2,57-2,96
25	$\overrightarrow{\bigcirc}$	(2H, m, >CH ₂), 3,10-3,92 (4H, m,
25	\ <u></u>	>CH ₂ x 2), 3,36 (2H, s, >CH ₂),
	r huileux	3,72 (2H, s, >CH ₂), 5,29 (1H, m,
		-СН-
30), 6,14 (2H, s,H de noyau furanne x
J		2), 6,59 (lH, s, =CH-), 6,44-7,56
		(4H, m, H de noyau benzène x 3, >NH),
		10,31 (1H, 1s, >NH)
35		

-		TABLEAU 9 (suite)
		Point de fusion: 114°C
5	F O F	
10	F ——F	Point de fusion : 94-96°C
15		Valeurs 5 de RMN (CDCl ₃):
	CH 3	2,10 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,35 (3H,
20	huileux	s, -CH ₃), 2,60-2,98 (2H, m, >CH ₂). 3,10-3,65 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,36 (2H, s, >CH ₂), 3,78 (2H, s, >CH ₂), 5,15 (1H, m, -CH-), 5,95 (1H, 1 s, OH
25		-OH), $6,20$ (2H, s, H denoyau furanne x2),
-		6,62 (lH, s, =CH-), 6,71-7,82 (4H, m, >NH, H de noyau benzène x 3),
30		10,25 (lH, ls, >NH)
		·
	•	

İ		TABLEAU 9 (suite)
		Valeurs 5 de RMN (d ₆ -DMSO) :
		2,06 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,37-2,76
5	\S huileux	(2H, m, >CH ₂), 3,07-3,58 (4H, m,
		>CH ₂ x 2), 3,35 (2H, s, >CH ₂),
		3,78 (2H, s, >CH ₂), 4,95 (1H, m,
10		-CH-), 6,06 (1H, d, H de noyau furanne), OH
		6,14 (1H, d, H de noyau furanne), 6,49
		(lH, s, =CH-), 6,76-7,03 (2H, m,
		H de noyau thiophène x 2), 7,23-7,42
15		(lH, m, H de noyau thiophène)
20	CH ₃	Valeurs 5 de RMN (CDCl ₃): 2,05 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,13 (3H, s, -CH ₃), 2,50-2,89 (2H, m, >CH ₂), 3,08-3,68 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,31 (2H, s, >CH ₂), 3,69 (2H, s, >CH ₂),
25	huileux	5,14 (1H, m, -CH-), 6,08 (2H, s,
		H de noyau furannex 2), 6,51 (1H, s,
		=CH-), 6,69 (1H, d,H de noyau thiophène)
30		, 7,05 (lH, d, H.de noyau thiophène)
		10,28 (lH, 1s, >NH)

		TABLEAU 9 (suite)
5	huileux	Valeurs 5 de RMN (CDCl ₃): 2,14 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,48-3,05 (2H, m, >CH ₂), 3,18-3,68 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,40 (2H, s, >CH ₂),
		3,78 (2H, s, >CH ₂), 5,03 (1H, m,
10		-С <u>Н</u> -), 5,68 (1H,1s,-ОН), 6,18 ОН
		(2H, s, H de noyau furanne x 2), 6,64
		(lH, s, =CH-), 6,90-7,98 (4H, m,
15		>NH, H de noyau thiophène x 3), 10,28
		(lH, ls, >NH)
		Valeurs 5 de RMN (CDCl ₃) :
20		2,14 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,60-2,92
	0	(2H, m, >CH ₂), 3,14-3,86 (4H, m,
	huileux	>CH ₂ x 2), 3,40 (2H, s, >CH ₂),
25		3,76 (2H, s, >CH ₂), 4,96 (1H, m,
25		-СН-), 5,42 (1H, ¹ s, -ОН), 6,19 ОН
		(2H, s, H de noyau furanne x 2), 6,38
		(2H, s, H de noyau furanne x 2), 6,63
30		(1H, s, =CH-), 7,41 (1H, s, H de noyau
	·	furanne) , 7,80 (1H, 1s, >NH),
		10,32 (1H, 1s, >NH)
35	,	

		TABLEAU 9 (suite)
		Valeurs de RMN (CDCl ₃):
		2,09 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,50-2,95
5	N	(2H, m, >CH ₂), 3,00-3,90 (4H, m,
	huileux	>CH ₂ x 2), 3,30 (2H, s, >CH ₂),
		3,67 (2H, s, >CH ₂), 4,90 (1H, m,
10		-CH-), 6,04 (2H, s,H de noyau furanne x OH
		2), 6,47 (lH, s, =CH-), 7,15 (lH, m,
		H de noyau pyridine), 7,68 (1H, m,
15		H de noyau pyridine), 8,33 (1H, m,
.,		H de noyau pyridine), 8,49 (1H, m,
	·	H de noyau pyridine), 10,35 (1H,1 s, >NH)
20		Valeurs
		>CH ₂ x 2), 3,50 (2H, s, >CH ₂),
25	' N huileux	3,87 (2H, s, >CH ₂), 5,15 (1H, m,
		-CH-), 6,30 (2H, s, H de noyau furanne OH
		x 2), 6,76 (1H, s, =CH-), 7,28-7,52
30		(1H, m, H de noyau pyridine), 7,64-8,17
		(2H, m, H de noyau;pyridine) x 2), 8,75
		(lH, m, Hde noyau pyridine)
35		

•		62
		TABLEAU 9 (suite)
		Valeurs 5 de RMN (CDCl ₃):
		2,13 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,62-2,99
5	N N	(2H, m, >CH ₂), 3,20-3,71 (4H, m,
	huileux	>CH ₂ x 2), 3,40 (2H, s, >CH ₂),
		3,81 (2H, s, >CH ₂), 5,00 (1H, m,
10		-С <u>Н</u> -), 6,26 (2H, s, H de noyau furanne ОН
		x 2), 6,68 (1H, s, =CH-), 7,55 (2H,
		d, H de noyau pyridine x 2), 8,67 (2H,
		d, H de noyau pyridine x 2), 10,33
15		(lH, ls, >NH)
		IR (KBr) cm ⁻¹ : v _{C≡N} 2220
20		Valeurs 5 de RMN (CDCl ₃):
20	— O >—cn	2,11 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,40-3,05
		(2H, m, >CH ₂), 3,05-4,25 (6H, m,
	Amorphe	>CH ₂ x 3), 3,80 (2H, s, >CH ₂),
25		4,80-5,30 (lH, m, -CH-), 6,20
		ОН
		(2H, s, H de noyau furannex 2), 6,65
		(1H, s, =CH-), 7,68 (4H, s,
30		H de noyau benzène x 4), 10,35 (1H,
		ls, >NH)
35		

		TABLEAU 9 (suite)
		Valeurs 5 de RMN (CDC1 ₃):
		2,08 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,55-3,10
5	—< O >—сн ₂ он	(2H, m, >CH ₂), 3,15-3,65 (4H, m,
		>CH ₂ x 2), 3,38 (2H, s, >CH ₂),
	huileux	3,83 (2H, s, >CH ₂), 4,74 (2H, s,
10		>CH ₂), 4,85-5,11 (1H, m, -CH-), OH
		6,25 (2H, s, H de noyau furanne x 2),
		6,68 (lH, s, =CH-), 7,48 (4H, s,
15		H de noyau benzènex 4)
,,		
		Valeurs 5 de RMN (CDCl ₃):
		1,37 (3H, t, -CH ₃), 2,04 (6H, s,
20		$-CH_3 \times 2$), 2,49-2,98 (2H, m, >CH ₂),
	— ОСН ₂ СН ₃	3,09-3,61 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,30
	huileux	(2H, s, >CH ₂), 3,72 (2H, s, >CH ₂),
		4,0 (2H, q, -OCH ₂ CH ₃), 4,84 (1H, m,
25		-CH-), 6,11 (2H, s,H de noyau furanne x 2),
		6,55 (lH, s, =CH-), 6,83, 7,29 (4H,
20		AA', BB', H de noyau benzène 'x 4),
30		10,38 (1H, 1s, >NH)
35		

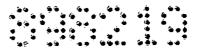
	1	TABLEAU 9 (suite)
5	SCH ₃	Valeurs de RMN (CDCl ₃): 2,06 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,50 (3H, s, -SCH ₃), 2,6-3,0 (2H, m, >CH ₂), 3,1-3,7 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,37 (2H, s, >CH ₂), 3,80 (2H, s, >CH ₂),
10		4,9 (lH, m, -CH-), 6,23 (2H, s, OH
		H de noyau furanne \times 2), 6,68 (1H, s,
		=CH-), 7,39 (4H, s,H de noyau benzène
15		x 4), 8,1 (1H, 1s, >NH)
20	-SCH ₃ O huileux	Valeurs \(\int \text{de RMN (CDCl}_3 \) : 2,09 (6H, s, -CH_3 x 2), 2,7-3,05 \(\text{O} \\
25		(1H, m, -CH-), 6,23 (2H, s, H de noyau OH
		furanne x 2), 6,65 (lH, s, =CH-),
		7,71 (4H, s, H de noyau benzène x 4),
30		8,0 (lH, ls, >NH)
J.O		0,0 (III, I S, ~ MII)
35 I	1	·

		05
		TABLEAU 9 (suite)
		Point de fusion:110-112°C
5	-CH ₂ CH ₂ CH ₃	
10	→CF ₃	Point de fusion : 130-132°C
15	OCH ₃	Valeurs of de RMN (CDCl ₃): 2,11 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,52-2,93 (2H, m, >CH ₂), 3,06-4,02 (4H, m
20	huileux	>CH ₂ x 2), 3,36 (2H, s, >CH ₂), 3,76 (2H, s, >CH ₂), 3,85 (6H, s, -CH ₃ x 2), 4,93 (1H, m, -CH-), 6,20 OH
25		(2H, s, H de noyau furanne x 2), 6,67 (1H, s, =CH-), 6,94 (2H, s, H de noyau benzène x 2), 7,18 (1H, s, H de noyau benzène), 10,30 (1H, 1s, >NH)
30	$- \underbrace{\bigcirc}^{F}_{F}$	Point de fusion: 138-139°C
35		



EXEMPLE 2

- Dans 200 ml de chlorure de méthylène on a dissous 20,8 g d'alcool 3-méthyl-2-thénylique et 27,1 ml de triéthyl-5 amine, et on a ajouté à la solution, goutte à goutte, 12,9 ml de chlorure de thionyle, entre - 15°C et - 10°C, en 30 minutes, après quoi on a encore fait réagir la solution résultante à la même température pendant 30 minutes. On a versé le mélange réactionnel dans de l'eau glacée, puis on 10 a séparé la couche organique et on l'a séchée sur sulfate de magnésium anhydre. On a ensuite ajouté la couche organique séchée, goutte à goutte et en refroidissant dans la glace, à une solution de 95 g de diméthylamine dans 550 ml d'éthanol, puis on a laissé reposer le mélange résultant 15 pendant une nuit à la température ambiante. On a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, après quoi on a ajouté au résidu 100 ml d'eau, et on a ajusté le pH du mélange résultant à 10 à l'aide de carbonate de potassium, puis on a extrait avec 200 ml d'acétate d'éthyle. On a lavé 20 l'extrait avec 50 ml d'une solution aqueuse saturée de chlorure de sodium puis on l'a séché sur carbonate de potassium anhydre, après quoi on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a distillé sous pression réduite la substance huileuse ainsi obtenue pour obtenir 19,0 g 25 (rendement 75 %) de 2-(diméthylamino)méthyl-3-méthylthiophène ayant un point d'ébullition de 85-86°C sous 14 mm de Hq.
- (2) Dans 70 ml de tétrahydrofuranne anhydre on a dissous 15,5 g du 2-(diméthylamino)méthyl-3-méthylthiophène
 30 obtenu au paragraphe (1) ci-dessus, et on a ajouté à la solution 70 ml d'une solution de n-butyllithium dans le n-hexane (solution à 15 % en poids), goutte à goutte entre 20°C et 10°C dans une atmosphère d'azote. Après l'addition, on a élevé progressivement la température de la solution
 35 résultante, et on a fait réagir la solution à la température ambiante pendant 4 heures. Après achèvement de la réaction, on a ajouté à la solution 3,6 g de paraformaldéhyde, en refroidissant dans la glace, et on a fait encore réagir le



mélange résultant pendant deux heures après que le dégagement de chaleur eut cessé. Après achèvement de la réaction, on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, et 5 on a ajouté au résidu résultant 20 ml d'eau glacée et 100 ml de chloroforme, après quoi on a séparé la couche organique. On a lavé cette dernière successivement avec 20 ml d'eau et 10 ml d'une solution aqueuse saturée de chlorure de sodium, puis on l'a séchée sur sulfate de magnésium anhydre, après 10 quoi on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a séparé de la substance huileuse ainsi obtenue les produits qui n'avaient pas réagi, par distillation sous pression réduite sur un bain d'huile entre 110°C et 115°C pour obtenir 17,0 g (rendement 92 %) d'alcool 15 5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thénylique brut.

- (3) A une solution de 15,6 g de chlorhydrate de cystéamine dans 115 ml d'acide chlorhydrique concentré on a ajouté 17,0 g de l'alcool 5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thénylique brut obtenu au paragraphe (2) ci-dessus, à 0°C,
- 20 et on a fait réagir le mélange résultant à la température ambiante pendant deux jours. Après achèvement de la réaction, on a ajouté progressivement du carbonate de sodium en refroidissant dans la glace jusqu'à ce que l'eau disparaisse, et on a extrait avec 200 ml d'acétate d'éthyle la substance
- 25 huileuse séparée. On a séché l'extrait sur carbonate de potassium anhydre, et on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite pour obtenir 20,4 g (rendement 91 %) de 2-{[5-diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio}éthylamine brute sous la forme d'une substance jaune huileuse.
- A 70 ml d'acétonitrile on a mélangé 14,0 g de la 2-{[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio}-éthylamine brute obtenue au paragraphe (3) ci-dessus et 19,0 g de 1,1-bis(méthylthio)-2-nitroéthène, et on a fait réagir le mélange résultant au reflux pendant deux heures.
- 35 Après achèvement de la réaction, on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a ajouté 30 ml d'éthanol au résidu résultant, après quoi on a séparé les insolubles par filtration. On a a chassé le solvant par



distillation sous pression réduite, et on a purifié le résidu résultant par chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako, éluant; mélange 30:1 en volume de 5 chloroforme: méthanol) pour obtenir 19,0 g (rendement 92 %) de 1-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthylamino}-1-méthylthio-2-nitroéthène ayant un point de fusion de 69-71°C.

```
Valeurs \delta de RMN (CDCl<sub>3</sub>):

2,13 (3H, s, -CH<sub>3</sub>),

2,27 (6H, s, -CH<sub>3</sub> x 2),

2,46 (3H, s, -CH<sub>3</sub>),

2,79 (2H, t, >CH<sub>2</sub>),

3,45-3,85 (2H, m, >CH<sub>2</sub>),

3,51 (2H, s, >CH<sub>2</sub>),

3,91 (2H, s, >CH<sub>2</sub>),

6,60 (1H, s, =CH-),

6,71 (1H, s, H du noyau thiophène),

10,6 (1H, ls, > NH).
```

- 20 (5) A 6 ml d'éthanol on a mélangé 0,60 g du 1-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl-amino}-1-méthylthio-2-nitroéthène obtenu au paragraphe (4) cidessus et 1,10 g de DL-[2-(4-éthylphényl)-2-hydroxyéthyl]-amine, et on a fait réagir le mélange résultant au reflux
- 25 pendant une heure. Après achèvement de la réaction, on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a purifié le résidu résultant par chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako, éluant; mélange 1:1 en volume de chloroforme : éthanol) et on l'a fait
- 30 cristalliser dans une solution d'isopropanol et d'éther diéthylique pour obtenir 0,55 g (rendement 69 %) de N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-N'----[2-(4-éthylphényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine ayant un point de fusion de 112-115°C.
- Analyse élémentaire pour(C₂₃H₃₄N₄O₃S₂)

 Calculé (%) : C, 57,71, H, 7,16, N, 11,70

 Trouvé (%) : C, 57,82, H, 7,19, N, 11,43

 On a obtenu les composés du Tableau 10 ci-dessous de la même manière que celle décrite ci-dessus.



Tableau 10

	R ²	Propriétés physiques
10		Point de fusion: 114-115°C Valeurs 5 de RMN (CDC13):
	$\langle \circ \rangle$	2,10 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,5-3,0
15		(2H, m, >CH ₂), 3,1-3,7 (4H, m,
		>CH ₂ x 2), 3,45 (2H, s, >CH ₂),
		3,89 (2H, s, >CH ₂), 4,9 (1H, m,
20	ه که سده	-CH-), 5,8 (1H, ls, -OH), 6,60 OH
		(1H, s, =CH-), 6,72 (1H, s,
		H de noyau thiophène), 7,42 (5 $ ext{H}$, s,
		H de noyau benzènex 5), 10,3 (1H,
25		ls, >NH)
رے		Valeurs & de RMN (d ₆ -DMSO) :
	ОН ОН	2,10 (3H, s, -CH ₃), 2,20 (6H, s,
30	Amorphe	-CH ₃ x 2), 2,4-2,9 (2H, m, >CH ₂),
		3,0-3,75 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,49
		(2H, s, >CH ₂), 3,98 (2H, s, >CH ₂),
35		-CH- 4,75 (1H, m,), 5,75 (1H, 1s, OH
		-OH), 6,62 (1H, s, =CH-), 6,81
		(1H, s, H de noyau thiophène) , 6,83,

5	 	
		7,33 (4H, AA', BB', H de noyau
	,	benzène x 4)
10		Valeurs S de RMN (d ₆ -DMSO) :
	ОН	2,07 (3H, s, -CH ₃), 2,15 (6H, s,
		$-CH_3 \times 2)$, 2,35-2,9 (2H, m, >CH ₂),
15	Amorphe	3,0-3,75 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,43
		(2H, s, >CH ₂), 3,92 (2H, s, >CH ₂),
		-CH- 4,7 (1H, m,), 5,7 (1H, 1s, OH
		-OH), 6,4-7,35 (6H, m, H de noyau
20		benzène x 4, H de noyau thiophène,
		=CH-), 10,3 (1H, 1s, >NH)
25		Valeurs de RMN (CDCl ₃) :
	Huileux	2,15 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,55-3.0
		(2H, m, >CH ₂), 3,1-4,1 (6H, m,
•		>CH ₂ x 3), 3,48 (2H, s, >CH ₂),
30		3,81 (3H, s, -CH ₃), 4,95 (1H, m,
		-CH-), 6,67 (1H, 1s, =CH-), OH
		6,76 (lH, s, H de noyau thiophèn e).
35		6,97, 7,41 (4H, AA', BB',H de noyau
		benzène x 4)

5		Valeurs de RMN (CDCl ₃):
10	OCH ₃ Huileux	2,15 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,55-2,95 (2H, m, >CH ₂), 3,05-3,7 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,48 (2H, s, >CH ₂), 3,85 (3H, s, -CH ₃), 3,93 (2H, s, >CH ₂), 4,95 (1H, m, -CH-), 6,66
15		OH (1H, s, =CH-), 6,7-7,6 (5H, m,
20		H de noyau thiophène, H de noyau benzène x 4), 10,3 (1H, 1s, >NH)
	·	

5	OCH ₃	Point de fusion : 105-107°C Valeurs de RMN (CDCl ₃) :
		2,10 (3H, s, -CH ₃), 2,13 (6H, s,
10		$-CH_3 \times 2)$, 2,5-2,95 (2H, m, $>CH_2$),
10		2,95-3,65 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,41
		(2H, s, >CH ₂), 3,81 (3H, s, -CH ₃),
		3,83 (2H, s, >CH ₂), 5,2 (1H, m,
15		-С <u>Н</u> -), 6,45-7,65 (6H, m, =CH-, ОН
		H de noyau benzène $_{\mathbf{X}}$ 4, H de noyau
		thiophène), 10,3 (1H, 1s, >NH)
20		Valeurs 5 de RMN (CDCl ₃) :
	√ ○ F	2,12 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,5-2,95
	Huileux	(2H, m, >CH ₂), 3,0-3,7 (4H, m,
25	nulleux	>CH ₂ x 2), 3,44 (2H, s, >CH ₂),
		3,86 (2H, s, >CH ₂), 4,9 (1H, m,
		-СН-), 5,6 (1H, 1 s, -ОН), 6,56 ОН
30		(1H, s, =CH-), 6,66 (1H, s,
		H de noyau thiophène), 6,75-7,6 (4H,
35		m, H de noyau benzène $_{\mathbf{X}}$ 4), 10,2 (1H,
		1s, >NH)
ا		

5	F	Valeurs de RMN (CDCl ₃):
	$ \hspace{.05cm} -\langle\hspace{.05cm} \circ\rangle\hspace{.05cm} $	2,10 (3H, s, -CH ₃), 2,12 (6H, s,
	Huileux	$-CH_3 \times 2)$, 2,5-2,95 (2H, m, $>CH_2$),
		3,1-3,7 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,45
10		(2H, s, >CH ₂), 3,87 (2H, s, >CH ₂),
		-С <u>Н</u> - 4,9 (1H, m,), 6,59 (1H, s, ОН
		=CH-), 6,68 (1H, s, H de noyau
15		thiophène), 6,75-7,5 (4H, m, H de noyau
		benzène x 4)
	F	Valeurs 5 de RMN (CDCl ₃):
20	$\langle \circ \rangle$	2,12 (3H, s, -CH ₃), 2,16 (6H, s,
	Huileux	$-CH_3 \times 2$), 2,5-2,95 (2H, m, >CH ₂),
		3,05-3,75 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,46
25		(2H, s, >CH ₂), 3,87 (2H, s, >CH ₂),
		5,25 (1H, m,), 6,60 (1H, s, OH
		=CH-), 6,68 (1H, s, H de noyau
30		thiophène , 6,75-7,8 (4H, m, H de noyau
		benzène x 4)
•		Valeurs S de RMN (CDCl ₃) :
35	—(O)-c1	$2,12$ (9H, s, $-CH_3 \times 3$), $2,45-2,95$
	Huileux	(2H, m, >CH ₂), 3,05-3,7 (4H, m,
i		

5		>CH ₂ x 2), 3,45 (2H, s, >CH ₂),
		3,82 (2H, s, >CH ₂), 4,9 (1H, m,
		-С <u>Н</u> -), 5,5 (1H, 1s, -ОН), 6,55 ОН
10		(1H, s, =CH-), 6,65 (1H, s,
		H de noyau thiophène .), 7,32 (4H, s,
		H de noyau benzène x 4)
15	C1	Point de fusion : 97-99°C Valeurs \$\int \text{de RMN (CDCl}_3) : 2,13 (9H, s, -CH_3 x 3), 2,4-3,0
20		(2H, m, >CH ₂), 3,0-3,75 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,48 (2H, s, >CH ₂),
		3,90 (2H, s, >CH ₂), 4,95 (1H, m, -CH-), 6,62 (1H, s, =CH-), 6,72 OH
25		(1H, s, H de noyau thiophène), 7,0-7,6 (4H, m, H de noyau benzène x 4), 10,2 (1H, 1s, >NH)
30		Valeurs 5 de RMN (CDCl ₃): 2,13 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,75 (2H, t, >CH ₂), 3,05-3,75 (4H, m, >CH ₂
35	Huileux	x 2), 3,48 (2H, s, >CH ₂), 3,90 (2H, s, >CH ₂), 5,3 (2H, m, -OH, -CH-), 6,62 (1H, s, =CH-), 6,72 OH

		-
- 5		(1H, s, H de noyau thiophène), 7,1-
÷		7,95 (4H, m, H de noyau benzène x 4),
		10,2 (1H, 1s, >NH)
10		Valeurs & de RMN (CDCl ₃) :
	$-\langle \bigcirc \rangle$ CH ₃	2,15 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,36 (3H,
	Und Laur	s, -CH ₃), 2,5-3,0 (2H, m, >CH ₂),
	Huileux	3,0-3,75 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,47
15		(2H, s, >CH ₂), 3,90 (2H, s, >CH ₂),
		-CH- 4,9 (1H, m,), 6,64 (1H, s, OH
20		=CH-), 6,73 (1H, s, H de noyau
		thiophène), 6,95-7,55 (4H, m, H de noyau
•		benzène x 4), 10,3 (1H, 1s, >NH)
	CH ₃	Valeurs & de RMN (CDCl ₃):
25	$\langle \circ \rangle$	2,12 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,34 (3H,
		s, -CH ₃), 2,55-3,05 (2H, m, >CH ₂),
	Huileu×	3,05-3,75 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,48
30		(2H, s, >CH ₂), 3,94 (2H, s, >CH ₂),
		-С <u>н</u> - 5,0-5,7 (2н, m, -Он,), 6,66 Он
		(1H, s, =CH-), 6,78 (1H, s,
35		H de noyau thiophène), 7,05-7,8 (4H,
	·	m, H de noyau benzène $_{f X}$ 4)
•		

5	,0 -	Valeurs de RMN (CDCl ₃):
		2,14 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,55-2,95
	Huileux	(2H, m, >CH ₂), 3,1-3,75 (4H, m,
		>CH ₂ x 2), 3,50 (2H, s, >CH ₂),
10		3,94 (2H, s, >CH ₂), 4,9 (1H, m,
		-СН-), 5,4 (1H, 1s, -ОН), 6,03 ОН
15		(2H, s, -OCH ₂ O-), 6,68 (1H, s,
		=CH-), 6,78 (1H, s, H de noyau
		thiophène), 6,85-7,1 (3H, m, H de noyau
		benzène x 3), 7,1-8,1 (1H, 1, >NH),
20		10.3 (1H, 1s, >NH)
. •		Point de fusion: 137-139°C
:	F	(recristallisé dans
25	$ \langle \circ \rangle$	l'éthanol)
	F	
•	F_	Point de fusion: 133-135°C
30	-\(\)	(recristallisé dans l'éthanol -
		éth e r diéthylique)
	CH ₃ 、	Point de fusion: 92-95°C
35	F	(recristallisé dans
		un mélange isopropanol-
		éther diéthylique)

5		Valeurs of de RMN (CDCl ₃):
		2,15 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,5-2,95
	Huileux	(2H, m, >CH ₂), 3,05-3,75 (4H, m,
		>CH ₂ x 2), 3,48 (2H, s, >CH ₂),
10		3,87 (2H, s, >CH ₂), 5,2 (1H, m,
		-CH-), 6,45-7,5 (5H, m, =CH-, OH
15		H de noyau thiophène $\times 4$), 10,3 (1H,
		1s, >NH)
1		Valeurs 5 de RMN (CDCl ₃):
		2,12 (3H, s, -CH ₃), 2,17 (6H, s,
20	0/	-CH ₃ x 2), 2,45-2,95 (2H, m, >CH ₂),
-	Huileux	3,0-3,75 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,41
		(2H, s, >CH ₂), 3,80 (2H, s, >CH ₂),
25		-СН- 4,9 (1H, m,), 6,27 (2H, 1s, ОН
	·	H de noyau furanne \times 2), 6,51 (1H, s,
		=CH-), 6,60 (1H, s, H de noyau thio-
30		phène), 7,15-7,45 (1H, m,H de noyau furanne)
	CH ₃	Valeurs & de RMN (CDCl ₃):
	\parallel _s \parallel	2,10 (3H, s, -CH ₃), 2,15 (6H, s,
35	Huileu×	-CH ₃ x 2), 2,25 (3H, s, -CH ₃),
		2,4-2,85 (2H, m, >CH ₂), 3,0-3,65

5		(4H, m, >CH ₂ x 2), 3,45 (2H, s, >CH ₂), 3,75 (2H, s, >CH ₂), 5,1
10		(1H, m,), 5,6 (1H, 1s, -OH), OH 6,3-7,05 (4H, m, =CH-, H de noyau thiophène x 3), 10,3 (1H, 1s, >NH)
15		Valeurs S de RMN (CDCl ₃): 2,12 (3H, s, -CH ₃), 2,17 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,55-3,0 (2H, m, >CH ₂),
20	Huileux	3,05-3,75 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,49 (2H, s, >CH ₂), 3,90 (2H, s, >CH ₂), -CH- 5,05 (1H, m,), 5,9 (1H, 1s, OH
25		-OH), 6,66 (1H, s, =CH-), 6,75 (1H, s, H de noyau thiophène), 7,2-7,55, 7,7-8,1 (2H, m, H de noyau pyridine x 2), 8,45-8,8 (2H, m,
30		H de noyau pyridine x 2), 10,4 (1H, 1s, >NH)
35	CN	Point de fusion : 108-111°C (recristallisé dans l'isopropanol)

5	CH ₃	Point de fusion : 88-89°C Valeurs 5 de RMN (CDC13):
,		2,12 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,34
		(3H, s, -CH ₃), 2,54-2,98 (2H, m,
10		>CH ₂), 3,12-3,75 (4H, m, >CH ₂ x 2),
		3,48 (2H, s, >CH ₂), 3,91 (2H, s,
15		>CH ₂), 4,72-5,08 (1H, m, -C <u>H</u> -), ОН
. ,		6,67 (1H, s, =CH-), 6,77 (1H, s,
		H de noyau thiophène), 7,02-7,49 (4H,
		m, H de noyau benzènex 4), 10,28
20		(1H, 1s, >NH)
-	-(0)	Valeurs $\int_{\text{de RMN (CDCl}_3)}^{\text{Valeurs}} \cdot :$ 1,38 (3H, t, -CH ₃), 2,16 (9H, s,
25	CH ₂ CH ₃	$-CH_3 \times 3$), 2,40-3,00 (4H, m,
	Huileux	>CH ₂ x 2), 3,10-3,75 (4H, m,
		>CH ₂ x 2), 3,49 (2H, s, >CH ₂),
		3,91 (2H, s, >CH ₂), 4,95 (1H, m,
30	·	-CH-), 6,65 (1H, s, =CH-), 6,75 OH
:		(1H, s,H de noyau thiophène), 7,10-
		7,41 (4H, m,H de noyau benzène \times 4),
35		10,5 (1H, 1s, >NH)
		TU, D (IR, IS, ANR)

5	CF ₃	Point de fusion : 109-112°C
10	→ NO ₂	Point de fusion : 116-118°C
15	-√O N CH3	Valeurs 6 de RMN (CDCl ₃): 2,09 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,40-3,10 (2H, m, >CH ₂), 2,93 (6H, s, -CH ₃
20 .	Huileux	x 2), 3,10-3,75 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,43 (2H, s, >CH ₂), 3,90 (2H, s, >CH ₂), 4,65-5,00 (1H, m, -CH-), OH
25		5,55 (1H, 1s, -OH), 6,59 (1H, s, =CH-), 6,69 (1H, s, H de noyau thiophène), 6,72, 7,27 (4H, AA', BB', H de noyau benzène x 4), 10,25 (1H,
30 . ·		ls, >NH)
35	CH ₂ CH ₂ CH ₃	Valeurs de RMN (CDCl ₃): 0,90 (3H, t, -CH ₃), 1,20-2,85 (2H, m, >CH ₂), 2,10 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,30-3,90 (4H, m, >CH ₂ x 2),

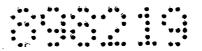
_	4	
5		3,10-3,70 (4H, m, >CH2 x 2),
		3,41 (2H, s, >CH ₂), 3,85 (2H, s,
		>CH ₂), 4,85 (1H, m, -C <u>H</u> -), 5,40 ОН
10		(1H, 1s, -OH), 6,60 (1H, s, =CH-),
		6,67 (1H, s, H de noyau thiophène)
		7,0-7,50 (4H, m,H de noyau benzène
15		x 4)
		Point de fusion : 108-110°C
	SCH ₃	
20		Valeurs 5 de RMN (CDCl ₃) :
	·	2,13 (3H, s, -CH ₃), 2,16 (6H, s,
		-CH ₃ x 2), 2,5-2,95 (2H, m, >CH ₂),
25	O SCH3	O ↑ 2,72 (3H, s, -SCH ₃), 3,1-3,75
	Huileux	(4H, m, >CH ₂ x 2), 3,49 (2H, s,
		>CH ₂), 3,81 (2H, s, >CH ₂), 5.0
30		(1H, m, -CH-), 6,62 (1H, s, =CH-), OH
		6,73 (1H, s,H de noyau thiopène),
		7,66 (4H, s, H de noyau benzène x 4)
35	·	
•	•	

Tableau 10 (suite)

÷ 5		Valeurs of de RMN (CDCl ₃):
÷		2,09 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,40-2,95
•	— ОСH ³	(2H, m, >CH ₂), 2,40-4,30 (6H, m,
	OCH ₃	>CH ₂ x 3), 3,85 (8H, s, -CH ₃ x 2,
10	Huileux	>CH ₂), 4,65-5,10 (1H, m, -CH-), OH
		5,3 (1H, 1s, -OH),6,55 (1H, s,
		=CH-), 6,62 (1H, s, H de noyau
15		thiophène), 6,40-7,40 (3H, m, H de noyau
		benzène x 3), 7,60 (1H, 1s, >NH),
	1	10,35 (1H, 1s, >NH)
20		Valeurs de RMN (CDCl ₃):
		2,18 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,48-2,92
	— О >— он	(2H, m, >CH ₂), 3,12-4,22 (8H, m,
	OCH ₃	>CH ₂ x 4), 3,79 (3H, s, -CH ₃),
25	Huileux	4,79 (1H, m, -CH-), 6,12-7,20 OH
		(5H, m, H de noyau benzène x 3,
		H de noyau thiophène, =CH-), 10,32
30		(1H, 1s, >NH)
	OCH ₃	Valeurs of de RMN (CDCl ₃):
35		2,10 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,49-2,98
		(2H, m, >CH ₂), 3,11-4,03 (6H, m,
	Huileux	>CH ₂ x 3), 3,56 (2H, s, >CH ₂),

5		3,83 (6H, s, -CH ₃ x 2), 4,93 (1H, -CH- 1s,), 6,53 (1H, s, =CH-), OH 6,55-6,85 (4H, m, H de noyau benzènex 3, H de noyau thiophène), 10,33 (1H, 1s, >NH)
15	OCH ₃ OCH ₃ OCH ₃ Huileux	Valeurs $\int_{\text{de RMN (CDCl}_3)}$: 2,15 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,45- 2,96 (2H, m, >CH ₂), 3,02-4,15
20		(6H, m, >CH ₂ x 3), 3,48 (2H, s, >CH ₂), 3,86 (9H, s, -CH ₃ x 3), 4,91 (1H, m, -CH-), 6,33-6,94 (4H, m, OH
25		=CH-, Ĥ de noyau benzène x 2, H de noyau thiophène), 10,26 (1H, 1s, >NH)
30	OCH ₂ CH ₃ Huileux	Valeurs δ de RMN (CDCl ₃): 1,49 (3H, t, -CH ₃), 2,09 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,49-2,95 (2H, m, >CH ₂), 3,12-3,70 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,46 (2H, s, >CH ₂), 3,89 (2H, s,
35		>CH ₂), 4,07 (2H, q, -OCH ₂ CH ₃), -CH- 4,90 (1H, m,), 6,63 (1H, s, OH

5		=CH-), 6,74 (1H, s, H de noyau thiophène), 6,89-7,44 (4H, m, H de noyau benzène x 4), 10,30 (1H, 1s, >NH)
10	O ↑ S-CH ₃ O	Point de fusion : 119-122°C
15	Br	Point de fusion : 104-106°C Valeurs de RMN (CDCl ₃): 2,13 (9H, s, -CH ₃ x 3), 2,6-3,0
20 .		(2H, m, >CH ₂), 3,15-3,7 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3.49 (2H, s, >CH ₂), 3,94 (2H, s, >CH ₂), 5,0 (1H, m, -CH-), 6,67 (1H, s, =CH-),
25		OH 6,79 (1H, s, H de noyau thiophène), 7,25-7,85 (4H, m, H de noyau benzène x 4)



EXEMPLE 3

35

Dans un mélange de 60 ml d'éthanol et de 200 ml de xylène on a dissous 40 g de DL-β-hydroxyphénéthylamine, et 5 on a ajouté la solution résultante goutte à goutte à une solution de 57,8 g de 1,1-bis (méthylthio) -2-nitroéthène dans 600 ml de xylène, au reflux, en une heure et demie pour effectuer la réaction. Pendant la réaction, on a éliminé progressivement les fractions à bas point d'ébullition par 10 distillation, et on a maintenu à la température de réaction entre 130°C et 140°C. Après achèvement de la réaction, on a fait se déposer les cristaux en agitant et en refroidissant dans la glace. On a recueilli par filtration les cristaux déposés, on les a séchés, puis on les a mélangés avec 200 ml 15 d'une solution aqueuse de soude à 5 % en poids. Après avoir éliminé par filtration une petite quantité d'insolubles, on a ajusté le filtrat à pH 6 à l'aide d'une solution aqueuse d'acide acétique à 10 % en poids, et on a recueilli par filtration les cristaux déposés puis on les a séchés pour

D'autre part, après la réaction, on a concentré le filtrat, et on a ajouté 50 ml d'éthanol au résidu résultant, après quoi on a recueilli par filtration les cristaux formés.

20 obtenir 34 q de 2-nitrométhylène-5-phényloxazolidine ayant

un point de fusion de 139-141°C.

25 On a mélangé les cristaux obtenus avec 25 ml d'une solution aqueuse de soude à 5 % en poids, et on a éliminé les insolubles par filtration. On a ajusté le filtrat à pH 6 à l'aide d'une solution aqueuse d'acide acétique à 10 % en poids, on a recueilli par filtration les cristaux déposés 30 et on les a séchés pour obtenir 4,8 g (rendement total 64,5%) de 2-nitrométhylène-5-phényloxazolidine.

Valeurs δ de RMN (d₆-DMSO):

3,65-4,52 (2H, m, >CH₂), 6,05 (1H, t, >CH),

6,80 (1H, s, =CH-), 7,54 (5H, s, H de noyau benzène

x 5), 10,1 (1H, ls, >NH).

On a obtenu les composés suivants de la même manière que celle décrite ci-dessus.

5-(3-Méthylphényl)-2-nitrométhylène-oxazolidine



```
Point de fusion: 96-97°C
   Valeurs \delta de RMN (CDCl<sub>3</sub>):
               2,37 (3H, s, -CH<sub>3</sub>), 3,69-4,50 (2H, m, >CH<sub>2</sub>),
               5,79 (1H, t,\RightarrowCH), 6,72 (1H, s, =CH-), 6,80-7,55
 5
               (4H, m, H de noyau benzène x 4), 9,2 (1H, ls,
               >NH).
               5-(3-Méthoxyphényl)-2-nitrométhylène-oxazolidine
   Point de fusion: 105-107°C
10 Valeurs \delta de RMN (d<sub>6</sub>-DMSO) :
               3,64-4,55 (2H, m, >CH<sub>2</sub>), 3,87 (3H, s, -OCH<sub>3</sub>),
               6,02 (1H, t, \rightarrowCH), 6,79 (1H, s, =CH), 6,9-7,65
               (4H, m, H de noyau benzène x 4).
               5-(4-Fluorophényl)-2-nitrométhylène-oxazolidine
15 Point de fusion : 116-118,5°C
   Valeurs \delta de RMN (d<sub>6</sub>-DMSO) :
               3,48-4,56 (2H, m, >CH<sub>2</sub>), 6,10 (1H, dd, \RightarrowCH),
               6,80 (1H, s, =CH-), 7,20-7,85 (4H, m, H de noyau
               benzène x 4), 10,06 (1H, ls, >NH).
               2-[(Diméthylamino)sulfonyl]imino-5-phényloxazolidine
20 o
   Point de fusion: 95-98°C
   Valeurs \delta de RMN (d<sub>6</sub>-DMSO) :
               2,71 (6H, s, -CH_3 \times 2), 3,48-4,34 (2H, m, >CH_2),
               5,95 (1H, t, >CH), 7,52 (5H, s, H de noyau benzène
25
               \times 5), 8,67 (1H, s, >NH).
               2-(Méthanesulfonyl)imino-5-phényloxazolidine
   Point de fusion : 120-122°C
   Valeurs \delta de RMN (d_6-DMSO) :
               2,95 (3H, s, -CH_3), 3,43-4,31 (2H, m, >CH_2),
               5,98 (1H, t, ≥CH), 7,53 (5H, s, H de noyau benzène
30
               x 5), 8,85 (1H, s, >NH).
               2-Cyano imino -5-phényloxazolidine
   Point de fusion : 117-119°C
   Valeurs \delta de RMN (d_6-DMSO) :
               3,59-4,38 (2H, m, >CH<sub>2</sub>), 6,08 (1H, t, \RightarrowCH),
35
               7,58 (5H, s, H de noyau benzène x 5), 9,50 (1H,
               ls, >NH).
               5-(3-Bromophényl)-2-nitrométhylène-oxazolidine
   0
```



Point de fusion : 120-121°C Valeurs δ de RMN (CDCl₃) :

5

3,76-4,60 (2H, m, >CH₂), 5,93 (1H, t, \Rightarrow CH), 6,85 (1H, s, =CH-), 7,39-7,69 (4H, m, H de noyau benzène x 4), 9,30 (1H, ls, >NH).

- (2) Dans 3 ml d'éthanol on a dissous 1,5 g de 2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl-amine et 1,6 g de 5-(3-méthylphényl)-2-nitrométhylène-
- 10 oxazolidine obtenue au paragraphe (1) ci-dessus, et on a fait réagir la solution résultante à la température ambiante pendant 18 heures. Après achèvement de la réaction, on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a dissous le résidu résultant dans 50 ml d'acétate
- 15 d'éthyle. On a lavé la solution résultante successivement avec 30 ml d'une solution aqueuse de soude 1 N et 30 ml d'une solution aqueuse saturée de chlorure de sodium, puis on l'a séchée sur sulfate de magnésium anhydre, après quoi on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite. On a
- 20 purifié le résidu résultant par chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako ; éluant : mélange 20:1 en volume de chloroforme et d'éthanol) pour obtenir 2,0 g (rendement 70 %) de N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthylphényl)-
- 25 éthyl]2-nitro-1,1-éthènediamine ayant un point de fusion de 88-89°C.

La propriété physique (RMN) de ce produit était identique à celle du produit de l'Exemple 2.

On a obtenu les composés suivants de la même 30 manière que celle décrite ci-dessus.

- o N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-[2-(4-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
- o $N-\{2-[[5-diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-35 méthylthio]éthyl}-N'-(\beta-hydroxyphénéthyl)-2-nitro-1,1-éthènediamine.$
 - o N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthoxyphényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.



- o $N-[2-(3-bromophény1)-2-hydroxyéthy1]-N'-{2-[[5-diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine.$
- 5 o N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-trifluorométhylphényl)-éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
- o N-[2-(3-chlorophényl)-2-hydroxyéthyl]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}10 2-nitro-1,1-éthènediamine.

Les propriétés physiques de ces composés étaient identiques à celles des produits de l'Exemple 2.

EXEMPLE 4

30

- (1) Dans 35 ml d'une solution d'acide chlorhydrique et d'isopropanol à 21 % en poids on a mis en suspension 2,1 g de thiourée, et on a ajouté à la suspension 5 g d'alcool 5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thénylique, après quoi on a fait réagir le mélange résultant au reflux pendant 15 heures. Après avoir laissé reposer le mélange à la
- 20 température ambiante, on a recueilli par filtration les cristaux déposés pour obtenir 7 g (rendement 82 %) de dichlorhydrate de 2-amidinothiométhyl-5-(diméthylamino)-méthyl-4-méthylthiophène ayant un point de fusion de 212-214°C (décomposition).
- 25 Valeurs δ de RMN (d₆-DMSO)

2,31 (3H, s, -CH₃), 2,82 (6H, s, -CH₃ x 2), 4,58 (2H, s, >CH₂), 5,04 (2H, s, >CH₂), 7,16 (1H, s, H de noyau thiophène), 9,76 (4H, 1s, $\frac{NH_2}{Cl}$ Cl), 11.01 (1H, bs, HCl)

(2) Dans 5 ml d'eau on a dissous 10 g de dichlorhydrate de 2-amidinothiométhyl-5-(diméthylamino)méthyl-4-méthylthiophène, et on a ajouté à la solution 2,52 g de soude, puis on

35 a fait réagir le mélange résultant au reflux pendant 2,5 heures dans une atmosphère d'azote. On a refroidi à la température ambiante le mélange réactionnel, puis on l'a extrait avec 100 ml de chlorure de méthylène, et on a séché



l'extrait sur sulfate de magnésium anhydre, après quoi on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite.

On a distillé sous pression réduite la substance huileuse
5 ainsi obtenue, dans une atmosphère d'azote, pour obtenir
5,3 g (rendement 83 %) de 5-(diméthylamino)méthyl-2-mercaptométhyl-4-méthylthiophène ayant un point d'ébullition de 102105°C sous 3 mm Hg.

Valeurs δ de RMN (CDCl₃)

10 2,14 (3H, s, $-CH_3$), 2,28 (6H, s, $-CH_3 \times 2$), 3,48 (2H, s, $>CH_2$), 3,85 (2H, s, $>CH_2$), 6,65 (1H, s, H de noyau thiophène)

- Dans 1 ml de chloroforme on a dissous 0,29 g de 1-aziridino-1-méthylthio-2-nitroéthène et 0,33 g de 5-(diméthyl-15 amino)méthyl-2-mercaptométhyl-4-méthylthiophène obtenu au paragraphe (2) ci-dessus, et on a fait réagir la solution résultante à la température ambiante pendant 4 heures dans une atmosphère d'azote. Après achèvement de la réaction, on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite, 20 et on a purifié le résidu résultant par chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako; éluant: mélange 40:1 en volume de chloroforme et de méthanol) pour obtenir 0,44 g (rendement 64 %) de 1-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthylamino}-1-méthylthio-2-nitroéthène 25 ayant un point de fusion de 69-71°C.
- (4) A 7,5 ml d'éthanol on a mélangé 4,5 g de 1-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl-amino}-1-méthylthio-2-nitroéthène et 3,5 g de DL-[2-(3-bromophényl)-2-hydroxyéthyl]amine, et on a fait réagir le 30 mélange résultant à la température ambiante pendant 30 heures. On a ajouté au mélange réactionnel 5 ml d'isopropanol et 30 ml d'éther diéthylique, puis on a agité le mélange ainsi obtenu, après quoi on a recueilli par filtration les cristaux formés. On a recristallisé ces cristaux dans 40 ml 35 d'isopropanol pour obtenir 4,3 g (rendement 65 %) de N-[2-(3-bromophényl)-2-hydroxyéthyl]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)-méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine ayant un point de fusion de 104-106°C.



H de noyau thiophène, 7,25-7,85 (4H, m, H de noyau benzène x 4).

EXEMPLE 5

5

10

- (1) Avec 10 ml d'éthanol on a mélangé 1,6 g de 1-méthyl-sulfinyl-1-méthylthio-2-nitroéthène, puis on a ajouté à ce mélange 1,2 g de chlorhydrate de 2-chloroéthylamine, après
 15 quoi on a ajouté goutte à goutte 1,0 g de triéthylamine, à
- 20°C dans une atmosphère d'azote. Après avoir fait réagir à la même température pendant 2 heures, on a élevé progressivement la température jusqu'à la température ambiante. Après achèvement de la réaction, on a éliminé le solvant par
- 20 distillation sous pression réduite, et on a ajouté au mélange résultant 20 ml d'acétate d'éthyle, après quoi on a lavé le mélange résultant avec de l'eau et on l'a séché sur sulfate de magnésium anhydre, et on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite pour obtenir 1,0 g
- 25 (rendement 54,8 %) de 1-(2-chloroéthyl)amino-1-méthylthio-2-nitroéthène ayant un point de fusion de 115-117°C.
 - (2) Dans 5 ml de méthanol on a dissous 0,5 g de 1-(2-chloroéthyl)amino-1-méthylthio-2-nitroéthène obtenu au paragraphe (1) ci-dessus, et on a ajouté à la solution 0,55 g
- 30 de DL-[2-hydroxy-2-(3-méthoxyphényléthyl]amine, après quoi on a laissé reposer le mélange résultant à la température ambiante pendant 24 heures. On a concentré le mélange sous pression réduite, et on a ajouté au résidu résultant 20 ml d'acétate d'éthyle, après quoi on a lavé le mélange ainsi
- 35 obtenu avec de l'acide chlorhydrique à 5 % en poids puis on l'a séché sur sulfate de magnésium anhydre. On a ensuite éliminé le solvant par distillation. On a purifié le résidu ainsi obtenu par chromatographie sur colonne (gel de silice



C-200 de Wako; éluant : mélange 20:1 en volume de chloroforme et d'éthanol) pour obtenir 0,448 g (rendement 52 %) de N-(2chloroéthyl)-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthoxyphényl)éthyl]-2-nitro-5 1,1-éthènediamine ayant un point de fusion de 127-130°C. Valeurs δ de RMN (CDCl₃) :

3,0-4,0 (6H, m, >CH₂ x 3), 3,77 (3H, s, -CH₃),
-CH-
4,6-5,2 (1H, m,
$$\frac{1}{0}$$
), 6,60 (1H, s, =CH-),

10

6,4-7,8 (4H, m, H de noyau benzène x 4).

On a obtenu le composé suivant de la même manière que celle décrite ci-dessus.

o N-(2-chloroéthyl)-N'-(β -hydroxyphényl)-2-nitro-1,1-15 éthènediamine.

Point de fusion : 130-131°C

Valeurs δ de RMN (d_6 -DMSO) :

$$2,98-3,88$$
 (6H, m, >CH₂ x 3),

20

5,82 (1H, ls, -OH),

6,59 (1H, s, =CH-),

7,36 (5H, s, H de noyau benzène x 5),

25 10,34 (1H, ls, >NH).

d'eau, on a dissous 0,3 g de dichlorhydrate de 2-amidinothiométhyl-5-(diméthylamino)méthyl-4-méthylthiophène, et on
a ajouté 0,3 g de la N-(2-chloroéthyl)-N'-2-hydroxy-2-(3méthoxyphényl)éthyl-2-nitro-1,1-éthènediamine obtenue au
paragraphe 2 ci-dessus, en une seule fois, à - 10°C dans une
atmosphère d'azote, après quoi on a ajouté goutte à goutte
1 ml d'une solution aqueuse de soude à 12 % en poids. Après
cette addition, on a fait réagir le mélange résultant à la
5 température ambiante pendant une heure. Après achèvement de
la réaction, on a éliminé le solvant par distillation sous
pression réduite, et on a ajouté 5 ml d'éthanol au résidu
résultant. On a agité le mélange ainsi obtenu, après quoi



on a éliminé par filtration les insolubles. On a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a purifié le résidu résultant par chromatographie sur colonne (alumine basique, éluant : chloroforme) pour obtenir 0,01 g (rendement 2 %) de N-{2-[[5-diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthoxy-phényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine huileuse.

La propriété physique (RMN) de ce composé était 10 identique à celle du produit de l'Exemple 2.

- (4) Dans 5 ml de méthanol on a dissous 0,14 g de 5-(diméthylamino)méthyl-2-mercaptométhyl-4-méthylthiophène, et on a ajouté à la solution 0,2 ml d'une solution 3,57 N de méthylate de sodium et de méthanol, à la température ambiante
- 15 dans une atmosphère d'azote, après quoi on a ajouté en une seule fois 0,2 g de N-(2-chloroéthyl)-N'-(β-hydroxyphénéthyl)-2-nitro-1,1-éthènediamine, puis on a laissé reposer le mélange réactionnel à la température ambiante pendant 24 heures, et on a séparé par filtration la substance déposée, après quoi
- 20 on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite. On a ajouté du chloroforme au résidu résultant, et on a éliminé les insolubles par filtration, après quoi on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a purifié le résidu ainsi obtenu par chromatographie sur
- 25 colonne (alumine basique ; éluant : mélange 10:1 en volume de chloroforme et de méthanol) pour obtenir 0,033 g (rendement 11 %) de N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiénylméthylthio]éthyl}-N'-(β-hydroxyphénéthyl)-2-nitro-1,1éthènediamine ayant un point de fusion de 114-115°C.
- On a obtenu les composés suivants de la même manière que celle décrite ci-dessus.
 - o $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl\}-N'-2-(4-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl-2-nitro-1,1-éthènediamine.$
- N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthylphényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
 - o N-[2-(3-bromophény1)-2-hydroxyéthy1]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-



2-nitro-1,1-éthènediamine.

- o N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-trifluorométhylphényl)-5 éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
 - o N-[2-(3-chlorophényl)-2-hydroxyéthyl]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine.

Les propriétés physiques de ces composés étaient 10 identiques à celles des produits de l'Exemple 2.

EXEMPLE 6

- (1) Dans 50 ml d'éthanol anhydre on a mis en suspension 9,3 g de 1-méthylsulfinyl-1-méthylthio-2-nitroéthène, et on a agité la suspension résultante. On a ajouté goutte à goutte
- 15 à la suspension une solution de 9,3 g de DL-[2-hydroxy-2-(3-méthylphényl)éthyl]amine dans 5 ml d'éthanol, entre 10°C et 0°C, en 30 minutes dans une atmosphère d'azote. Après cette addition, on a agité le mélange résultant à la même température pendant une heure et demie, et on a recueilli
- 20 par filtration les cristaux déposés, on les a lavés avec 10 ml d'éthanol, puis on les a séchés pour obtenir 7,0 g (rendement 50,8 %) de 1-{[2-hydroxy-2-(3-méthylphényl)éthyl]amino}-1-méthylthio-2-nitroéthène ayant un point de fusion de 99-101 °C. Valeurs δ de RMN (CDCl₃):

30 benzène x 4), 10,7 (1H, ls, >NH).

On a obtenu les composés suivants de la même manière que celle décrite ci-dessus.

- o 1-{[2-(4-Fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]amino}-1-méthylthio-2-nitro éthène
- 35 Point de fusion : 152-154°C
 - o 1-{[2-Hydroxy-2-(3-méthoxyphényl)éthylamino}-1-méthylthio-2-nitroéthène
 Point de fusion: 148-149,5°C.



- (2) Dans 1 ml de dioxanne on a mis en suspension 0,5 g de 2-{[5-diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio}-éthylamine et 0,5 g de 1-{[2-hydroxy-2-(3-méthylphényl)-
- 5 éthyl]amino}-1-méthylthio-2-nitroéthène obtenu au paragraphe (1) ci-dessus, et on a fait réagir la suspension résultante à la température ambiante pendant trois heures. Après achèvement de la réaction, on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a purifié la
- 10 substance huileuse ainsi obtenue par chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako, éluant : mélange à 20:1 en volume de chloroforme et de méthanol) pour obtenir 0,7 g (rendement 80 %) de N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiénylméthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthyl-
- 15 phényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine ayant un point de fusion de 88-89°C.

La propriété physique (RMN) de ce produit était identique à celle du produit de l'Exemple 2.

On a obtenu les composés suivants de la même 20 manière que celle décrite ci-dessus.

- o $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl\}-N'-[2-(4-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.$
- o $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-25 méthylthio]éthyl\}-N'-(\beta-hydroxyphénéthyl)-2-nitro-1,1-éthènediamine.$
 - o $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl\}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthoxyphényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.$
- 30 o N-[2-(3-bromophényl)-2-hydroxyéthyl]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine.
- o N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-trifluorométhylphényl)-35 éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
 - o $N-[2-(3-chlorophényl)-2-hydroxyéthyl]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine.$



Les propriétés physiques de ces composés étaient les mêmes que dans l'Exemple 2.

EXEMPLE 7

- Dans 16 ml de N,N-diméthylformamide on a dissous 6,5 g de 1-[[2-hydroxy-2-(3-méthylphényl)éthyl]amino]-1-méthylthio-2-nitroéthène, 5,1 g de chlorure de (tert-butyl)-diméthylsilyle et 2,3 g d'imidazole, et on a fait réagir la solution résultante à la température ambiante pendant 20
- 10 heures. Après achèvement de la réaction, on a ajouté 100 ml de chloroforme et 50 ml d'eau au mélange réactionnel, et on a séparé la couche organique. On a lavé cette dernière avec 50 ml d'une solution aqueuse saturée de chlorure de sodium et on l'a séchée sur sulfate de magnésium anhydre, après quoi
- 15 on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite pour obtenir 9,0 g (rendement 97 %) de 1-[2-(tert-butyl)-diméthylsilyloxy-2-(3-méthylphényl)éthyl]amino-1-méthylthio-2-nitroéthène huileux.

Valeurs δ de RMN (CDCl₃) :

20 - 0,11 (3H, s, -CH₃), 0,09 (3H, s, -CH₃), 0,91 (9H, s, -CH₃ x 3), 2,38 (3H, s, -CH₃), 2,42 (3H, s, -CH₃), 3,64 (2H, dd, >CH₂), -CH₋
4,95 (1H, t, |), 6,67 (1H, s, =CH-), OH

7,30 (4H, s, H de noyau benzène x 4), 10,69 (1H, 1s, >NH).

On a obtenu le composé suivant de la même manière que celle décrite ci-dessus.

- o 1-{[2-(Tert-buty1)diméthylsilyloxy-2-(4-fluoro-phény1)éthyl]amino}-1-méthylthio-2-nitroéthène
 Point de fusion: 111-113°C.
- Dans 10 ml d'eau on a dissous 4,4 g de nitrate d'argent, et on a ajouté en agitant 26 ml d'une solution aqueuse de soude 1 N, puis on a ajouté 1,2 g d'éthylèneimine. On a ajouté goutte à goutte une solution de 7,69 g de 1-{[2-(tert-butyl)diméthylsilyloxy-2-(3-méthylphényl)-éthyl]amino}-1-méthylthio-2-nitroéthène dans 30 ml de



chloroforme, entre 25°C et 30°C en 10 minutes. On a agité le mélange résultant à la même température pendant deux heures, après quoi on a éliminé les insolubles par filtration, 5 et on a séparé la couche organique. On a séché cette dernière sur sulfate de magnésium anhydre et on l'a concentrée, après quoi on a ajouté 25 ml de n-hexane au résidu résultant, et on a agité le mélange résultant. On a recueilli par filtration les cristaux déposés et on les a séchés pour obtenir 5,45 g 10 (rendement 81,3 %) de 1-aziridino-1-{[2-(tert-butyl)diméthyl-silyloxy-2-(3-méthylphényl)éthyl]amino}-2-nitroéthène ayant un point de fusion de 96-98°C.

Valeurs δ de RMN (CDCl₃) :

20 7,27 (4H, s, H de noyau benzène x 4), 10,3 (1H, ls, >NH).

On a obtenu le composé suivant de la même manière que celle décrite ci-dessus.

- o 1-Aziridino-1-{[2-(tert-buty1)diméthylsilyloxy-2-25 (4-fluorophény1)éthyl]amino}-2-nitroéthène Point de fusion: 97-99°C.
- (3) On a ajouté une solution de 1,0 g de 5-(diméthyl-amino)méthyl-2-mercaptométhyl-4-méthylthiophène dans 10 ml de méthanol à 20 ml de méthanol dans une atmosphère d'azote, puis on a 30 ajouté goutte à goutte une solution de 1,74 g de 1-aziridino-1-{[2-(tert-butyl)diméthylsilyloxy-2-(3-méthylphényl)éthyl]-amino}-2-nitroéthène obtenu au paragraphe (2) ci-dessus dans 10 ml de méthanol, à la température ambiante, en 10 minutes. On a fait réagir la solution résultante en agitant 35 à la même température pendant une heure. Après achèvement de la réaction, on a concentré le mélange réactionnel sous pression réduite, et on a purifié le résidu résultant par

chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako ;



éluant : mélange à 30:1 en volume de chloroforme et d'éthanol) pour obtenir 2,24 g (rendement 85,4 %) de N-[2-(tert-butyl)-diméthylsilyloxy-2-(3-méthylphényl)éthyl]-N'-{2-[[5-(diméthyl-5 amino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]-éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine huileuse.

Valeurs δ de RMN (CDCl $_3$)

6,73 (1H, s, H de noyau thiophène), 7,24 (4H, s, H de noyau benzène \times 4), 10,4 (1H, ls, >NH).

Dans 10 ml de tétrahydrofuranne on a dissous 0,93 g

- de la N-[2-(tert-butyl)diméthylsilyloxy-2-[3-méthylphényl-20 éthyl]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine, obtenue au paragraphe (3) ci-dessus, et on a ajouté à la solution 0,84 g de fluorure de tétra(n-butyl)ammonium, entre 0°C et 5°C, après quoi on a fait réagir le mélange résultant à la même
- 25 température pendant 5 minutes puis à la température ambiante pendant 15 minutes. Après achèvement de la réaction, on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a ajouté au résidu résultant 10 ml d'eau et 10 ml d'acétate d'éthyle, après quoi on a séparé la couche organique. On a
- 30 lavé cette dernière avec 10 ml d'une solution aqueuse saturée de chlorure de sodium et on l'a séchée sur sulfate de magnésium anhydre, après quoi on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite. On a purifié le résidu ainsi obtenu par chromatographie sur colonne (gel de silice
- 35 C-200 de Wako; éluant: mélange à 20:1 en volume de chloroforme et d'éthanol) pour obtenir 0,58 g (rendement 78 %) de N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthyl-thio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthylphényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine ayant un point de fusion de 88-89°C.



La propriété physique (RMN) de ce produit était la même que dans l'Exemple 2.

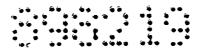
On a obtenu les composés suivants de la même 5 manière que celle décrite ci-dessus.

- o N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-[2-(4-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
- o $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-10 méthylthio]éthyl}-N'-(\beta-hydroxyphénéthyl)-2-nitro-1,1-éthènediamine.$
 - o $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl\}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthoxyphényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.$
- 15 o N-[2-(3-bromophényl)-2-hydroxyéthyl]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine.
- o N-{2-[[5-diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-{2-hydroxy-2-(3-trifluorométhylphényl)-20 éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine.
 - o N-[2-(3-chlorophény1)-2-hydroxyéthy1]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine.

Les propriétés physiques de ces composés étaient les 25 mêmes que dans l'Exemple 2.

EXEMPLE 8

- (1) Dans un courant d'azote, on a mis en suspension 4,6 g d'hydrure de sodium (pureté 52 %) dans 50 ml de N,N-diméthylformamide, et on a ajouté 7,7 g de cystéamine par
- 30 petites fractions, en agitant et en refroidissant dans la glace. Après cette addition, on a fait réagir le mélange résultant à la température ambiante pendant une heure. Au mélange réactionnel ainsi obtenu on a ajouté goutte à goutte 7,58 ml d'éther chlorométhylméthylique en refroidissant dans
- 35 la glace et après cette addition, on a agité le mélange résultant à la même température pendant une heure puis à la température ambiante pendant 30 minutes. On a éliminé les insolubles par filtration et on a ajouté goutte à goutte



la solution de 2-(méthoxyméthylthio)éthylamine dans le N,Ndiméthylformamide, ainsi obtenue, à une solution de 25,0 g
de 1,1 bis(méthylthio)-2-nitroéthène dans 100 ml d'acéto5 nitrile, au reflux, en 45 minutes. Après cette addition, on
a mis le mélange résultant au reflux pendant 30 minutes, et on
a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite,
après quoi on a ajouté 50 ml d'éthanol au résidu résultant,
et on a agité le mélange ainsi obtenu. On a éliminé les
10 insolubles par filtration et on a éliminé le solvant par
distillation sous pression réduite, après quoi on a purifié
le résidu résultant par chromatographie sur colonne (gel de
silice C-200 de Wako; éluant: mélange 10:1 en volume de
benzène et d'acétate d'éthyle), et on a lavé les cristaux
15 ainsi obtenus avec 30 ml d'éther diisopropylique, puis on les
a séchés pour obtenir 11,5 g (rendement 48 %) de 1-méthyl-

thio-1-[(2-méthoxyméthylthio)éthylamino]-2-nitroéthène ayant

un point de fusion de $54-58^{\circ}$ C. Valeurs δ de RMN (CDCl₃):

20 2,50 (3H, s, -CH₃), 2,92 (2H, t, >CH₂), 3,43 (3H, s, -OCH₃), 3,77 (2H, m, >CH₂), 4,74 (2H, s, >CH₂), 6,70 (1H, s, =CH-), 10,7 (1H, ls, >NH).

(2) Avec 15 ml d'éthanol on a mélangé 7,5 g de 1-méthyl-25 thio-1-[(2-méthoxyméthylthio)éthylamino]-2-nitroéthène obtenu au paragraphe (1) ci-dessus et 5,6 g de DL-β-hydroxy-phénéthylamine, et on a agité le mélange résultant à la température ambiante pendant 8 heures, puis on l'a laissé reposer pendant une nuit à la température ambiante. On a 30 éliminé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a lavé les cristaux ainsi obtenus avec 15 ml d'isopropanol, puis on les a séchés pour obtenir 7,3 g (rendement 71 %) de N-(β-hydroxyphénéthyl)-N'-[2-méthoxyméthylthio)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine ayant un point de fusion de 107-35 109,5°C.

Valeurs δ de RMN (CDCl₃): 2,76 (2H, t, >CH₂), 3,1-3,7 (4H, m, >CH₂ x 2), 3,30 (3H, s, -OCH₃), 4,59 (2H, s, >CH₂),

$$^{-CH}$$
 - 0.0 (1H, m, $^{-CH}$) 6,60 (1H, s, =CH-), 7,38

5 (5H, s, H de noyau benzène x 5).

- (3) Avec 5 ml de chlorure de méthylène anhydre on a mélangé 1,45 ml d'un composé complexe de trifluorure de bore et d'acide acétique (contenant environ 40 % en poids de trifluorure de bore), et à ce mélange on a ajouté goutte à 10 goutte une solution de 0,46 g de 2-(diméthylamino)méthyl-3-
- 10 goutte une solution de 0,46 g de 2-(diméthylamino)méthyl-3méthylthiophène et 1,2 g de la N-(β-hydroxyphénéthyl)-N'[2-(méthoxyméthylthio)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine
 obtenue au paragraphe (2) ci-dessus dans 10 ml de chlorure de
 méthylène anhydre, entre 10° et 13°C et en 30 minutes. Après
- 15 cette addition, on a agité le mélange résultant à la température ambiante pendant 40 minutes, et on a ajouté la solution ainsi obtenue à 10 ml d'eau glacée, puis on a encore ajouté 20 ml de chloroforme. On a ajusté le pH du mélange résultant entre 9 et 10 à l'aide de carbonate de potassium
- 20 anhydre, et on a éliminé les insolubles par filtration. On a séparé la couche organique puis on l'a extraite avec 18 ml d'acide chlorhydrique 0,5 N, après quoi on a ajusté le pH de l'extrait entre 9 et 10 à l'aide de carbonate de potassium anhydre, puis on l'a extrait avec 30 ml de chloroforme. On a
- 25 lavé la couche organique ainsi obtenue avec 10 ml d'une solution aqueuse saturée de chlorure de sodium, et on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite, après quoi on a purifié le résidu résultant par chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako;
- 30 éluant : mélange à 20:1 en volume de chloroforme et d'éthanol), et on l'a fait cristalliser dans une solution d'isopropanol et d'éther diéthylique pour obtenir 0,14 g (rendement 10 %) de N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthyl-thio]éthyl}-N'-(β-hydroxyphénéthyl)-2-nitro-1,1-éthène-
- 35 diamine ayant un point de fusion de $114-115^{\circ}C$.

La propriété physique (RMN) de ce produit était la même que dans l'Exemple 2.

On a obtenu les composés suivants de la même



manière que celle décrite ci-dessus.

- o N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-[2-(4-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-25 nitro-1,1-éthènediamine.
 - o $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl\}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthoxyphényléthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.$
- o N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-10 méthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthylphényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
 - o N-[2-(3-bromophény1)-2-hydroxyéthy1]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine.
- 15 o N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-{2-hydroxy-2-(3-trifluorométhylphényl) éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
- o N-[2-(3-chlorophényl)-2-hydroxyéthyl]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-2-20 nitro-1,1-éthènediamine.

Les propriétés physiques de ces composés étaient les mêmes que dans l'Exemple 2.

EXEMPLE 9

Dans un solvant mixte composé de 20 ml de chlorure

25 de méthylène et de 10 ml de méthanol on a dissous 2,4 g de

5-(3-méthoxyphényl)-2-nitrométhylène-oxazolidine à la

température ambiante, et on a ajouté à la solution obtenue

une solution de 2,0 g de 5-(diméthylamino)méthyl-2-mercapto
méthyl-4-méthylthiophène dans 5 ml de méthanol, dans une

30 atmosphère d'azote. On a ensuite ajouté goutte à goutte une

solution de 0,5 g d'éthylène-imine dans 5 ml de méthanol, à

la même température, en 10 minutes. Après l'addition, on a

fait réagir la solution résultante en agitant pendant 5

heures. Après achèvement de la réaction, on a chassé le

35 solvant par distillation sous pression réduite, et on a

purifié le résidu obtenu par chromatographie sur colonne (gel

de silice C-200 de Wako; éluant: mélange à 30:1 en volume

de chloroforme et d'éthanol) pour obtenir 4,0 g (rendement



- 83,5 %) de N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-[2-(3-méthoxyphényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine huileuse.
- 5 La propriété physique (RMN) de ce produit était la même que dans l'Exemple 2.

On a obtenu les composés suivants de la même manière que celle décrite ci-dessus.

- o N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-
- 10 méthylthio]éthyl}-N'-[2-(4-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
 - o $N-\{2[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-(\beta-hydroxyphénéthyl)-2-nitro-1,1-éthènediamine.$
- 15 o N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthylphényléthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.
- o N-[2-(3-bromophényl)-2-hydroxyéthyl]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-2-20 nitro-1,1-éthènediamine.
 - o $N-\{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl\}-N'-[2-hydroxy-2-(3-trifluorométhylphényl-éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.$
 - o N-[2-(3-chlorophényl)-2-hydroxyéthyl]-N'-2-[[5-
- 25 (diméthylamino) méthyl-4-méthyl-2-thiényl]-méthylthio]éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine.

Les propriétés physiques de ces composés étaient les mêmes que dans l'Exemple 2.

EXEMPLE 10

- 30 (1) Dans 150 ml de N,N-diméthylformamide on a mis en suspension 4,8 g d'hydrure de sodium (pureté 52 %), et on a ajouté 20,0 g de 3-pipéridinométhylphénol par petites fractions, en agitant et en refroidissant dans la glace.

 Après cette addition, on a fait réagir le mélange résultant
- 35 à la température ambiante pendant une heure. Au mélange réactionnel ainsi obtenu on a ajouté 28,0 g de N-(3-bromo-propyl)phtalimide, et on a fait réagir le mélange résultant pendant 24 heures. Après achèvement de la réaction, on a



éliminé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a ajouté 300 ml d'eau et 300 ml de chloroforme au résidu résultant pour le dissoudre. On a séparé la couche organique 5 puis on l'a séchée sur sulfate de magnésium anhydre, après quoi on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite pour obtenir 35,0 g (rendement 88,5 %) de N-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy) propyl]phtalimide huileux.

- (2) Dans 200 ml d'éthanol on a dissous 29,3 g de N-[3-10 (3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]phtalimide obtenu au paragraphe (1) ci-dessus, et on a ajouté 23,1 ml d'hydrate d'hydrazine, en agitant à la température ambiante, après quoi on a fait réagir le mélange résultant à la même température pendant 24 heures. Après achèvement de la
- 15 réaction, on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a ajouté 300 ml de toluène au résidu résultant, après quoi on a procédé à une déshydratation azéotropique. On a ensuite ajouté 500 ml de chloroforme, et on a éliminé les insolubles par filtration. On a éliminé le
- 20 solvant par distillation sous pression réduite pour obtenir 16,1 g (rendement 84 %) de 3-(3-pipéridinométhylphénoxy)-propylamine huileuse.
 - (3) Avec 100 ml d'acétonitrile on a mélangé 16,0 g de la 3-(3-pipéridinométhylphénoxy) propylamine obtenue au
- 25 paragraphe (2) ci-dessus et 21,3 g de 1,1-bis (méthylthio)-2nitroéthène, et on a fait réagir le mélange résultant au
 reflux pendant deux heures. Après achèvement de la réaction,
 on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite,
 et on a ajouté 100 ml d'éthanol au résidu résultant, après
- 30 quoi on a éliminé les insolubles par filtration. On a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a purifié le résidu résultant par chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako; éluant: mélange à 20:1 en volume de chloroforme et de méthanol) pour obtenir 18,0 g
- 35 (rendement 76,3 %) de 1-méthylthio-2-nitro-1-[3-(3-pipéridino-méthylphénoxy)propylamino]éthène ayant un point de fusion de 68-69,5°C.

Valeurs δ de RMN (CDCl₃) :



```
1,16-1,83 (6H, m, >CH<sub>2</sub> x 3),

1,89-2,53 (6H, m, >CH<sub>2</sub> x 3),

2,42 (3H, s, -SCH<sub>3</sub>),

3,47 (2H, s, >CH<sub>2</sub>),

3,69 (2H, td, >CH<sub>2</sub>),

4,11 (2H, t, >CH<sub>2</sub>)

6,62 (1H, s, =CH-),

6,75-7,43 (4H, m, H de noyau benzène x 4),

10 10,61 (1H, ls , >NH).
```

(4) Dans 43 ml d'éthanol on a dissous 8,5 g de 1-méthyl-thio-2-nitro-1-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propylamino]-éthène obtenu au paragraphe (3) ci-dessus et 10,8 g de DL-[2-(4-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]amine, et on a fait réagir

15 la solution résultante au reflux pendant deux heures. Après achèvement de la réaction, on a éliminé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a purifié le résidu résultant par chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako; éluant: mélange à 10:1 en volume de

20 chloroforme et de méthanol) pour obtenir 8,03 g (rendement 73 %) de N-[2-(4-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-N'[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine ayant un point de fusion de 135-136°C.

Analyse élémentaire pour $C_{25}H_{33}FN_4O_4$)

25 Calculé (%) : C, 63,54, H, 7,04, N, 11,86

Trouvé (%) : C, 63,80, H, 7,33, N, 11,78

On a obtenu les composés énumérés dans le Tableau 11 ci-dessous de la même manière que celle décrite ci-dessus.



N-CH₂ OCH₂CH₂CH₂NHCNHCH₂CH-R²CHNO₂OH

<u>.</u>

-	R ² ,	Propriétés physiques
	huileux	Valeurs \int de RMN (d ₆ -DMSO) : 1,07-1,68 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,68-2,48 (6H, m, >CH ₂ x 3), 3,08-3,64 (6H, m, >CH ₂ x 3), 4,07 (3H, m, >CH ₂ , -OH), 4,88 (1H, m, $\frac{-CH}{ }$), 5,93 (1H, OH) bs, >NH), 6,68 (1H, s, =CH-), 6,8-7.7 (9H, m,H de noyau benzène x 9), 10,42 (1H, bs, >NH)
	OCH ₃	Valeurs $\int_{\text{de RMN}} (\text{CDCl}_3)$: 1,05-1,76 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,76-2,54 (6H, m, >CH ₂ x 3), 3,05-3,71 (6H, m, >CH ₂ x 3), 3,88 (3H, s, -CH ₃), 4,11 (2H, m, >CH ₂), 5,25 (2H, m, -OH, -CH-), OH 6,62-7,75 (9H, m, =CH-, H de noyau benzène x 8), 10,35 (1H, ls, >NH)

5	OCH ₃	TABLEAU 11 (suite) Valeurs S de RMN (CDCl ₃): 1,06-1,75 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,76-2,51 (6H, m, >CH ₂ x 3), 3,08-3,65 (6H, m, >CH ₂ x 3),
10		3,76 (3H, s, -CH ₃), 4,06 (2H, m, >CH ₂), 4,86 (1H, m, -CH ₋), 6,62 OH (1H, s, =CH ₋), 6,69-7,45 (8H, m, H de noyau benzène x 8), 10,38 (1H,
15		ls, >NH)
20	F huileux	Valeurs de RMN (CDCl ₃): 1,10-1,71 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,80-2,50 (6H, m, >CH ₂ x 3), 3,00-3,80 (6H, m, >CH ₂ x 3), 4,08 (2H, m, >CH ₂), 5,35 (1H, m, -CH-), 6,58 (1H, s, =CH-),
25		OH 6,66-7,85 (7H, m, H de noyau benzène x 7)
30	F F	Point de fusion: 163-164°C
35		

	107
1	TABLEAU 11 (suite)
F F	Point de fusion: 135-139°C
CH ₃	Point de fusion : 133-134°C
huileux	Valeurs \(\) de RMN (CDCl ₃): 1,03-1,59 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,74-2,54 (6H, m, >CH ₂ x 3), 3,05-3,77 (6H, m, >CH ₂ x 3), 4,04 (2H, m, >CH ₂), 4,84 (1H, m, -CH-), 6,55 (1H, s, =CH-), OH 6,64-7,34 (8H, m, H de noyau benzène x 8), 10.32 (1H, 1s, >NH)
huileux	Valeurs of de RMN (CDCl ₃): 1,15-1,77 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,77-2,52 (6H, m, >CH ₂ x 3), 3,00-3,71 (6H, m, >CH ₂ x 3), 4,09 (2H, m, >CH ₂), 5,19 (1H, m, -CH-), 6,65 (1H, s, =CH-), OH

TABLEAU	11	(suite)

1	·
	6,7-7,4 (7H, m, H de noyau benzène
	x 4, H de noyau thiophène x 3)
huileux	Valeurs
	ls, >NH)
OH	Valeurs $\int de RMN (d_6-DMSO)$: 1,08-1,77 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,80-2,68 (6H, m, >CH ₂ x 3), 3,08-3,78 (6H, m, >CH ₂ x 3), 4,09 (2H, m, >CH ₂), 4,78 (1H, m,
Martoux	-CH-), 6,70 (1H, s, =CH-), OH 6,80-7,58 (8H, m,H de noyau benzène H x 8), 10,27 (1H, 1s, >NH)

ર્સ	r' f	TABLEAU 11 (suite)
5	OCH ₃	Valeurs de RMN (CDCl ₃) 1,06-1,77 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,79-2,52 (6H, m, >CH ₂ x 3), 3,05-3,65 (6H, m, >CH ₂ x 3),
		3,80 (3H, s, -CH ₃), 4,10 (2H, m,
10	·	>CH ₂), 4,91 (1H, m, -CH-), 5,20 OH
		(1H, its, -OH), 6,70 (1H, s, =CH-), 6,75-7,58 (8H, m, H de noyau benzène
15	·	x 8), 10,19 (1H, 1s, >NH)
20	CH ₃	Valeurs de RMN (CDCl ₃): 1,10-1,71 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,30-2,42 (6H, m, >CH ₂ x 3), 2,35 (3H, s, -CH ₃), 3,04-3,71
		(6H, m, >CH ₂ x 3), 4,11 (2H, m,
25		>CH ₂), 4,89 (1H, m, -C <u>H</u> -), 6,67 ОН
		(lH, s, =CH-), 6,72-7,48 (8H, m,
30		H de noyau benzène x 8), 10,45 (1H, ls, >NH)
35	huileux	Valeurs de RMN (CDCl ₃): 1,10-1,70 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,72-2,50 (8H, m, >CH ₂ x 4),
	!	į

	,	TABLEAU 11 (suite)
•		$2,60-3,00 (4H, m, >CH_2 \times 2),$
•		3,05-3,80 (6H, m, >CH ₂ x 3),
5 ·		4,04 (2H, m, >CH ₂), 4,60 (1H, m,
		- <u>СН</u> -), 6,53 (1H, s, =СН-),
		OH
		6,60-7,30 (7H, m, H de noyau benzène
10		x 7)
-	.0>	Valour S de PMN (CDC)
		Valeurs $\frac{1}{3}$ de RMN (CDCl ₃): 1,02-1,69 (6H, m, >CH ₂ x 3),
15	huileux	1,76-2,49 (6H, m, >CH ₂ x 3),
		3,09-3,74 (6H, m, >CH ₂ x 3),
-		4,1 (2H, m, >CH ₂), 4,8 (2H, m,
		-OH, -CH-), 5,91 (2H, s, -OCH ₂ O-),
20		OH
		6,60 (1H, s, =CH-), 6,65-7,42 (7H,
		m, H de noyau benzène x 7), 9,90-10,40
25		(lH, l, >NH)
·	_ Сн₂сн₃	Valeurs de RMN (CDC1 ₃): 1,00-1,70 (9H, m, -CH ₃ , >CH ₂ x 3),
	2 3	1,79-2,81 (8H, m, >CH ₂ x 4),
30	huileux	3,00-3,70 (6H, m, >CH ₂ x 3),
		4,13 (2H, m, >CH ₂), 4,91 (2H, m,
		-С <u>Н</u> -, -ОН), 6,68 (1H, s, =СН-),
		OH
35		j •••



•	,	TABLEAU 11 (suite)
		6,70-7,52 (8H, m, H de noyau benzène
•		x 8)
5		
	Cl	Valeurs de RMN (CDCl ₃):
	$\overline{\langle}$	$1,10-1,70$ (6H, m, $-CH_2 \times 3$),
-		1,81-2,52 (6H, m, >CH ₂ x 3),
10	huileux	3,10-3,68 (6H, m, >CH ₂ x 3),
		4,11 (2H, m, >CH ₂), 4,92 (1H, m,
		-CH-), 6,66 (lH, s, =CH-),
		OH
15		6,78-7,51 (8H, m,H de noyau benzène
		x 8)
-		V. 1 (apg)
20	$\left(\begin{array}{c} O \\ N \end{array}\right)$	Valeurs de RMN (CDCl ₃): 1,11-1,71 (6H, m, >CH ₂ x 3),
	huileux	1,82-2,58 (6H, m, >CH ₂ x 3),
		3,11-3,80 (6H, m, >CH ₂ x 3),
		4,09 (2H, m, >CH ₂), 5,01 (1H,
25		m, -CH-), 6,69 (1H, s, =CH-),
- '		ОН
. •		6,81-7,47 (5H, m, H de noyau benzène
		x 4, H de noyau pyridine),
30		7,60-8,01 (1H, m, H de noyau pyridine),
		8,31-8,71 (2H, m, H de noyau pyridine
		x 2), 10,29 (1H, 1/s, >NH)
		27, 20,25 (22, 22, 23,
35	I	1

		TABLEAU 11 (suite)
5	——————————————————————————————————————	Valeurs $\int_{\text{de RMN (CDCl}_3)}$: 1,05-1,75 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,88-2,51 (6H, m, >CH ₂ x 3),
		3,00-3,75 (6H, m, >CH ₂ x 3), 4,10 (2H, m, >CH ₂), 4,91 (1H, m,
10		-CH-), 6,69 (1H, s, =CH-), OH
		6,73-7,47 (8H, m, H de noyau benzène x 8)
15	CH ₃	Valeurs de RMN (CDCl ₃): 1,15-1,70 (6H, m, >CH ₂ x 3),
20	huileux	1,8-2,55 (6H, m, >CH ₂ x 3), 2,30 (3H, s, -CH ₃), 3,10-3,70
20	nulleux	(6H, m, >CH ₂ x 3), 4,15 (2H, m, >CH ₂), 5,15 (1H, m, -CH-),
25		OH 6,68 (1H, s, =CH-), 6,75-7,76 (8H,
		m, H de noyau benzène x 8)
30	CH ₃	Valeurs de RMN (CDCl ₃): 1,10-1,80 (6H, m, >CH ₂ x 3),
	huileux	1,82-2,55 (6H, m, >CH ₂ x 3), 2,17 (3H, s, -CH ₃), 3,03-3,83
35		(6H, m, >CH ₂ x 3), 4,15 (2H, m,

		TABLEAU 11 (suite)
÷		>CH ₂), 5,30 (1H, m, -CH-), ОН
5 ·		6,69 (lH, s, =CH-), 6,75-7,50
		(6H, m, H de noyau benzène x 4,
		H de noyau thiophènex 2)
10	— ОН	Valeurs $\int de RMN (d_6-DMSO) :$ 1,30-1,75 (6H, m, >CH ₂ × 3),
		2,30-2,70 (6H, m, >CH ₂ x 3),
	huileux	3,09-3,78 (6H, m, >CH ₂ x 3),
15 .		3,78-4,46 (3H, m, >CH ₂ , -OH),
·		4,78 (1H, m, -CH-), 5,82 (1H, 1s, OH
20		-OH), 6,68 (1H, s, =CH-), 6,75-
20		7,46 (8H, m, H de noyau benzène x 8)
25	→NO ₂	Valeurs de RMN (CDCl ₃): 1,10-1,80 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,80-2,55 (6H, m, >CH ₂ x 3),
. •	huileux	$3,05-3,70 (6H, m, >CH_2 \times 3)$,
.*		4,06 (2H, m, >CH ₂), 5,05 (1H, m,
30		-CH-), 6,60 (lH, s, =CH-), 6,70-
		8,31 (8H, m,H de noyau benzène x 8)
35		

		TABLEAU 11 (suite)
· 5	F	Valeurs \int de RMN (CDCl ₃): 1,15-1,65 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,78-2,58 (6H, m, >CH ₂ x 3), 3,15-3,75 (6H, m, >CH ₂ x 3),
10		4,15 (2H, m, >CH ₂), 5,32 (2H, m, -OH, -CH-), 6,75 (1H, s, =CH-), OH 6,85-7,85 (8H, m, H de noyau benzène x 8)
15	─	Valeurs de RMN (CDCl ₃): 1,15-1,65 (6H, m, >CH ₂ x 3),
20	NH ₂ huileux	1,77-2,50 (6H, m, >CH ₂ x 3), 3,15-3,65 (6H, m, >CH ₂ x 3), 4,01 (2H, m, >CH ₂), 4,26-5,15 (4H, m, -NH ₂ , -CH ₂ , -OH), OH
.·		6,54-7,45 (9H, m, =CH-, H de noyau benzène x 8)
30	CNH ₂	Valeurs de RMN (d ₆ -DMSO) : 1,20-2,26 (8H, m, >CH ₂ x 4), 2,65-3,70 (8H, m, >CH ₂ x 4),
25	Amorph e	3,80-4,30 (4H, m, >CH ₂ x 2), 4,40-5,10 (2H, m, -OH, -CH-), OH
35	1	·

		TABLEAU 11 (suite)
5 ·		6,00 (lH, ls, >NH), 6,53 (lH, s, =CH-), 6,80-8,20 (lOH, m, H de noyau benzènex 8, -NH ₂), 10,40 (lH, ls, >NH)
10	CH ₃	Valeurs of de RMN (CDCl ₃) 1,00-1,80 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,80-2,60 (6H, m, >CH ₂ x 3), 2,95 (6H, s, -CH ₃ x 2), 3,00-3,80
15	Amorphe	(6H, m, >CH ₂ x 3), 3,90-4,35 (2H, m, >CH ₂), 4,50-5,20 (2H, m, -OH, -CH-), 6,69 (1H, s, =CH-),
20		6,40-7,70 (8H, m, H de noyau benzène x 8)
25	———SCH ₃	Valeurs de RMN (CDCl ₃): 1,1-1,7 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,75-2,65 (6H, m, >CH ₂ x 3),
	huileux	2,42 (3H, s, -SCH ₃), 3,0-3,8
30		(6H, m, >CH ₂ x 3), 4,05 (2H, m,
		>CH ₂), 4,9 (lH, m, -CH-), 6,65 OH
		(1H, s, =CH-), 6,75-7,60 (8H, m,
35		H de noyau benzènex 8), 10,35 (1H, ls, >NH)

	· 1	TABLEAU 11 (suite)
5	SCH ₃	Valeurs de RMN (CDCl ₃): 1,1-1,8 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,85- 2,6 (6H, m, >CH ₂ x 3), 2,68 (3H,
10	Amorphe	s, -SCH ₃), 3,05-3,85 (6H, m, >CH ₂ x 3), 4,1 (2H, m, >CH ₂), 5,0 (1H, m, -CH-), 6,65 (1H, s, OH
15		=CH-), 6,75-7,80 (8H, m, H de noyau benzène x 8), 10,3 (1H, 1/s, >NH)
20	—СH ₂ CH ₂ CH ₃	Point de fusion:111-112,5°C
	$\overline{\langle \circ \rangle}$	Valeurs & de RMN (CDC1 ₃): 1,1-1,75 (6H, m, >CH ₂ x 3),
25	CF ₃	1,8-2,55 (6H, m, >CH ₂ x 3),
	huileux	3,05-3,85 (6H, m, >CH ₂ x 3), 4,12 (2H, m, >CH ₂), 5,0 (1H, m,
30		-CH-), 6,70 (1H, s, =CH-), OH 6,75-7,85 (8H, m, H de noyau benzène
25		x 8), 10,35 (1H, 1s, >NH)
35		

	1	TABLEAU 11 (suite)
	,	Valeurs δ de RMN (CDCl $_3$) :
	OCH ₃	1,10-1,80 (6H, m, >CH ₂ x 3),
5	OCH	1,80-2,55 (6H, m, >CH ₂ x 3),
	OCH ³	$2,90-3,70 (6H, m, >CH_2 \times 3),$
	Amorphe	3,81 (6H, s, -OCH ₃ x 2), 3,95-4,30
	AlliOI pile	(2H, m, >CH ₂), 4,45-5,10 (2H, m,
10		-OH, -CH-), 6,58 (1H, s, =CH-),
		ОН
-		6,40-7,50 (7H, m, H de noyau benzène
15		x 7), 10,30 (1H, 1s, >NH)
		Valeurs de RMN (CDCl ₃):
	F	1,04-1,75 (6H, m, >CH ₂ x 3),
	\prec	1,85-2,63 (6H, m, >CH ₂ x 3),
20	$ \bigcirc$ $-$ F	2,94-3,74 (6H, m, >CH ₂ x 3),
		3,88-4,34 (2H, m, >CH ₂),
	huileux	4,88 (lH, m, -CH-), 5,90 (lH, ¹ ,
25		OH
		-OH), 6,65 (lH, s, =CH-), 6,74-
. •		7,45 (7H, m, H de noyau benzène x 7),
	1	10,25 (1H, ls , >NH)
30		10,23 (111, 15 , 7111)



EXEMPLE 11

Dans 10 ml de chlorure de méthylène on a dissous 0,68 g de N,N'-carbonyldiimidazole, et on a ajouté goutte à 5 goutte 5 ml d'une solution de chlorure de méthylène contenant 1,0 q de 3-(3-pipéridinométhylphénoxy) propylamine, entre 0°C et 5°C, après quoi on a fait réagir le mélange résultant à la même température pendant une heure puis à la température ambiante pendant encore une heure. On a ensuite ajouté 0,6 g 10 de DL- β -hydroxyphénéthylamine, à 0°C, et on a fait réagir le mélange ainsi obtenu, en le refroidissant dans la glace, pendant une heure, puis à la température ambiante pendant encore une heure. Après achèvement de la réaction, on a ajouté 10 ml d'eau, et on a séparé la couche organique. On a 15 séché cette dernière sur sulfate de magnésium anhydre, après quoi on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a purifié le résidu résultant par chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako) ; éluant : mélange à 20:1 en volume de chloroforme : éthanol) 20 pour obtenir 0,75 g (rendement 45,6 %) de N-(β -hydroxyphénéthyl)-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]urée huileuse.

EXEMPLE 12

35 (1) Dans 900 ml de méthanol on a dissous 30 g de dichlorhydrate de 2-[(2-guanidino-4-thiazolyl)méthylthio]-éthylamine et 27,4 ml de triéthylamine, et on a ajouté 15,1 g de diméthylcyanoimide dithiocarbonate, à la température ambiante, puis on a fait réagir le mélange résultant pendant

une nuit à la même température. Après achèvement de la réaction, on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a ajouté 400 ml d'acétate d'éthyle 5 et 300 ml d'eau au résidu résultant, après quoi on a recueilli par filtration des cristaux blancs déposés et on les a séchés pour obtenir 27 g (rendement 83 %) de N-cyano-N'- $\left\{2-\left[(2-\frac{1}{2}\right]\right]$ guanidino-4-thiazolyl) méthylthio éthyl -S-méthylisothiourée

10 IR (KBr) cm⁻¹ : $v_{C \equiv N} 2160$ Valeurs $\int de RMN (d_6 - DMSO)$: 2,50-3,00 (5H, m, $-CH_3$, $>CH_2$),

15

3,10-4,10 (4H, m, >CH₂ x 2),

6,86 (1H, s, H de noyau thiazole),

7,70 (4H, 1s, $-NH_2 \times 2$).

ayant un point de fusion de 127-134°C.

- Avec 5 ml d'éthanol on a mélangé 1,5 g de la Ncyano-N'-{2-[(2-guanidino-4-thiazoly1)méthylthio]éthyl}-Sméthylisothic urée obtenue au paragraphe (1) ci-dessus et 3,1 g de DL-β-hydroxyphénéthylamine, et on a fait réagir le
- 20 mélange résultant au reflux pendant 4 heures. Après achèvement de la réaction, on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a lavé le résidu résultant avec deux fractions de 20 ml d'éther diéthylique. On a ensuite dissous le résidu dans 5 ml d'acétone, et on a
- 25 ajouté une solution de 1,5 g d'acide maléique dans 8 ml d'acétone, à la température ambiante. On a ensuite ajouté goutte à goutte 10 ml d'éther diéthylique, après quoi on a recueilli par filtration les cristaux déposés et on les a recristallisés dans l'isopropanol pour obtenir 1,73 g
- 30 (rendement 71 %) de sel d'acide maléique (produit d'addition 1:1) de N-cyano-N'-{2-((2-guanidino-4-thiazoly1)méthylthio}éthyl $\}$ -N"-(β -hydroxyphénéthyl) guanidine ayant un point de fusion de 100-103°C.

IR (KBr) $cm^{-1} : v_{C=N}$ 2160

35 On a obtenu le composé suivant de la même manière que celle décrite ci-dessus.

Sel d'acide maléique (produit d'addition 1:1) de la N-cyano-N'- 2-[(2-guanidino-4-thiazolyl) méthylthio] éthyl <math>-N''-



(2-méthoxy-2-phényléthyl) quanidine.

Point de fusion : 136-138°C IR (KBr) cm⁻¹ : $v_{C\equiv N}$ 2170.

5 EXEMPLE 13

Avec 5 ml d'éthanol on a mélangé 1,0 g de N-cyano- $N' - \{2-[(2-guanidino-4-thiazolyl) méthylthio] éthyl \} - S$ méthylisothiourée 1,38 g de DL-(2-hydroxy-1-méthyl-2phényléthyl) amine et 0,57 g de nitrate d'argent, et on a fait 10 réagir le mélange résultant au reflux pendant deux heures et 20 minutes. Après achèvement de la réaction, on a éliminé les insolubles par filtration, et on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite. On a purifié le résidu résultant par chromatographie sur colonne (Florisil ; éluant : 15 mélange à 9:1 en volume de chloroforme : éthanol). On a dissous le solide amorphe ainsi obtenu dans 4 ml d'acétone, et on a ajouté, à la température ambiante, une solution de 1 g d'acide maléique dans 8 ml d'acétone. On a ensuite ajouté goutte à goutte 10 ml d'éther diéthylique, après quoi 20 on a recueilli par filtration les cristaux déposés et on les a recristallisés dans de l'isopropanol pour obtenir 1,0 g (rendement 59 %) de sel d'acide maléique (produit d'addition 1:1) de la N-cyano-N'- $\left\{2-\left[(2-\text{guanidino-4-thiazolyl})\text{méthyl-}\right]\right\}$ thio | éthyl | -N"-(2-hydroxy-1-méthyl-2-phényléthyl) guanidine 25 ayant un point de fusion de 125,5-127°C.

IR (KBr) cm⁻¹ : $v_{C\equiv N}^{2160}$

Avec 15 ml d'éthanol on a mélangé 3,0 g de N-cyanoN'-{2-[(2-guanidino-4-thiazolyl)méthylthio]éthyl}-S-méthyl30 isothiourée , 4,9 g de DL-[2-hydroxy-2-(3-hydroxyphényl)éthyl]amine et 1,97 g de nitrate d'argent, et on a fait
réagir le mélange résultant au reflux pendant une heure et
demie. Après achèvement de la réaction, on a éliminé les
insolubles par filtration, et on a chassé le solvant par
35 distillation sous pression réduite. On a purifié le résidu
résultant par chromatographie sur colonne (gel de silice
C-200 de Wako; éluant: mélange à 5:1 en volume de
chloroforme : méthanol) et on l'a fait cristalliser dans

le méthanol pour obtenir 2,5 g (rendement 68 %) de N-cyano-N'-{2-[(2-guanidino-4-thiazolyl)méthylthio] éthyl}-N"-[2hydroxy-2-(3-hydroxyphényl)éthyl] guanidine ayant un point de 5 fusion de 162-164°C.

IR (KBr) cm⁻¹: $v_{C=N}^{2160}$

On a obtenu le composé suivant de la même manière que celle décrite ci-dessus.

o N-cyano-N'- $\left\{2-\left[(2-\text{guanidino-4-thiazolyl})\text{méthylthio}\right]\right\}$ o éthyl $\left\{-\text{N''}-\left[2-\text{hydroxy-2-(4-nitrophényl})\text{éthyl}\right]\right\}$ guanidine (amorphe).

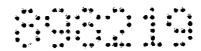
IR (KBr) cm⁻¹ : $v_{C \equiv N}$ 2160 Valeurs $\int de \ RMN \ (d_6 - DMSO)$: 2,35-2,90 (2H, m, >CH₂), 2,95-3,60 (4H, m, >CH₂ x 2), 3,79 (2H, s, >CH₂), 4,91 (1H, m, -CH-|), OH 6,54-7,37 (2H, m, >NH x 2), 7,07 (1H, s, H de noyau thiazole),

8,29 (4H, 1s, -NH₂ x 2).

25 EXEMPLE 15

(1) Dans 300 ml de méthanol on a mis en suspension
20 g de dichlorhydrate de 2-[(2-guanidino-4-thiazoly1)méthy1thio]éthylamine, et on a ajouté à la suspension 7,1 g (pureté
99,7 %) de méthylate de sodium, après quoi on a filtré les
30 cristaux déposés et on a chassé le solvant par distillation
sous pression réduite. Au résidu résultant on a mélangé
150 ml d'éthanol, 80 ml d'acétonitrile et 23,9 g de 1,1-bis(méthylthio)-2-nitroéthène et on a fait réagir le mélange
résultant au reflux pendant 5 heures. Après achèvement de la
35 réaction, on a refroidi le mélange réactionnel avec de la
glace, puis on a recueilli par filtration les cristaux
déposés et on les a extraits avec 500 ml de méthanol, en
chauffant. On a concentré l'extrait à siccité sous pression

7,61, 8,17 (4H, AA',BB', H de noyau benzène x 4),



réduite, et on a lavé les cristaux ainsi obtenus avec 100 ml d'acétonitrile pour obtenir 14,8 g (rendement 65 %) de 1-{2-[(2-guanidino-4-thiazolyl)méthylthio] éthylamino}-1-méthyl-5 thio-2-nitroéthène ayant un point de fusion de 154-156°C (décomposition).

```
Valeurs \int de RMN (d_6-DMSO):
                                    2,67 (3H, s, -CH<sub>3</sub>),
                                     2,20-3,15 (2H, m, >CH<sub>2</sub>),
                                    3,15-4,15 (4H, m, >CH<sub>2</sub> x 2),
10
                                     6,77 (1H, s, =CH-),
                                    6,87 (1H, s, H de noyau thiazole),
                                    7,67 (4H, 1s, -NH_2 \times 2).
                                    A 60 ml d'éthanol on a mélangé 2,0 g du 1- 2-[(2-
15 guanidino-4-thiazolyl) méthylthio] éthylamino -1-méthylthio-2-
        nitro éthène obtenu au paragraphe (1) ci-dessus et 3,9 g de
        DL-β-hydroxyphénéthylamine, et on a fait réagir le mélange
        résultant au reflux pendant deux heures. Après achèvement de
        la réaction, on a chassé le solvant par distillation sous
20 pression réduite, et on a lavé la substance huileuse ainsi
        obtenue avec deux fractions de 40 ml d'éther diéthylique,
        puis on l'a purifiée par chromatographie sur colonne (gel de
        silice C-200 de Wako ; éluant : mélange à 9:1 en volume de
                                                           méthanol) pour obtenir 1,0 g (rendement
        chloroforme
                                             :
25 40 %) de N-\begin{cases} 2-\int (2-\text{guanidino}-4-\text{thiazolyl}) \text{ méthylthio} \text{ éthyl} -N'-1 - N'-1 -
         (β-hydroxyphénéthyl)-2-nitro-1,1-éthènediamine amorphe.
        Valeurs \S de RMN (d_6-DMSO) :
                                     2,50-3,00 (2H, m, >CH<sub>2</sub>),
                                     3,20-3,65 (4H, m, >CH<sub>2</sub> x 2),
                                     3,75 (2H, s, >CH<sub>2</sub>),
30
                                     4,91 (1H, m,
                                     -CH-
                                     6,69 (1H, s, H de noyau thiazole),
35
                                     6,75 (1H, s, =CH-),
                                     7,03 (4H, ls, -NH<sub>2</sub> x 2),
```

7,65 (5H, s, H de noyau benzène x 5),

7,3-7,8 (2H, m, >NH x 2).

```
On a obtenu les composés suivants de la même manière que celle décrite ci-dessus.
```

o N-[2-(4-chlorophényl)-2-hydroxyéthyl]-N'-{2-[(2-5 guanidino-4-thiazolyl)méthylthio]éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine.

Point de fusion : 146-150°C (décomposition).

o N-[2-(2-fury1)-2-hydroxyéthy1]-N'-[2-[(2-guanidino-4-thiazoly1)méthylthio]éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine.

10 Point de fusion: 171-173°C (décomposition).

o $N-\left\{2-\left[(2-\text{guanidino}-4-\text{thiazolyl})\,\text{m\'ethylthio}\right]\text{\'ethyl}\right\}-N'-\left[2-\text{hydroxy}-2-(2-\text{thi\'enyl})\,\text{\'ethyl}\right]-2-\text{nitro}-1,1-\text{\'eth\`enediamine}.$ Point de fusion : 181-183°C (décomposition).

o $N-\left\{2-\left((2-\text{guanidino}-4-\text{thiazolyl})\text{ méthylthio}\right)\text{ éthyl}\right\}-15 \ N'-\left[2-\text{hydroxy}-2-(4-\text{hydroxyphényl})\text{ éthyl}\right]-2-\text{nitro}-1,1-\text{éthène-diamine (amorphe)}.$

Valeurs de RMN ($d_6 - DMSO$): 2,50-3,00 (2H, m, >CH₂), 3,15-3,95 (4H, m, >CH₂ x 2), 3,75 (2H, ls, >CH₂), 4,76 (1H, m, -CH-|), OH

25 6,66 (1H, s, =CH-), 6,75 (1H, s, H de noyau thiazole), 6,86, 7,32 (4H, AA', BB', H de noyau benzène x 4), 6,60-7,90 (4H, ls, -NH₂ x 2).

EXEMPLE 16

A 5 ml d'éthanol on a mélangé 1 g de N-cyano-N'-{2-[(5-méthyl-4-imidazolyl)méthylthio] éthyl}-S-méthylisothiourée et 2,6 g de DL-β-hydroxyphénéthylamine, et on a fait réagir le mélange résultant au reflux pendant 5 heures. Après achèvement de la réaction, on a chassé le solvant par

35 distillation sous pression réduite, et on a lavé la substance huileuse ainsi obtenue avec 20 ml d'éther diéthylique, puis on l'a purifiée par chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako; éluant: mélange à 10:1 en volume de chloroforme : méthanol) pour obtenir 0,27 g (rendement

```
20 %) de N-cyano-N'-(\beta-hydroxyphénéthyl)-N"-{2-[(5-méthyl-4-imidazolyl)méthylthio]éthyl} guanidine amorphe. Valeurs \delta de RMN (d_6-DMSO):
```

EXEMPLE 17

Dans 15 ml de pyridine, on a dissous 1,0 g de N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthylthio]éthyl [2-hydroxy-2-(4-hydroxyphényl)éthyl] -2-nitro-1,1-éthyne-20 diamine, et on a ajouté 0,86 ml d'anhydride acétique en refroidissant dans la glace, après quoi on a fait réagir le mélange résultant à la température ambiante pendant 4 heures. Après achèvement de la réaction, on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a ajouté 20 ml 25 de chloroforme et 10 ml d'eau au résidu pour le dissoudre. On a ajusté le pH de la couche aqueuse à 10 à l'aide d'une solution de soude aqueuse 1 N, après quoi on a séparé la couche chloroformique puis on l'a lavée à l'eau. Après avoir séché la couche chloroformique sur du sulfate de magnésium 30 anhydre, on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a purifié le résidu résultant par chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako ; éluant : mélange à 20:1 en volume de chloroforme : méthanol) pour obtenir 0,65 g (rendement 54,6 %) de N-[2-35 acétoxy-2-(4-acétoxyphényl) éthyl $N'-\sqrt{2-\left(\left[5-\left(\text{diméthylamino}\right)-\right]}$ méthyl-2-furyl] méthylthio] éthyl (-2-nitro-1,1-éthènediamine.

Valeurs δ de RMN (CDCl₃):

2,47-2,92 (2H, m, >CH₂),
3,10-3,87 (4H, m, >CH₂ x 2),
3,55 (2H, s, >CH₂),
5,98 (1H, t,
-CH|),
O
10 6,20 (2H, s, H de noyau furanne x 2),
6,66 (1H, s, =CH-),
7,10, 7,47 (4H, AA', BB', (H de noyau benzène x 4),
8,87 (1H, 1s, >NH).

EXEMPLE 18

Dans 2 ml d'éthanol, on a dissous 0,18 g de N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthoxyphényl)éthyl]-2-nitro-1,1éthènediamine, et on a ajouté à cette solution une solution de 0,052 g d'acide oxalique dihydraté dans 1 ml d'éthanol.

20 Après dépôt d'un sel d'acide oxalique, on a ajouté 2 ml d'éther diéthylique, et on a recueilli le sel d'acide oxalique par filtration pour obtenir 0,18 g du sel d'acide oxalique de la N- {2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthoxyphényl)-25 éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine ayant un point de fusion de 114-116°C (décomposition).

EXEMPLE 19

A 15 ml d'éthanol on a mélangé 0,8 g de N-[2-hydroxy-2-(4-nitrophényl) éthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridino-30 méthylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine, et on a introduit dans ce mélange de l'hydrogène gazeux en présence de 0,1 g de charbon palladié à 0,5 % en poids, à la température ordinaire et sous la pression atmosphérique, pendant 7 heures, jusqu'à ce que l'absorption de l'hydrogène gazeux cesse. On a 35 ensuite éliminé le catalyseur par filtration et on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite. On a purifié le résidu résultant par chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako; éluant: mélange 5:1 en



volume de chloroforme : méthanol) pour obtenir 0,3 g (rendement 40 %) de N-[2-(4-aminophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthène-5 diamine amorphe.

Valeurs
$$\int de \ RMN \ (CDCl_3) :$$

1,10-1,70 (6H, m, >CH₂ × 3),

1,80-2,60 (6H, m, >CH₂ × 3),

3,10-3,60 (6H, m, >CH₂ × 3),

4,00 (2H, m, >CH₂),

4,20-5,00 (4H, m, -HN₂,

-CH-

, -OH),

OH

15 6,40-7,40 (9H, m, =CH-,H de noyau benzène x 8).

EXEMPLE 20

On a obtenu les composés énumérés dans les Tableaux 12 et 13 ci-après en faisant réagir les produits de départ correspondants de la même manière que dans les Exemples 1, 20 2 et 9 (sauf spécification contraire, on a utilisé les formes DL des composés de formule (V)).

6,66-7,76 (6H, m, >NH x 2,

H de noyau benzène

H de noyau furannex 2),

1	\sim	7
	_	- 1

•						127					
5			Propriétés physiques	Amorphe Valeurs & de RMN (CDC1 ₃):	2,08 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,50-2,89 (2H, m, >CH ₂),	2,81 (3H, s, -CH ₃),	3,08-4,70 (4H, m, $>$ CH ₂ x 2),	3,34 (2H, s, >CH ₂), 3,72	(2H, s, >CH ₂), 5,13 (2H, m,	-CH-, OH), 6,10 (2H, s,	НО
15	200000000000000000000000000000000000000	OH 2	R2	, Fi				,			
20	TABLEAU 12		Y	-CH ₂ -							
25	1 .		2	=NSO ₂ CH ₃		-					
30			п								
35				H ₃ C NCH ₂							

					128	<u> a</u>	····		
- 5		Huileux Valeurs & de RMN (CDCl ₃): 2,14 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,38-3,03 (5H, m, >CH ₂	-CH ₃), 3,08-3,73 (4H, m, >CH ₅ x 2), 3,38 (2H, s,	>CH ₂), 3,64 (2H, s, >CH ₂),	4,74 (1H, m, $-CH-$), 5,95- OH	6,46 (3H, m, >NH,H de noyau furanne	>NH, H de noyau benzène x 4)	Amorphe Valeurs & de RMN (d ₆ -DMSO) :	2,10 (6H, s, $-CH_3 \times 2$), 2,35-2,9 (2H, m, $>CH_2$),
	_	Hui Val					· ,	`	
15	(suite)	но(О)						но-{О}-он	
20	TABLEAU 12 (suite)	-CH2-						-CH ₂ -	
25	_	=NSO ₂ CH ₃			·			=NSO ₂ N·CH ₃	n
30	_	,						i	
35	_	H ₃ C NCH ₂						H ₃ C NCH ₂) (F)

129 -CH-), 6,11 (2H, s, H de noyau 3,0-3,8 (4H, m, >CH₂ x 2), (2H, s, >CH₂), 4,7 (1H, m, furame x 2), 6,35 (2H, ls, $>NH \times 2$), 6,72, 7,14 (4H, AA', BB', H de noyau berzène x $\mu)$ Valeurs $\boldsymbol{\delta}$ de RMN(d $_6$ -DMSO+D $_2$ O) : 3,47 (2H, s, >CH₂), 3,62 v_{C≡N} 2160, $v_{C=N}$ 1580 2,13 (6H, s, $-CH_3 \times 2$), $2,62 (6H, s, -CH_3 \times 2),$ 2,4-2,75 (2H, m, >CH₂), IR (KBr) cm⁻¹: Amorphe 10 HO人() 15 TABLEAU 12 (suite) 20 =NCN 25 30 35

•		130
÷ 5	3,05-3,5 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,40 (2H, s, >CH ₂), 3,78 (2H, s, >CH ₂), 4,65 (1H, t, -CH-), 6,22 OD (2H, s, H de noyau furarne x 2), 6,76, 7,22 (4H, AA', BB', H de noyau berzène x 4)	Amorphe Valeurs \$\int \text{de RMN (CDC1}_3\$): 1,12 (3H, d, -CH_3), 1,99 (6H, s, -CH_3 x 2), 2,57-2,98 (2H, m, >CH_2), 3,10-3,62 (3H, m, >CH_2), \$\int CH_1\$ (2H, s, >CH_2), \$\int CH_2\$ (2H, s, >CH_2),
15		
D TABLEAU 12 (suite)		CH 3
25 TABLE/		=CHNO2
30		
35		H ₃ C NCH ₂ 0

131 (1H, m, -CH-), 6,32 (1H, s, (1H, m, -CH-), 6,11 (2H, s, 2,95 (2H, m, >CH₂), 2,95-3,70 (6H, m, >CH₂ x 3), 3,86 (2H, s, >CH₂), 4,83 (6H, s, $-CH_3 \times 2$), 2,50-(1H, s, =CH-), 7,23 (5H, 2,02 (3H, s, -CH₃), 2,21 H de noyau furanne x 2), 6,55 s, H de noyau benzène x 5), 7,86-8,47 (1H, 1, >NH), 9,37-9,86 (lH, l, NH) Valeurs & de RMN (d₆-DMSO) : ÓН Amorphe 10 15 TABLEAU 12 (suite) 20 =CHNO₂ 25 30 35

1	2	$^{\circ}$	

TABLEAU 12 (suite)

	H de noyau furanne), 6,72 (1H, s, =CH-), 6,93, 7,41 (4H, AA', BB', H de noyau benzène x 4)	Huileux Valeurs & de RMN (CDCl ₃): 2,11 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,72 (2H, t, >CH ₂), 3,0- 3,6 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,51 (2H, s, >CH ₂), 3,80 (3H, s, -CH ₃), 3,91 (2H, s, >CH ₂), 4,90 (1H, m, -CH-), 6,56 OH (1H, s, =CH-), 6,50-7,35 (8H, m, >NH x 2, H de noyau thiophène x 2)	
		OCH ₃	
		-CH ₂ -	
i		=CHNO ₂	
		NCH ₂ —	

4		133	
5	_	Huileux Valeurs & de RMN (CDCl ₃): 2,09 (6H, s, -CH ₃ x 2), 2,66 (2H, t, >CH ₂), 2,95- 3,65 (4H, m, >CH ₂ x 2), 3,46 (2H, s, >CH ₂), 3,83 (2H, s, >CH ₂), 5,17 (1H, s, -CH ₋),	Point de fusion: 115-118°C
15	te)	H N	-F
20 .	TABLEAU 12 (suite)	-CH ₂ -	-сн2-
25	AT.	=CHNO2	=CHNO2
30	_	S	12 T S T
35	-	H ₃ C NCH ₂ -	H ₃ C N-CH ₂ -

134 Point de fusion : 128-130 °C Point de fusion : 128-130 °C $[\alpha]_D^{24} = -11,7^{\circ}$ (C 0,562, $[\alpha]_{D}^{24} = -26,9^{\circ}$ (C 0,962, $[\alpha]_{D}^{20} = +12,7^{\circ}$ (C 0,52, $[\alpha]_D^{23} = +26,8^{\circ}(C\ 0,99,$ 0,1 N-HC1) 0,1 N-HCl) СН₃ОН) сн³он) 10 Amorphe Amorphe **7** ۳ * HO人 15 -CH₂ -CH $_2$ 20 25 =CHNO₂ =CHNO₂ =CHNO₂ =CHNO₂ 30 35

(suite)	
12	
TABLEAU	

*5 Huileux $\{\alpha\}_{D}^{20} = +17, 4^{\circ} (C 0, 472, CH_{3}OH)$	*6 Huileux $[\alpha]_D^{24} = -17, 7^{\circ} (C 0, 514, CH_3)$
OCH ₃	OCH ₃
-CH ₂	-cH ₂
=CHNO2	=CHNO ₂
H_3^{C} H_3^{C} H_3^{C}	$^{\text{CH}_3}_{\text{H}_3^{\text{C}}}$ NCH ₂ $^{\text{CH}_3}_{\text{S}}$

*1 : Configuration R(-) obtenue en utilisant la R(-)-[2-hydroxy-2-(4-hydroxyphényl)éthyl]amine { $[\alpha]_D^{25} = -49,1^{\circ}$ (C 1,00, HCl 0,1 N) : pureté optique 88 %}

Configuration S(+) obtenue en utilisant la S(+)-[2-hydroxy-2-(4-hydroxyphényl)éthyl]amine $\{[\alpha]_D^{23} = +51,5^{\circ}$ (C 1,01, HCl 0,1 N) : pureté optique 98 % 5)

Configuration R(+) obtenue en utilisant le chlorhydrate de la R(+)- $\left\{2-\text{hydroxy}-\right\}$ 2-(3-hydroxyphényl)éthyl amine { $[\alpha]_D^{22} = +53,4^{\circ}$ (C 0,494, CH₃ON)} ო * 3

Configuration S(-) obtenue en utilisant le chlorhydrate de la S(-)-[2-hydroxy-2-(3-hydroxyphényl)éthyl amine $\{ [\alpha]_D^{19} = -47, 3^{\circ} (C_0, 48, CH_3OH) \}$ *4 4)

Configuration R(+) obtenue en utilisant le chlorhydrate de la R(+)-[2-hydroxy-2-(3-méthoxyphény1)éthy1] amine $\{[\alpha]_D^{21}=+52,6^\circ$ (C 0,866, CH $_3$ OH) $\}$ * ග 2

Configuration S(-) obtenue en utilisant le chlorhydrate de la S(-)-[2-hydroxy-2-(3-méthoxyphényl)éthyl] amine {[α] $_{\rm D}^{19}$ =-47,3° (C 0,87, CH $_{\rm 3}$ OH)} .. 9* (9

 $\frac{\text{TABLEAU 13}}{\text{R}^{1}\text{OCH}_{2}\text{CH}_{2}\text{CH}_{2}\text{NHCNHCH}_{2}\text{-CH-R}^{2}}$

	136	
Propriétés physiques	Amorphe Valeurs δ de RMN (CDCl ₃): 1,11-1,68 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,81-2,41 (6H, m, >CH ₂ x 3), 2,73 (3H, s, -CH ₃), 3,06-3,57 (6H, m, >CH ₂ x 3), 4,00 (2H, m, >CH ₂), 4,35-4,93 (2H, m, -CH ₋ , -OH), 6,31-7,40 (6H, m, OH >NH x 2,H de noyau benzène x 4), 7,20 (5H, s,H de noyau benzène x 5)	
R ²		
2	=NSO ₂ CH ₃	
R1	N-CH 2	

4			137	
5	_	Huileux Valeurs & de RMN (CDCl ₃): 1,10-1,65 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,75-2,50 (6H, m, >CH ₂ x 3),	6H, m, >CH ₂ x 3), 4,04 (2H, m, >CH ₂), 4,74 (2H, m, -CH-, -OH), OH 6,41-7,60 (10H, m, >NH x 2, H de noyau benzènex 8)	Point de fusion : 143-144°C Valeurs & de RMN (d ₆ -DMSO) : 1,25-1,65 (6H, m, >CH ₂ x 3), 1,68-2,60 (6H, m, >CH ₂ x 3), 2,33 (3H, s, -CH ₃), 3,03-3,62
15	(suite)	Hui Val		
20	TABLEAU 13 (suite)	F		- Oit
25		=NSO ₂ CH ₃		=NSO ₂ (O) CH ₃
30	-			
35	,	NCH 2		NCH 2

•		138	
;	_	x 3), 3,87 (2H, m, (1H, m, -CH-), OH , -OH), 6,50-7,82 x 2, H de noyau berzène 7-9,85 (1H, 1, -OH) : V _{CEN} 2160, V _{CEN} 1590 (CDC1 ₃) m, >CH ₂ x 3), m, >CH ₂ x 3), m, >CH ₂ x 3), m, >CH ₂ x 3),	(2H, m, -OH,
5		N H Z S H Z	m, >CH ₂), 4,6-5,1 (2H, m, -OH,
		(6H, m, >CH >CH ₂), 4,6C >CH ₂), 4,6C 5,63 (1H,1s (14H, m, >N x 12), 8, x 12), 8, TR (pellicule) cm ⁻¹ TR (pellicule) cm ⁻¹ Valeurs \(\forall \) de RM \(\forall \), 1-1,7 (6H \(\forall \), 1-2,5 (6 \(\forall \), 3,38 (2H, 8)< '#
15	J 13 (suite)	Et l	
20	TABLEAU		
25	_	=NCN	
30		N-CH ₂	
35	_		

Ŀ	,ŝ		139
, 5		-CH-), 6,2 (1H, 1s , >NH), OH 6,6-7,5 (8H, m, H de noyau benzène x 8)	Huileux Valeurs $\int de RMN (d_6-DMSO)$: 0,65-3,00 (11H, m, >CH ₂ x 5, >CH), 2,18 (3H, s, -CH ₃), 3,05-3,75 (6H, m, >CH ₂ x 3), 4,02 (2H, m, >CH ₂), 5,07 (1H, m, -CH-), 6,67 (1H, s, =CH-), OH 6,65-7,44 (6H, m, Hdenoyau berzène x 4, H de noyau thiophène x 2), 9,90-10,70 (1H, 1, >NH)
15	uite)		
20	TABLEAU 13 (suite)		CH ₃
25			=CHNO ₂
30	_		
35			OH N-CH 2

140 4,92 (1H, m, $-\frac{CH}{l}$ -), 6,67 (1H, $> CH_2 \times 3$), 4,06 (2H, m, $> CH_2$), 0,99-2,97 (11H, m, >CH₂ x 5, s, =CH-), 6,77-7,57 (9H, m, ⇒CH), 3,10-3,80 (6H, m, $\{\alpha\}_{D}^{23} = +11, 1^{\circ} \text{ (C 1,00,}$ 5 H de noyau benzènex 9) Valeurs & de RMN (CDC1₃) chloroforme) 10 Huileux Huileux TABLEAU 13 (suite) 15 20 =CHNO₂ =CHNO2 25 30 35

10

15

_

20

25

30

35

TABLEAU 13 (suite)

=CHNO₂

 $\left| \begin{array}{c} ** \\ \text{Huileux} \\ \left[\alpha \right]_D^{23} = -10, 7^{\circ} \text{ (C 0,92,} \\ \text{chloroforme)} \end{array} \right|$

: Configuration R(+) obtenue en utilisant la R(-)- β -hydroxyphénétylamine $[[\alpha]_D^{2\tilde{3}} = -43,7^{\circ} (C = 2, \text{éthanol}) \text{ pureté optique } 97,5 \%]$

2) ** : Configuration S(-) obtenue en utilisant la S(+)- β -hydroxyphénéthylamine $\{ [\alpha]_D^{2\tilde{3}} = +43.0^{\circ} (C=2, \text{éthanol}) \text{ pureté optique 96 } \} \}$



EXEMPLE 21

A 2 ml d'éthanol, on a mélangé 1 g de $2-\int \int 2-$ (diméthylamino) méthyl-4-thiazolyl méthylthio éthylamine et 5 1,1 g de 2-nitrométhylène-5-phényl-oxazolidine, et on a fait réagir le mélange résultant au reflux pendant 1 heure. Après achèvement de la réaction, on a filtré le mélange réactionnel en refroidissant, et on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, après quoi on a purifié le 10 résidu résultant par chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako ; éluant : mélange à 20:1 en volume de éthanol) pour obtenir 1,3 g (rendement 68 %) chloroforme de N-\2-[[2-(diméthylamino)méthyl-4-thiazolyl]méthylthio] éthyl -N'-(β-hydroxyphénéthyl)-2-nitro-1,1-éthènediamine 15 ayant un point de fusion de 100-101°C.

Valeurs & de RMN (CDCl3):

2,20 (6H, s, $-CH_3 \times 2$), 2,47-3,02 (2H, m, >CH₂), 3,08-3,72 (4H, m, >CH₂ x 2), 3,60 (2H, s, >CH₂), 20 3,88 (2H, s, >CH₂), 4,87 (1H, m, -CH-1), 25 6,63 (1H, s, =CH-), 7,18 (1H, s, H de noyau thiazole), 7,39 (5H, s, H de noyau benzène x 5), 10,39 (1H, ls , >NH)

30 EXEMPLE 22

A 2 ml d'acétonitrile, on a mélangé 1 g de 2- [2-(diméthylamino) méthyl-4-thiazolyl méthylthio éthylamine et 1,4 g de 1,1-bis (méthylthio) -2-nitroéthène, et on a fait réagir le mélange résultant au reflux pendant 2 heures. Après 35 achèvement de la réaction, on a chassé le solvant par distillation sous pression réduite, et on a ajouté 5 ml d'éthanol au résidu résultant, après quoi on a éliminé les insolubles par filtration. On a chassé le solvant par



distillation sous pression réduite, et on a purifié le résidu ainsi obtenu par chromatographie sur colonne (gel de silice C-200 de Wako; éluant: mélange à 20:1 en volume de 5 chloroforme: éthanol) pour obtenir 0,8 g (rendement 53%) de 1-{2-[[2-(diméthylamino)méthyl-4-thiazolyl]-méthyl-thio]éthylamino}-1-méthylthio-2-nitroéthène huileux.

Valeurs de RMN (CDCl3):

2,36 (6H, s, -CH₃ x 2), 2,49 (3H, s, -CH₃), 2,63-3,03 (2H, m, >CH₂), 3,45-3,84 (2H, m, >CH₂), 3,81 (2H, s, >CH₂), 3,92 (2H, s, >CH₂), 6,67 (1H, s, =CH-), 7,25 (1H, s, H de noyau thiazole), 10,67 (1H, ls, >NH).

(2) De la même manière que dans l'Exemple 2, on a fait réagir 0,8 g du 1-{2-[[2-(diméthylamino)méthyl-4-thiazolyl]-20 méthylthio]éthylamino}-1-méthylthio-2-nitroéthène obtenu au paragraphe (1) ci-dessus et 0,4 g de DL-β-hydroxyphénéthyl-amine, et on a traité le produit résultant pour obtenir 0,7 g (rendement 70 %) de N-{2-[[2-diméthylamino)méthyl-4-thiazolyl]méthylthio]éthyl}-N'-(β-hydroxyphénéthyl)-2-nitro-25 1,1-éthènediamine ayant un point de fusion de 100-101°C.

EXEMPLE 23

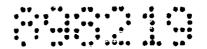
(1) De la même manière que dans l'Exemple 6 (2), on a fait réagir et on a traité 3,8 g de 1-{[2-(tert-butyl)-diméthylsilyloxy-2-(3-méthylphényl)éthyl]amino}-1-méthylthio-30 2-nitroéthène et 2,6 g de 2-{[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio}éthylamine pour obtenir 4,6 g (rendement 87%) de N-[2-(tert-butyl)diméthylsilyloxy-2-(3-méthylphényl)éthyl]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio}éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine 35 huileuse.

La propriété physique (RMN) de ce composé était la même que dans l'Exemple 7(3).

(2) De la même manière que dans l'Exemple 7(4), on a



fait réagir et on a traité 4,5 g de N-[2-(tert-butyl)diméthyl-silyloxy-2-(3-méthylphényl)éthyl]-N'-{2-[[5-(diméthylamino)-méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-2-nitro-1,1-5 éthènediamine pour obtenir 3,1 g (rendement 79%) de N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]-éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-méthylphényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine ayant un point de fusion de 88-89°C.



EXEMPLE 24

5

15

35

De la même manière que dans l'Exemple 3 ou 6, on a fait réagir les produits de départ correspondants pour obtenir les composés désirés qui sont représentés dans les Tableaux 14, 15 et 16 ci-dessous.

TABLEAU 14

146 • • • TABLEAU 14 (suite)

5	OCH3	——————————————————————————————————————	
10	CH ³	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	ON
20	- 	F	ON
25	F	F F	—O _N
30	F	F F	-CN
35			



147 TABLEAU 14 (suite)

5	———— сн ₂ он	-OCH2CH3	——————————————————————————————————————
10	O SCH ₃	-CH ₂ CH ₂ CH ₃	-√○ CF ₃
20	OCH ₃	F F	

Les propriétés physiques de ces composés étaient les mêmes que dans l'Exemple 1.

30

TABLEAU 15

5

H₃C

NCH₂

S

CH₂SCH₂CH₂NHCNHCH₂CHR²

CHNO₂ OH

10	R ²	R ²	R ²
15	→ OCH ₂ CH ₃	—ОН	-CH ₂ CH ₃
20	ОН	—ОСН3	осн 3
25	OCH ₃	OCH ₃	F F
30 35	F O	-(C)-C1	OCH ₃

TABLEAU 15 (suite)

5	c1 —	——————————————————————————————————————	H ₃ C
10		F	F F
20	CH ₃	S	
25	CH ₃	₩ .	CN
30	OCH ₃	CH ₂ CH ₃	O ↑ S-CH ₃
35			



TABLEAU 15 (suite)

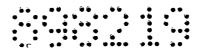
Les propriétés physiques de ces composés étaient les mêmes que dans l'Exemple 2.

TABLEAU 16

10	R ²	R ²	R ²
15	————F	-(0)	OCH ³
20	OCH ₃	F	F F
25	F F	CH ₃	F F
30	s		ОН

5	———осн ₃	CH ₃	
15		—СH ₂ CH ₃	cı
20			CH ₃
25	CH ₃		—ONO2
30	F	NH ₂	CNH ₂

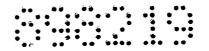
.



153
TABLEAU 16 (suite)

5	CH ₃	— SCH ₃	→ SCH ₃
10	— сн ₂ сн ₂ сн ₃	CF ₃	OCH ₃
20	F F		

Les propriétés physiques de ces composés étaient les mêmes que dans l'Exemple 10.



154

EXEMPLE 25

De la même manière que dans l'Exemple 5, 7, 8 ou 9, on a fait réagir les produits de départ correspondants pour obtenir les composés désirés qui sont représentés dans les Tableaux 17 et 18 ci-après.

TABLEAU 17

10

5

	R ²	R ²	R ²
20		—(<u>)</u> — c1	CH ₃
25	——ОН	c1 —	s
30	ОН	——СН3	CH ₃

TABLEAU 17 (suite)

5	—ОСН ₃	CH ₃	s
10	OCH 3	— СH ₂ CH ₃	
20	OCH ₃	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	ON
25	——— F	F	∫ N N
30	-\(\sigma\)	F F	— N
35			



156 TABLEAU 17 (suite)

÷ 5	F	F F	—CN
15	—СH ₂ OH	OCH ₂ CH ₃	—()— scн ₃
20	O ↑ SCH ₃	-√>-сн ₂ сн ₂ сн ₃	CF ₃
25	OCH3	F F	
30			

Les propriétés physiques de ces composés étaient les mêmes que dans l'Exemple 1.

וכי

TABLEAU 18

H₃C NCH₂ SCH₂SCH₂CH₂NHCNHCH₂CHR² CHNO₂ OH

10	R ²	R ²	R ²
15	-√OCH ₂ CH ₃	—ОН	-CH ₂ CH ₃
20	ОН	ОСН3	осн ₃
25	OCH ³	OCH3	F F
30	F	——————————————————————————————————————	OCH ₃
. رو			

TABLEAU 18 (suite)

5	c1 —	-СH ₃	H ₃ C
15		F	F F
20	CH ₃	s	
25	CH ₃	ON	CN
30	OCH ₃	-⟨○⟩ CH2 ^{CH} 3	O ↑ ↑ S-CH ₃ O
			-



159
TABLEAU 18 (suite)

5	NO ₂	CH ₃	СH ₂ CH ₂ CH ₃
15	SCH ₃	-√O}-SCH3	

Les propriétés physiques de ces composés étaient les mêmes que dans l'Exemple 2.

25

30



160

5	Exemple de préparation 1 N-[2-(4-fluorophényl)-2-hydroxy nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhy) propyl]-1,1-éthènediamine (Médi	phénoxy) -		
	N° 15)		20	mg
	Amidon de maīs		25	mg
	Cellulose cristalline		18	mg
	Lactose		100,7	mg
10	Stéarate de magnésium		1,3	mg
	Pai	comprimé	165	mg

On a préparé des comprimés selon la formule cidessus par un procédé classique.

Exemple de préparation 2

N-{2-[[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]
méthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(4
hydroxyphényl)éthyl]-2-nitro-1,1

éthènediamine (Médicament N° 3)

Lactose

Amidon de maïs

Stéarate de magnésium

2 mg

25

On a préparé des capsules selon la formule ci-dessus par un procédé classique.

Par capsule

360

mq

Exemple de préparation 3

Comme dans les Exemples de préparation 1 et 2, on a préparé des comprimés ou des capsules avec chacun des médicaments n° 4, 22, 29 et 32.



REVENDICATIONS

1. Dérivé d'amine représenté par la formule cidessous, éventuellement sous forme de sel :

- 10 formule dans laquelle chacun des substituants R¹ et R², qui peuvent être identiques ou différents, représente un radical aryle ou hétérocyclique, éventuellement substitué; p est égal à 0, 1, 2 ou 3; X est un atome d'oxygène ou de soufre; q est égal à 2, 3 ou 4; Z est un atome d'oxygène ou de 15 soufre, un groupement NR⁴ dans lequel R⁴ est un atome
- 15 soufre, un groupement NR dans lequel R est un atome d'hydrogène, un groupement cyano, hydroxyle ou nitro, un radical alkyle, alcényle ou alcoxy, un radical acyle éventuellement substitué, un radical aryle éventuellement substitué, un radical carbamoyle, sulfamoyle, alcoxy-
- 20 carbonyle, ou alkylsulfonyle, un radical arylsulfonyle éventuellement substitué, un radical aryloxy éventuellement substitué, un radical acylamino éventuellement substitué, un radical alcoxycarbonylamino ou carboxyalkylamino, ou bien un groupement CHR⁵ dans lequel R⁵ est un groupement nitro, un
- 25 radical acyle éventuellement substitué, un radical aryle éventuellement substitué, un radical alkylsulfonyle ou un radical arylsulfonyle éventuellement substitué; Y est un groupement alkylène; et R³ est un atome d'hydrogène ou un groupement protecteur du groupement hydroxyle.
- 2. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon la revendication 1, dans la formule duquel chacun des substituants R¹ et R², qui peuvent être identiques ou différents, représente un radical phényle, indanyle, thiényle, furyle, pyridyle, thiazoyle ou imidazolyle, éventuellement 35 substitué.
 - 3. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon la revendication 1 ou 2, dans la formule duquel chacun des substituants ${\bf R}^1$ et ${\bf R}^2$ a au moins un substituant choisi dans



le groupe comprenant les atomes d'halogène, les groupements hydroxyle, nitro, amino, hydroxyalkyle et cyano et les radicaux alkyle, alcoxy, alkylthio, alkylsulfinyle, alkylsulfonyle,

- 5 halogénoalkyle, dialkylamino, carbamoyle, acyloxy, alkylène-dioxy, di-alkylaminoalkyle, guanidino, pipéridinoalkyle, et 3-hydroxy-1-pipéridinylalkyle.
- 4. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon la revendication 1 ou 2, dans la formule duquel chacun des 10 substituants R¹ et R² a au moins un substituant choisi dans le groupe comprenant les atomes d'halogène, les groupements hydroxyle, nitro, amino, hydroxyalkyle etcyano et les radicaux alkyle, alcoxy, alkylthio, halogénoalkyle, dialkylamino, acyloxy, alkylènedioxy, dialkylaminoalkyle, guanidino, 15 pipéridinoalkyle et 3-hydroxy-1-pipéridinylalkyle.
- 5. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, dans la formule duquel Z est un atome d'oxygène, un groupement nitrométhylène, un radical alkylsulfonylimino, un radical arylsulfonylimino 20 éventuellement substitué, un groupement cyanoimino ou un radical sulfamoylimino.
 - 6. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon la revendication 5, dans la formule duquel Z est un groupement nitrométhylène.
- 7. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon la revendication 6, dans la formule duquel R¹ est un radical furyle substitué par un radical dialkylaminoalkyle.
- 8. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon la revendication 7, dans la formule duquel R² est un radical 30 phényle, thiényle, furyle ou pyridyle, éventuellement substitué.
- 9. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon la revendication 8, dans la formule duquel R² a au moins un substituant choisi dans le groupe comprenant les atomes
 35 d'halogène et les groupements hydroxyle, hydroxyalkyle et cyano et les radicaux alkyle, alcoxy, alkylthio, halogénoalkyle, acyloxy et alkylènedioxy.
 - 10. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon la



revendication 6, dans la formule duquel R¹ est un radical thiényle substitué par un radical dialkylaminoalkyle et par un radical alkyle.

- 11. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon la revendication 10, dans la formule duquel R² est un radical phényle, thiényle, furyle ou pyridyle, éventuellement substitué.
- 12. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon la revendication 11, dans la formule duquel R² a au moins un substituant choisi dans le groupe comprenant les atomes d'halogène, les groupements hydroxyle, nitro et cyano et les radicaux alkyle, alcoxy, alkylthio, halogénoalkyle, dialkylamino, et alkylènedioxy.
- 13. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon la revendication 6, dans la formule duquel R¹ est un radical phényle substitué par un radical pipéridinoalkyle.
- 14. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon la revendication 13, dans la formule duquel R² est un radical 20 phényle, thiényle, furyle ou pyridyle, éventuellement substitué.
 - 15. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon la revendication 14, dans la formule duquel R^2 a au moins un substituant choisi dans le groupe comprenant les atomes
- 25 d'halogène, les groupements hydroxyle, nitro et amino, et les radicaux alkyle, alcoxy, alkylthio, halogénoalkyle, dialkylamino et alkylènedioxy.
- 16. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon l'une quelconque des revendications 1 à 15, dans la formule duquel 30 Y est un groupement méthylène.
 - 17. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon l'une quelconque des revendications 1 à 16, dans la formule duquel \mathbb{R}^3 est un atome d'hydrogène.
- 18. Dérivé d'amine ou sel de celui-ci selon l'une 35 quelconque des revendications 1 à 16, dans la formule duquel R³ est un groupement protecteur du groupement hydroxyle.
 - 19. N-{2-[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthyl-thio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(4-hydroxyphényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine ou un sel de celle-ci.



- 20. $N-\{2-[5-(diméthylamino)méthyl-2-furyl]méthyl-thio] éthyl}-N'-[2-(3-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine ou un sel de celle-ci.$
- 21. $N = \left\{2 \left[5 (\dim \operatorname{ethylamino}) \operatorname{methyl} 2 \operatorname{furyl}\right] \operatorname{methyl} 1 \left[2 \operatorname{hydroxy} 2 (3 \operatorname{methyl} 2 \operatorname{thienyl}) \operatorname{ethyl} 2 \operatorname{nitro-1,1-ethènediamine} \operatorname{ou} \operatorname{un} \operatorname{sel} \operatorname{de} \operatorname{celle-ci}.$
- 22. N-\{2-\big[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl\}-N'-\big[2-hydroxy-2-(3-méthoxyphényl)-10 éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine ou un sel de celle-ci.
 - 23. N-[2-(4-fluorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine ou un sel de celle-ci.
- 24. N-[2-hydroxy-2-(3-hydroxyphényl)éthyl]-215 nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine ou un sel de celle-ci.
 - 25. N-[2-hydroxy-2-(4-hydroxyphényl)éthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine ou un sel de celle-ci.
- 26. N-[2-hydroxy-2-(4-méthoxyphényl)éthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine ou un sel de celle-ci.
- 27. N-[2-(4-chlorophényl)-2-hydroxyéthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthène-25 diamine ou un sel de celle-ci.
 - 28. N-[2-(4-aminophény1)-2-hydroxyéthy1]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine ou un sel de celle-ci.
- 29. N-[2-hydroxy-2-(3,4-méthylènedioxyphényl)30 éthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1éthènediamine ou un sel de celle-ci.
 - 30. N-[2-hydroxy-2-(3-méthyl-2-thiényl)éthyl]-2-nitro-N'-[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]-1,1-éthènediamine ou un sel de celle-ci.
- 31. N-{2-[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-N'-[2-(4-éthylphényl)-2-hydroxy-éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine ou un sel de celle-ci.
 - 32. N-(β-hydroxyphénéthyl)-N'-méthanesulfonyl-N"-



[3-(3-pipéridinométhylphénoxy)propyl]guanidine ou un sel de celle-ci.

- 33. $N = \{2 [[5 (diméthylamino)méthyl 2 furyl]méthyl 5 thio] éthyl N' <math>\{S(+) [2 hydroxy 2 (4 hydroxyphényl) éthyl]\} 2 nitro-1, 1 éthènediamine ou un sel de celle-ci.$
 - 34. $N-\{2-[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]éthyl}-N'-(\beta-hydroxyphénéthyl)-2-nitro-1,1-éthènediamine ou un sel de celle-ci.$
- 35. N-[2-(3-chlorophényl)-2-hydroxyéthyl]-N'-{2-[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]-éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine ou un sel de celle-ci.
- 36. N-[2-(3-bromophényl)-2-hydroxyéthyl]-N'-{2-[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-thiényl]méthylthio]-15 éthyl}-2-nitro-1,1-éthènediamine ou un sel de celle-ci.
 - 37. $N-\left\{2-\left[5-\left(\dim \operatorname{chylamino}\right) \operatorname{m\'{e}thyl-4-m\'{e}thyl-2-thi\'{e}nyl}\right] \operatorname{m\'{e}thylthio}\right]$ éthyl $\left\{-N'-\left[2-\operatorname{hydroxy-2-(3-m\'{e}thylph\'{e}nyl)-\acute{e}thyl}\right]$ -2-nitro-1,1-éthènediamine ou un sel de celle-ci.
- 38. N-{2-[5-(diméthylamino)méthyl-4-méthyl-2-20 thiényl]méthylthio]éthyl}-N'-[2-hydroxy-2-(3-trifluorométhyl-phényl)éthyl]-2-nitro-1,1-éthènediamine ou un sel de celle-ci.
 - 39. Procédé de préparation d'un dérivé d'amine représenté par la formule ci-dessous, ou d'un sel de ce dérivé :

$$R^{1}-(CH_{2})_{p}-X-(CH_{2})_{q}-NH-C-NH-Y-CH-R^{2}$$

formule dans laquelle chacun des substituants R¹ et R², qui
30 peuvent être identiques ou différents, représente un radical
aryle ou hétérocyclique, éventuellement substitué; p est
égal à 0, 1, 2 ou 3; X est un atome d'oxygène ou de
soufre; q est égal à 2, 3 ou 4; Z est un atome d'oxygène
ou de soufre, un groupement de formule NR⁴ dans laquelle R⁴
35 est un atome d'hydrogène, un groupement cyano, hydroxyle ou
nitro ou un radical alkyle, alcényle, alcoxy, acyle
éventuellement substitué, aryle éventuellement substitué,
carbamoyle, sulfamoyle, alcoxycarbonyle, alkylsulfonyle,



arylsulfonyle éventuellement substitué, aryloxy éventuellement substitué, acylamino éventuellement substitué, alcoxycarbonylamino ou carboxyalkylamino, ou bien un groupement de formule 5 CHR dans laquelle R est un groupement nitro ou un radical acyle éventuellement substitué, aryle éventuellement substitué, alkylsulfonyle, ou arylsulfonyle éventuellement substitué; Y est un groupement alkylène; et R est un atome d'hydrogène ou un groupement protecteur du groupement

10 hydroxy,

caractérisé en ce qu'il consite [A] à faire réagir un composé de formule :

$$R^{1}$$
 - $(CH_{2})_{p}$ - X - $(CH_{2})_{q}$ - NH - C - Q^{1}

15

dans laquelle Q¹ est un groupement éliminable, et R¹, p, q, X et Z ont les mêmes définitions que ci-dessus, avec un composé représenté par la formule ci-dessous, ou avec un sel 20 de celui-ci :

$$H_2N-Y-CH-R^2$$

25

formule dans laquelle R^2 , R^3 et Y ont les mêmes définitions que ci-dessus ;

[B] à faire réagir un composé de formule ci-dessous, ou un sel de celui-ci :

30

$$R^{1}$$
 - $(CH_{2}) \frac{1}{p} X - (CH_{2}) \frac{1}{q} NH$

formule dans laquelle R¹, p, q et X ont les mêmes définitions que ci-dessus, avec un composé représenté par la formule

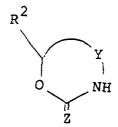


dans laquelle R^2 , R^3 , Y, Z et Q^1 ont les mêmes définitions que ci-dessus ;

[C] à faire réagir un composé de formule ci-dessous, ou un 5 sel de celui-ci :

$$R^{1}$$
 - $(CH_{2}) \frac{1}{p} X - (CH_{2}) \frac{1}{q} NH_{2}$

formule dans laquelle R¹, p, q et X ont les mêmes définitions que ci-dessus, avec un composé représenté par la 10 formule ci-dessous, ou avec un sel de celui-ci :



15

formule dans laquelle R², Y et Z ont les mêmes définitions que ci-dessus, puis, le cas échéant, à protéger le groupement hydroxyle;

20 [D] à faire réagir un composé de formule :

$$R^1 - (CH_2) = Q^2$$

dans laquelle Q² est un groupement qui forme une liaison oxy
25 ou thio ou bien est un groupement éliminable, R¹ et p ont les
mêmes définitions que ci-dessus, et dans le cas où p est égal
à 0, Q² est un groupement qui forme une liaison oxy ou thio,
avec un composé représenté par la formule :

$$Q^{3}-(CH_{2})\overline{q}NH-C-NH-Y-CH-R^{2}$$

$$R^{3}-(CH_{2})\overline{q}NH-C-NH-Y-CH-R^{2}$$

dans laquelle Q^3 est un groupement éliminable dans le cas où Q^2 est un groupement qui forme une liaison oxy ou thio et Q^3 35 est un groupement qui forme une liaison oxy ou thio dans le cas où Q^2 est un groupement éliminable, R^2 , R^3 , q, Y et Z ayant les mêmes définitions que ci-dessus; [E] à faire réagir un composé de formule:



168

dans laquelle R^{1a} est un radical hétérocyclique éventuellement substitué et p¹ est égal à 1, 2 ou 3, avec un composé représenté par la formule :

5

dans laquelle R², R³, Y et Z ont les mêmes définitions que ci-dessus, puis, le cas échéant, à éliminer le groupement 10 protecteur du groupement hydroxyle;

[F] à faire réagir un composé de formule :

$$Q^4$$
-CH₂-X-(CH₂) $\frac{}{q}$ NH-C-NH-Y-CH-R²
 Z
 Q^3

15

dans laquelle Q^4 est un groupement éliminable et R^2 , R^3 , q, X, Y et Z ont les mêmes définitions que ci-dessus, avec un composé représenté par la formule

20

dans laquelle R^{1b} est un radical hétérocyclique éventuellement substitué, en présence d'un catalyseur ; ou bien [G] à faire réagir un composé représenté par la formule :

25

$$R^{1a}$$
-(CH₂)_{pl}SH

dans laquelle R^{1a} et p^1 ont les mêmes définitions que cidessus, avec un composé représenté par la formule cidessous, ou avec un sel de celui-ci :

30

35

formule dans laquelle R², Y et Z ont les mêmes définitions que ci-dessus, et avec un composé représenté par la formule :





puis, le cas échéant, à protéger le groupement hydroxyle.

40. Procédé selon la revendication 39, de préparation d'un dérivé d'amine représenté par la formule ci-dessous, ou un sel de celui-ci :

formule dans laquelle R¹, R², R³, p, q, X, Y et Z ont les mêmes définitions que dans la revendication 39, caractérisé en ce qu'il consiste à faire réagir un composé de formule :

15
$$R^{1}-(CH_{2}) = X-(CH_{2}) = NH-C-Q^{1}$$

dans laquelle R¹, p, q, X et Z ont les mêmes définitions que ci-dessus et Q¹ a la même définition que dans la revendication 20 39, avec un composé représenté par la formule ci-dessous, ou avec un sel de celui-ci :

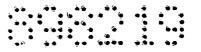
25

10

formule dans laquelle R², R³ et Y ont les mêmes définitions que ci-dessus.

- 41. Procédé selon la revendication 40, caractérisé en ce que chacun des substituants R¹ et R², qui peuvent être 30 identiques ou différents, représente un radical phényle, indanyle, thiényle, furyle, pyridyle, thiazolyle ou imidazolyle, éventuellement substitué.
- 42. Procédé selon la revendication 41, caractérisé en ce que chacun des substituants R¹ et R² a au moins un

 35 substituant choisi dans le groupe comprenant les atomes d'halogène, les groupements hydroxyle, nitro, amino, hydroxyalkyle et cyano, et les radicaux alkyle, alcoxy, alkylthio, halogénoalkyle, dialkylamino, carbamoyle, acyloxy, alkylène-



dioxy, dialkylaminoalkyle, guanidino, pipéridinoalkyle et 3-hydroxy-1-pipéridinylalkyle.

- 43. Procédé selon l'une quelconque des
 5 revendications 40 à 42, caractérisé en ce que Z est un atome d'oxygène, un groupement nitrométhylène, ou un radical alkylsulfonylimino, arylsulfonylimino éventuellement substitué, cyanoimino ou sulfamoylimino.
- 44. Procédé selon la revendication 43, caractérisé 10 en ce que Z est un groupement nitrométhylène.
 - 45. Procédé selon l'une quelconque des revendications 40 à 44, caractérisé en ce que R¹ est un radical 5-diméthylaminométhyl-2-furyle.
- 46. Procédé selon l'une quelconque des 15 revendications 40 à 44, caractérisé en ce que R¹ est un radical 5-diméthylaminoéthyl-4-méthyl-2-thiényle.
 - 47. Procédé selon l'une quelconque des revendications 40 à 44, caractérisé en ce que R¹ est un radical 3-pipéridinométhylphényle.
- 48. Procédé selon l'une quelconque des revendications 40 à 47, caractérisé en ce qu'on effectue la réaction à une température de 5°C à 200°C.
- 49. Procédé selon la revendication 39 de préparation d'un dérivé d'amine représenté par la formule ci25 dessous, ou d'un sel de celui-ci :

$$R^{1}$$
- (CH_{2}) \xrightarrow{p} X - (CH_{2}) \xrightarrow{q} NH - C - NH - Y - CH - R^{2} \downarrow \downarrow \downarrow QR^{3}

30 formule dans laquelle R¹, R², R³, p, q, X, Y et Z ont les mêmes définitions que dans la revendication 39, caractérisé en ce qu'il consiste à faire réagir un composé de formule ci-dessous, ou un sel de celui-ci:

$$R^{1}$$
-(CH₂) $\frac{}{p}$ X-(CH₂) $\frac{}{q}$ NH₂

35

formule dans laquelle R¹, p, q et X ont les mêmes définitions que ci-dessus, avec un composé représenté par la formule :



- 5 dans laquelle R², R³, Y et Z ont les mêmes définitions que ci-dessus et Q¹ a la même définition que dans la revendication 39.
 - 50. Procédé selon la revendication 49, caractérisé en ce que Z est un groupement nitrométhylène.
- 51. Procédé selon la revendication 49 ou 50, caractérisé en ce que R¹ est un radical 5-diméthylamino-méthyl-4-méthyl-2-thiényle.
- 52. Procédé selon l'une quelconque des revendications 49 à 51, caractérisé en ce qu'on effectue la 15 réaction à une température de 5°C à 200°C.
 - 53. Procédé selon la revendication 39 de préparation d'un dérivé d'amine représenté par la formule ci-dessous, ou d'un sel de celui-ci :

20
$$R^{1}-(CH_{2})\overline{p}X-(CH_{2})\overline{q}NH-C-NH-Y-CH-R^{2}$$

$$Z$$

$$Z$$

$$QR^{3}$$

formule dans laquelle R¹, R², R³, p, q, X, Y et Z ont les mêmes définitions que dans la revendication 39, caractérisé 25 en ce qu'il consiste à faire réagir un composé de formule ci-dessous, ou un sel de celui-ci:

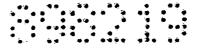
$$R^{1}-(CH_{2})_{\overline{p}}X-(CH_{2})_{\overline{q}}NH_{2}$$

30

formule dans laquelle R¹, p, q et X ont les mêmes définitions que ci-dessus, avec un composé de formule ci-dessous, ou avec un sel de celui-ci : R₂

35 O NH

formule dans laquelle R², Y et Z ont les mêmes définitions que ci-dessus, puis, le cas échéant, à protéger le groupement



hydroxyle du composé ainsi obtenu.

54. Procédé selon la revendication 53, caractérisé en ce que Z est un groupement nitrométhylène.

55. Procédé selon la revendication 53 ou 54, caractérisé en ce que R¹ est un radical 5-diméthylamino-méthyl-4-méthyl-2-thiényle.

56. Procédé selon l'une quelconque des revendications 53 à 55, caractérisé en ce que R³ est un atome 10 d'hydrogène.

57. Procédé selon l'une quelconque des revendications 53 à 56, caractérisé en ce qu'on effectue la réaction à une température de - 5°C à 200°C.

58. Procédé selon la revendication 39 de 15 préparation d'un composé représenté par la formule ci-dessous, ou d'un sel de celui-ci :

$$R^{1}$$
 - (CH_{2}) \overline{p} X (CH_{2}) \overline{q} NH - C - NH - Y - CH - R^{2} QR^{3}

20

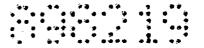
formule dans laquelle R¹, R², R³, p, q, X, Y et Z ont les mêmes définitions que dans la revendication 39, caractérisé en ce qu'il consiste à faire réagir un composé de formule :

$$R^{1}-(CH_{2})_{\overline{D}Q}^{2}$$

dans laquelle Q² a la même définition que dans la revendication 39, et R¹ et p ont les mêmes définitions que ci-dessus, 30 avec un composé représenté par la formule :

$$Q^3$$
-(CH₂)_q-NH-C-NH-Y-CH-R²
 $\parallel \qquad \mid \qquad \mid \qquad

- 35 dans laquelle Q^3 a la même définition que dans la revendication 39 et R^2 , R^3 , q, Y et Z ont les mêmes définitions que ci-dessus.
 - 59. Procédé selon la revendication 58, caractérisé



en ce que Z est un groupement ni trométhylène.

- 60. Procédé selon la revendication 58 ou 59, caractérisé en ce que R¹ est un radical 5-diméthylamino-5 méthyl-4-méthyl-2-thiényle.
 - 61. Procédé selon l'une quelconque des revendications 58 à 60, caractérisé en ce que Q^2 est un groupement mercapto ou amidinothio, et Q^3 est un atome d'halogène.
- 10 62. Procédé selon l'une quelconque des revendications 58 à 61, caractérisé en ce qu'on effectue la réaction à une température de 20°C à 120°C.
- 63. Procédé selon la revendication 39 de préparation d'un composé représenté par la formule ci-dessous, 15 ou d'un sel de celui-ci :

$$R^{1a}$$
-(CH₂)_{pl}S(CH₂)₂NHCNH-Y-CH-R²
 $\parallel \qquad \qquad \mid \qquad \mid$

20 formule dans laquelle R^{1a}, R², R³, p¹, Y et Z ont les mêmes définitions que dans la revendication 39, caractérisé en ce qu'il consiste à faire réagir un composé représenté par la formule :

$$R^{la}$$
- $(CH_2)\frac{}{pl}SH$

dans laquelle R^{1a} et p¹ ont les mêmes définitions que cidessus, avec un composé représenté par la formule :

$$\begin{array}{c|c}
 & \text{N-C-NH-Y-CH-R}^2 \\
 & \text{II} \\
 & \text{IV}
\end{array}$$

dans laquelle R², R³, Y et Z ont les mêmes définitions que ci-dessus, puis, le cas échéant, à éliminer le groupement 35 protecteur du groupement hydroxyle.

- 64. Procédé selon la revendication 63, caractérisé en ce que Z est un groupement nitrométhylène.
 - 65. Procédé selon la revendication 63 ou 64,



caractérisé en ce que R¹ est un radical 5-diméthylaminométhyl-4-méthyl-2-thiényle.

- 66. Procédé selon l'une quelconque des 5 revendications 63 à 65, caractérisé en ce que R³ est un groupement protecteur du groupement hydroxyle.
 - 67. Procédé selon la revendication 66, caractérisé en ce que R³ est un radical tert-butyldiméthylsilyle.
- 68. Procédé selon l'une quelconque des 10 revendications 63 à 67, caractérisé en ce qu'on effectue la réaction à une température de - 10°C à 150°C.
 - 69. Procédé selon la revendication 39 de préparation d'un composé représenté par la formule ci-dessous, ou d'un sel de celui-ci :

15

$$R^{1b}$$
-CH₂-X-(CH₂) \overline{q} NH-C-NH-Y-CH- R^2

formule dans laquelle R^{1b}, R², R³, q, X, Y et Z ont les mêmes 20 définitions que dans la revendication 39, caractérisé en ce qu'il consiste à faire réagir un composé représenté par la formule :

$$Q^4CH_2-X-(CH_2)\overline{q}NH-C-NH-Y-CH-R^2$$

25

dans laquelle Q⁴ a la même définition que dans la revendication 39, et R², R³, q, X, Y et Z ont les mêmes définitions que ci-dessus, avec un composé représenté par la 30 formule :

dans laquelle R^{1b} a la même définition que ci-dessus, en présence d'un catalyseur.

- 70. Procédé selon la revendication 69, caractérisé en ce que Z est un groupement nitrométhylène.
 - 71. Procédé selon la revendication 69 ou 70, caractérisé en ce que R^{1b} est un radical 5-diméthylamino-



méthyl-4-méthyl-2-thiényle.

35

- 72. Procédé selon l'une quelconque des revendications 69 à 71, caractérisé en ce que le catalyseur 5 est un acide de Lewis ou un composé complexe de celui-ci.
 - 73. Procédé selon la revendication 72, caractérisé en ce que l'acide de Lewis ou son composé complexe est le trifluorure de bore cu un composé complexe du trifluorure de bore.
- 74. Procédé selon l'une quelconque des revendications 69 à 73, caractérisé en ce que Q⁴ est un radical alcoxy.
- 75. Procédé selon l'une quelconque des revendications 69 à 74, caractérisé en ce qu'on effectue la 15 réaction à une température de 0°C à 50°C.
 - 76. Procédé selon la revendication 39 de préparation d'un dérivé d'amine représenté par la formule ci-dessous, ou d'un sel de celui-ci :

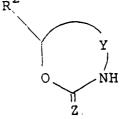
20
$$R^{1a}-(CH_2)\frac{1}{pl}S(CH_2)\frac{1}{2}NH-C-NH-Y-CH-R^2$$

$$Z \qquad OR^3$$

formule dans laquelle R^{1a}, R², R³, p¹, Y et Z ont les mêmes définitions que dans la revendication 39, caractérisé en ce 25 qu'il consiste à faire réagir un composé représenté par la formule :

$$R^{1a}$$
-(CH₂) $\overline{p1}$ -SH

30 dans laquelle R^{1a} et p¹ ont les mêmes définitions que cidessus, avec un composé représenté par la formule ci-dessous, ou avec un sel de celui-ci:



formule dans laquelle R², Y et Z ont les mêmes définitions



que ci-dessus, et avec un composé représenté par la formule :

5

puis, le cas échéant, à protéger le groupement hydroxyle.

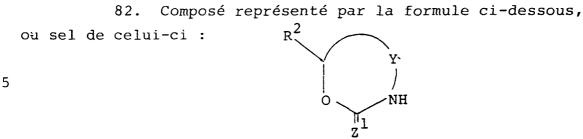
- 77. Procédé selon la revendication 76, caractérisé en ce que Z est un groupement nitrométhylène.
- 78. Procédé selon la revendication 76 ou 77, 10 caractérisé en ce que R^{1a} est un radical 5-diméthylaminométhyl-4-méthyl-2-thiényle.
 - Procédé selon l'une quelconque des 79. revendications 76 à 78, caractérisé en ce qu'on effectue la réaction à une température de - 10°C à 200°C.
- 15 Agent anti-ulcéreux, caractérisé en ce qu'il comprend un dérivé d'amine ou un sel de celui-ci selon l'une quelconque des revendications 1 à 38.
 - Composé représenté par la formule :

R²-CH-Y-NHC-U 20

imino.

dans laquelle R² est un radical aryle ou hétérocyclique, éventuellement substitué; R³ est un atome d'hydrogène ou un 25 groupement protecteur du groupement hydroxyle ; Y est un groupement alkylène ; Z est un atome d'oxygène ou de soufre, un groupement de formule NR dans laquelle R est un atome d'hydrogène, un groupement cyano, hydroxyle ou nitro, ou un radical alkyle, alcényle, alcoxy, acyle éventuellement 30 substitué, aryle éventuellement substitué, carbamoyle, sulfamoyle, alcoxycarbonyle, alkylsulfonyle, arylsulfonyle éventuellement substitué, aryloxy éventuellement substitué, acylamino éventuellement substitué, alcoxycarbonylamino ou carboxyalkylamino, ou bien un groupement de formule CHR dans 35 laquelle R⁵ est un groupement nitro ou un radical acyle éventuellement substitué, aryle éventuellement substitué, alkylsulfonyle, ou arylsulfonyle éventuellement substitué; et U est un groupement éliminable ou un groupement éthylène-





15

formule dans laquelle R² est un radical aryle ou hétérocyclique,éventuellement substitué; Y est un groupement 10 alkylène; Z¹ est un groupement nitrométhylène, ou un radical alkylsulfonylimino, arylsulfonylimino éventuellement substitué, cyanoimino ou sulfamoylimino.

83. Composé selon la revendication 82, dans la formule duquel Y est un groupement méthylène.

84. Composé selon la revendication 82 ou 83, dans la formule duquel Z est un groupement nitrométhylène.

Bruxelles, le 14 novembre 1983 P.Pon. Toyama Chemical Co.,Ltd P.Pon. CABINET BEDE,R. van Schoonbeek

1. Hombbell